DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 27 novembre 2018 - 19 Rabî` al-awwal - N° 2073 - 6e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaire des prières

Fajr : 06h00 Dohr : 12h36
Asr : 15h14 Maghreb : 17h37 Isha : 19h02

MÉTÉO

Alger	:	17°	08°
Oran	:	19°	07°
Annaba	:	16°	13°
Béjaia	:	17°	09°
Tamanrasset	:	25°	09°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-CHINE

Le projet intégré de transformation du phosphate: inauguration d'une nouvelle ère dans l'industrie nationale

P. 4

ALGÉRIE-GABON

Exposition des produits algériens au Gabon du 27 novembre au 2 décembre

P. 6

GCTF:

L'Algérie abritera à partir d'aujourd'hui 2 rencontres sur le renforcement des capacités des pays d'Afrique de l'Ouest

P. 24

44E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UNION NATIONALE DES PAYSANS ALGÉRIENS

Le Président Bouteflika : «L'Etat soucieux de préserver le foncier agricole»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis avant hier le souci de l'Etat de préserver le foncier agricole, qu'il a qualifié de «ligne rouge à ne pas transgresser», notamment à travers la sécurisation de sa possession et la récupération du foncier non exploité de manière rationnelle et économique. P.3

Djellab:

«2019 proclamée année des exportations hors hydrocarbures» P. 5

EMPLOI :

Près de 26.000 demandeurs placés à Alger durant les neuf premiers mois de 2018 P. 6

RELOGEMENT À ALGER :

180 familles bénéficient de logements sociaux aux Eucalyptus et à Baraki P. 24

SANTÉ

«Implant Files» :

Plus de 82 000 morts, 1,7 million de blessés et 3,6 millions de défaillances P. 24

FOOTBALL

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS :

Entrée en lice des Algériens

Les 4 représentants algériens dans les 2 compétitions africaines interclubs de football, le CSC, la JS Saoura, l'USMBA et le NAHD, feront leur entrée en lice aujourd'hui à l'occasion du tour préliminaire de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. P. 22

ALGÉRIE TÉLÉCOM :

Une panoplie d'actions et de projets pour un service de qualité

Le projet du câble sous-marin Alger-Oran-Valence «quasiment achevé» P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

4 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Bouira et Mila P. 24

PROTECTION CIVILE

Formation au profit des officiers chargés de l'information

Dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur de la protection civile particulièrement dans le domaine des ressources humaines et eu l'égard aux missions multiples et de plus complexes dévolues au secteur de la protection civile notamment en ce qui concerne la prise en charge des différents risques, la Direction générale de la protection civile, organise demain à partir de 8h30, au niveau de la Direction de la protection civile de la wilaya de M'sila, une session de formation au profit des officiers chargés de l'information des directions de protection civile des wilayas du Centre et du Centre-Est.

Horaire des prières

Mardi 19 Rabî` al-awwal 1440

Fajr	06:00
Dohr	12:36
Asr	15:14
Maghreb	17:37
Isha	19:02

JEUDI AU PALAIS DE LA CULTURE

Journée culturelles japonaises

L'Ambassade du Japon en Algérie, organise du 29 novembre au 1er décembre 2018, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, les Journée culturelles japonaises. Au programme : des ateliers de dessin manga, d'origami et de calligraphie, démonstration de gastronomie japonaise ainsi qu'une démonstration de port de Kimono. Lors de ces journées, une manga-ka (dessinatrice de manga) Mme Yoshimi Katahira et une spécialiste d'habillage en Kimono Mlle Ryoko Hayashi seront invitées à Alger pour présenter leur métier. Les concours de cosplay, de discours de langue japonaise ainsi que du dessin manga seront également organisés à cette occasion.

SANTÉ

Installation du DG de la Pharmacie et des équipements de santé

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Mokhtar Hasbellaoui a procédé dimanche à l'installation du docteur Djaouad Braham Boukaib, en qualité de directeur général de la Pharmacie et des équipements de santé, indique un communiqué du ministère. Avant sa nomination à ce poste, M. Bourkaib occupait le poste de Directeur général de la Sécurité sociale au ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

CE MATIN AU CIC

Clôture du séminaire de jumelage de l'inspection générale des finances algéro-espagnol

Le ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouia, présidera ce matin à partir de 8h30 au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rehal, la Clôture du séminaire de jumelage de l'inspection générale des finances algéro-espagnol.

CE MATIN AU THÉÂTRE D'ALGER CENTRE

Présentation de la semaine du Théâtre régional d'Oran

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Alger-Centre M. Abdelhakim Bettach, animera une conférence de presse ce matin à partir de 10h, au Théâtre communal d'Alger-Centre, consacrée à la semaine du théâtre régional d'Oran prévue à Alger entre le 1er et le 06 décembre prochain.

DEMAIN À L'AURASSI

Journée scientifique sur le cancer du poumon

L'Association «Nour Doha», organise demain mercredi 28 novembre à partir de 13h, à l'hôtel El Aurassi (salle Mawafik), une journée scientifique sur le cancer du poumon.

Météo

	Max	Min
Alger	17°	08°
Oran	19°	07°
Annaba	16°	13°
Béjaïa	17°	09°
Tamanrasset	25°	09°

LE 7 DÉCEMBRE AU PALAIS DE LA CULTURE

Concert de musique chaâbi

Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, organise vendredi 7 décembre à partir de 19h, un concert de musique chaâbi animé par Hamid Lachaibou.

SEAAL

Suspension de l'AEP à Kouba et Hussein Dey

Dans le cadre de renforcement et de la préservation de la bonne qualité de l'eau distribuée la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL), procèdera aujourd'hui de 08h à 15h, au nettoyage d'un château d'eau au niveau de la rue du Caire dans la commune de Kouba, ce qui engendrera une suspension de l'alimentation en eau potable, qui impactera les communes de Kouba (rue Mohamed Fellah, rue Mohamed Allilat, Ahmed Cherifi, rue Ben Zadi, rue Khawarizmi, rue Mohamed Rabia, rue Badre Eddine Redjimi , Farid Bouiche, les frères Hamia, El Arbi Mansour, cité Bag, CW n°14, coopérative les Rougets, l'hôpital de Kouba, coopérative el Amel , la rue 1 , la rue 2, cité Approval , rue Abdelhamid Khodja, frères Abdeslami) et Hussein Dey (cité Ben Danoune, cité Mer et Soleil, Panorama, Hai Ali Saidani, Patrimoine Algérois). SEAAL précise à ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable, se fera progressivement dès la fin des travaux. L'entreprise mettra en place un dispositif de citernage afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers durant cette suspension. SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

JUSQU'AU 2 DÉCEMBRE

Exposition spécifique des produits algériens à Libreville

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme officiel de participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger au titre de l'année 2018, une exposition des produits algériens sera organisée à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 02 décembre au Jardin botanique de Libreville (Gabon). A ce titre, la Société des foires et expositions (SAFEX), accompagne plus de 70 exposants à cet événement. Elle offre ainsi aux exportateurs algériens les meilleurs moyens de rentabiliser les actions promotionnelles de leurs produits et services.

154336 APPELS REÇUS SUR LES NUMÉROS VERTS DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Le citoyen au cœur de l'équation sécuritaire

Les services opérationnels de la sûreté nationale ont reçu 154336 appels sur le numéro vert 1548 et le 17 mis à la disposition des citoyens sur l'ensemble du territoire national, du 01 septembre au 15 novembre 2018. A cet effet, les appels recensés, ont totalisé 24428 demandes d'intervention, 4378 appels pour signaler les accidents de la route, 106911 demandes d'information, 1476 appels pour signaler les incendies et 17143 appels pour signaler des vols. Dans le même contexte, tous les appels ont été satisfaits, signalant que les services de police ont procédé à l'arrestation de plusieurs personnes en flagrant délit, grâce aux appels des citoyens sur le 1548 et police secours 17.

LA WILAYA DE M'SILA CÉLÈBRE LE 44E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UNION NATIONALE DES PAYSANS ALGÉRIENS

L'Union nationale des paysans algériens (UNPA), a célébré hier le 44e anniversaire de sa création, en présence de ses délégués, des directeurs des services agricoles (DSA), de la conservation des forêts et des représentants de nombreuses organisations professionnelles et associations. A cette occasion, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message lu en son nom par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, dans la salle omnisports Maayouf-Salem de la ville de M'sila, dans lequel le président souligne «l'importance du secteur agricole dans l'économie nationale et le soutien qu'il reçoit de l'Etat». Dans ce contexte, le Président de la République assure que «l'Etat continuera à soutenir les agriculteurs en maintenant les mécanismes de soutien et d'accompagnement aux agriculteurs en dépit des contraintes financières que traverse le pays», appelant également au «rajeunissement du secteur de l'agriculture, à la consolidation des organisations professionnelles, à l'aide de la femme rurale et à une plus grande promotion, modernisation et développement du secteur agricole». Le président de la République a également salué, à cette occasion, «le rôle actif de l'Union nationale des paysans algériens pour sa contribution à la promotion du secteur de l'agriculture, à l'essor de l'économie nationale et l'accompagnement des agricultures et des éleveurs». La célébration du 44e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens a été marquée par de nombreuses interventions, notamment celle du secrétaire général de l'UNPA, Mohamed Alioui, dans laquelle il a considéré le programme du président Abdelaziz Bouteflika comme une «feuille de route» pour le secteur de l'agriculture.

Message du président de la République (texte intégral)

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé hier à l'occasion de la célébration du 44e anniversaire de l'Union Nationale des Paysans Algériens (UNPA) un message, dont voici la traduction APS:

«**Monsieur le SG de l'Union Nationale des paysans Algériens (UNPA), Mesdames et messieurs, membres de l'UNPA, A vous tous, agriculteurs et intervenants dans le secteur de l'Agriculture**,

C'est pour moi une heureuse opportunité de m'adresser à vous en cette cérémonie à l'occasion du 44e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et de commencer par vous exprimer, et à travers vous, à l'ensemble des agriculteurs sur le territoire national, mes profonds sentiments d'empathie, de fraternité et de considération.

En cette fin du mois de novembre des Glorieux, je tiens à me recueillir, avec piété et déférence, à la mémoire de nos valeureux Chouhada en remémoration de l'héroïsme des paysans algériens dans nos campagnes, douars et montagnes. Ces vaillants qui ont donné du fil à retordre, au colonisateur inique, par leur attachement à la terre et sa défense jusqu'au sacrifice suprême ainsi que pour le recouvrement de la souveraineté nationale et la contribution à l'édification de l'Algérie moderne, libre et prospère.

Mesdames, Messieurs,

Forts de notre conviction qu'Allah a béni l'Algérie de beaucoup de richesses et d'atouts agricoles, nous avons adopté, en 2000, le Plan national du développement agricole (PNDA) dont le but était d'encadrer la relance de l'Agriculture, d'encourager les agriculteurs et les éleveurs et d'impliquer l'initiative privée à travers la mise en valeur des terres et l'investissement.

Un plan élargi en 2002 à la revitalisation des zones rurales en vue de garantir la sécurité alimentaire à travers la valorisation des ressources disponibles et la consécration des principes de la protection de l'environnement.

Ma rencontre avec les agriculteurs, en février 2009 à Biskra, avait été une station pour rectifier le tir en adoptant des méthodes innovantes à travers, entre autres, un réaménagement des priorités et l'adoption d'une approche plus efficace avec la mobilisation des moyens de sa mise en oeuvre, son suivi et son évaluation. C'est là même l'essence de la politique du Renouveau agricole et rural, adoptée en vertu de la loi sur l'orientation agricole de 2008, qui a doté le secteur d'une politique aux contours et aux objectifs clairs et précis et d'une feuille de route tendant à faire de l'agriculture un véritable et important levier de développement économique du pays.

Au cours des années suivantes, mon attention s'est focalisée sur la préservation du pouvoir d'achat de nos concitoyens et sur la garantie de revenus pour nos agriculteurs et d'un climat propice à l'activité agricole, outre l'amélioration de l'efficacité de la gestion sur la base d'un cadre législatif et réglementaire adapté aux changements enregistrés. L'Etat a mobilisé les ressources financières et les moyens de soutien nécessaire et de contrôle efficace, en sus des mesures relatives à l'effacement des dettes principales et l'exonération de nombre de droits et de taxes.

Grâce à la mise en œuvre cette politique, le secteur de l'agriculture a enregistré des progrès remarquables en termes de protection du foncier agricole, de libération de l'initiative privée et d'encouragement de l'investissement et de la recherche de nouveaux marchés extérieurs, en plus de la valorisation du rôle souverain des services de l'Etat dans la régulation et le respect des normes d'hygiène, de sécurité et de qualité.

Ces mesures ont induit l'amélioration des macro indicateurs de l'Agriculture, qui représente désormais 12.3% du produit intérieur brut (PIB), avec un taux de croissance de plus de 3.25% et une production supérieure à 3.216 milliards DA. L'Agriculture emploie aujourd'hui presque un quart de la main d'œuvre en Algérie sans parler de l'intégration des jeunes diplômés des instituts de formation et la création de micros entreprises dans le care du soutien aux exploitations agricoles. Cette amélioration, combien même importante pour l'économie nationale, demeure insuffisante devant l'émergence d'autres défis face auxquels notre pays doit réagir positivement, spécialement les changements climatiques, les crises alimentaires et financières mondiales et l'instabilité des marchés agricoles mondiaux, marqués par la hausse et la fluctuation des prix.

Des défis auxquels s'ajoute la concurrence de plus en plus féroce à laquelle est confrontée notre agriculture.

Mesdames,Messieurs,

L'Etat algérien continuera à soutenir les agriculteurs.Lors des Assises nationales de l'agriculture, en avril 2018, j'ai instruit le Gouvernement de maintenir les mécanismes du soutien et d'accompagnement aux agriculteurs en dépit des contraintes financières que traverse le pays. Dans le même contexte, je n'ai de cesse d'insister pour que le Gouvernement place, en consécration de l'article 19 de la Constitution, le foncier agricole parmi ses priorités, étant une ligne rouge à ne pas transgresser, et ce à travers notamment la sécurisation de sa possession et la récupération du foncier non exploité de manière rationnelle et à des fins autres qu'économiques.

J'exhorte les différentes instances de l'Etat à accorder un intérêt majeur au rajeunissement du secteur de l'agriculture, au soutien des initiatives de jeunes, à la consolidation des organisations professionnelles, à l'aide de la femme rurale et à une plus grande promotion, modernisation et développement du secteur agricole.

J'appelle le Gouvernement à centrer ses efforts sur les principaux axes du développement agricole, particulièrement le développement de l'irrigation à travers la généralisation de l'utilisation des moyens économes en eau, la sensibilisation des agriculteurs et des éleveurs à l'importance de l'assurance agricole et de la protection sociale, la promotion de l'industrie agroalimentaire, la mécanisation de l'activité agricole et l'encouragement de l'exportation des produits agricoles.

De même que j'appelle les différents établissements et organismes à accorder davantage d'intérêt à la formation dans les domaines de l'agriculture, particulièrement parmi les jeunes et en milieu rural, à se tenir informer des derniers développements technologiques aux plans régional et international, à valoriser les résultats des recherches scientifiques et à veiller au rapprochement des laboratoires et centres de recherches de leur environnement économique et d'investissement.

Mesdames, Messieurs,

Il faut, par ailleurs, saluer le rôle actif de l'UNPA pour la contribution à la promotion du secteur de l'agriculture, à l'essor de l'économie nationale et à l'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs en leur garantissant l'écoute et en leur permettant d'exercer leur métier dans la stabilité et la sérénité.

Ma confiance est grande que vous continuerez à être présents sur le terrain et à être à la hauteur des aspirations du monde agricole et rural.

La souveraineté nationale dont jouit notre pays aujourd'hui est l'un des fruits des énormes sacrifices consentis par la glorieuse génération de Novembre et par fidélité au serment de nos valeureux Chouhada, nous devons, tous, œuvrer inlassablement à la consécration de cette souveraineté dans le quotidien de nos citoyens, à l'augmentation de notre production agricole et à l'amélioration de sa qualité pour garantir notre sécurité alimentaire.

Pour ce faire, je vous exhorte à adhérer à cette démarche et à vous mobiliser pour relever ce défi au service de la patrie. Avant de conclure, je tiens à vous réitérer ma considération et mon respect, priant le Tout Puissant de vous entourer de sa bienveillance et de vous prêter aide et assistance au sein de l'Algérie de la quiétude, de la prospérité et du progrès».

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA : «L'Etat soucieux de préserver le foncier agricole »

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis avant hier le souci de l'Etat de préserver le foncier agricole, qu'il a qualifié de «ligne rouge à ne pas transgresser», notamment à travers la sécurisation de sa possession et la récupération du foncier non exploité de manière rationnelle et économique.

«Je n'ai de cesse d'insister pour que le Gouvernement place, en application de l'article 19 de la Constitution, le foncier agricole parmi ses priorités, étant une ligne rouge à ne pas transgresser, notamment à travers la sécurisation de sa possession et la récupération du foncier non exploité de manière rationnelle et économique», a affirmé le chef de l'Etat dans un message à l'occasion de la célébration du 44e anniversaire de la création de l'Union Nationale des Paysans Algériens (UNPA), lu en son nom à M'sila par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi. Dans ce contexte, le président de la République a exhorté les différentes instances de l'Etat à accorder «un intérêt majeur» au rajeunissement du secteur de l'agriculture, à soutenir les initiatives des jeunes, à consolider les organisations professionnelles, à garantir l'aide à la femme rurale et à oeuvrer davantage à la promotion, à la modernisation et au développement du secteur agricole.

Il a appelé en outre le Gouvernement à center ses efforts sur les principaux axes du développement agricole, particulièrement le développement de l'irrigation à travers la généralisation de l'utilisation des moyens d'économie de l'eau, la sensibilisation des agriculteurs et des éleveurs à l'importance de l'assurance agricole et la protection sociale, la promotion de l'industrie agroalimentaire, la mécanisation de l'activité agricole et l'encouragement de l'exportation des produits agricoles. Le président Bouteflika a appelé également les différentes établissements et organismes à accorder davantage d'intérêt à la formation dans les domaines de l'agriculture, particulièrement chez les jeunes et en milieu rural, à se tenir informer des derniers développements technologiques aux plans régional et international, à valoriser les résultats des recherches scientifiques et à veiller au rapprochement des laboratoires et centres de recherches de leur environnement économique et d'investissement.

Soulignant les résultats des politiques mises en place depuis 2000 dans le domaine de l'agriculture, il a indiqué que les mesures prise ont permis l'amélioration des indicateurs globaux du secteur, qui représente désormais 12.3% du Produit intérieur brut (PIB), avec un taux de croissance de plus de 3.25% et une production supérieure à 3.216 milliards DA. L'Agriculture emploie aujourd'hui presque un quart de la main-d'œuvre en Algérie sans parler de l'intégration des jeunes diplômés des instituts de formation et la création de microentreprises dans le cadre du soutien aux exploitations agricoles, a-t-il ajouté. Le chef de l'Etat a rappelé, dans ce sens, sa rencontre avec les agriculteurs, en février 2009 à Biskra, ajoutant que c'était une station pour rectifier le tir en adoptant des méthodes innovantes, à travers notamment un réaménagement des priorités, l'adoption d'une approche plus efficace et la mobilisation des moyens de sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.

Pour le président de la République, l'amélioration que connait le secteur grâce à ces politiques demeure «insuffisante» devant l'émergence d'autres défis face auxquels notre pays doit réagir positivement, notamment les changements climatiques, les crises alimentaires et financières mondiales et l'instabilité des marchés agricoles mondiaux, marqués par la hausse et la fluctuation des prix. Des défis auxquels s'ajoute la concurrence de plus en plus féroce à laquelle est confrontée notre agriculture. Enfin, le Président Bouteflika a salué «le rôle actif de l'UNPA en contribution à la promotion du secteur de l'agriculture, à l'essor de l'économie nationale et à l'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs en leur garantissant l'écoute et en leur permettant d'exercer leur métier dans la stabilité et la sérénité»

APS

Tous les moyens seront mobilisés pour le concrétiser (PDG Sonatrach)

Le président directeur général, (PDG) de Sonatrach, Abdelmoumene Ould Kaddour, a affirmé hier à Tébessa que le projet intégré d'exploitation et de transformation de phosphate et du gaz naturel mobilisera «tous les moyens» afin de le concrétiser dans les délais.

Intervenant lors de la cérémonie de signature de l'accord de partenariat pour la concrétisation de ce projet, entre les groupes Sonatrach et Asmidal-Manal, et les groupes chinois dirigés par la Société Citic, tenue en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le Pdg de Sontrach a assuré que la société qu'il représente «s'engage à mobiliser tous les moyens pour la réalisation de ce projet intégré de phosphate». «Les aménagements nécessaires dans le secteur des transports, l'eau industrielle, la rénovation, le dédoublement et l'électrification de la voie ferrée, sur 388 km, depuis Djebel El Onk (Tébessa NDLR) jusqu'à Annaba seront réalisés», a précisé M. Ould Kaddour. Il a indiqué que 1 500 milliards de DA ont été mobilisés pour la réalisation de ce projet de l'industrie minière, assurant que l'extraction et la transformation du phosphate garantira des revenus hors hydrocarbures pour l'économie nationale. L'accord de partenariat a été signé par le Pdg de Sonatrach et le PDG de la société Citic, Chen xiaoijia, à la direction de transfert du gaz dans la localité Oglet Ahmed, à 22km de Bir El Ater, distante de 106 km au Sud du chef lieu de wilaya.

Ce projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate et du gaz naturel dont la partie algérienne détient 51%, contre 49% pour la partie chinoise, est réparti entre le gisement de Bled El-Hadba à Tebessa, sur 2 045 hectares, la plateforme de Oued Kebrit à Souk Ahras s'étendant sur 1 484 ha, celle de Hadjar Essoud à Skikda, sur 149 ha, et le port de Annaba sur 42 ha, selon la fiche technique du projet.

Mobilisant un volume d'investissement de six (6) milliards de dollars, le complexe de phosphate dont la mise en exploitation est prévue en 2022, créera 3 000 postes de travail directs alors que ses chantiers de réalisation à travers les quatre wilayas assureront 14 000 postes d'emploi, selon le même document.

Ce complexe de phosphate garantira des revenus en devises à hauteur de 1,9 milliard de dollars/an. Etaient présents à cette cérémonie de signature, outre les autorités locales civiles et militaires des wilayas concernées par ce projet, les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, de l'Energie, Mustapha Guitouni et de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi.

Exploitation du phosphate de Bir El Ater (Tébessa), le projet de tous les espoirs (REPORTAGE)

Dans la commune de Bir El Ater, à 106 km au Sud de Tébessa, le projet intégré d'exploitation du phosphate et du gaz naturel dont la concrétisation a pris forme hier avec la signature de l'accord de partenariat entre les groupes Sonatrach et Asmidal-Manal, et les groupes chinois dirigés par la Société Citic, est présenté comme l'opération de «tous les espoirs», s'accordent à dire nombre de citoyens rencontrés par l'APS. Pour les habitants de cette commune frontalière, le projet du complexe de phosphate ne garantira pas seulement des postes de travail, mais aura le mérite de «relancer le développement de toute une région'' .

Mohamed Menas, 35 ans, chômeur de son état, avoue qu'il était «impatient» de voir ce projet se concrétiser. «Cela fait des années qu'on parle de valoriser la ressource minière de Bir El Ater, mais ce projet tardait à voir le jour», souligne-t-il. Et d'ajouter : «cette région est pauvre et enclavée, ses habitants peinent à trouver du travail et je pense que l'usine de phosphate contribuera à lancer la ville sur la voie du développement». Un avis amplement partagé par Billel Alliouat, un jeune de 30 ans, qui estime que ce projet d'usine de phosphate permettra de créer toute une chaîne de commerce et de travail. «Le complexe de phosphate permettra de mettre à niveau la région de Bir El Ater, son réseau routier notamment, et contribuera à créer des petits commerces et des services qui seront utiles dans la zone Olget Ahmed», a-t-ilopiné. Il enchaine : «La concrétisation de ce projet assurera à la commune de Bir El Ater des ressources financières et permettra de réaliser des projets de développement local qui amélioreront le cadre de vie des habitant de cette commune».

ALGÉRIE-CHINE

Le projet intégré de transformation du phosphate, inauguration d'une nouvelle ère dans l'industrie nationale

●Le complexe de phosphate est le premier grand et important projet industriel que lance l'Algérie depuis près d'une décennie (Ouyahia)

●Le projet intégré de transformation du phosphate relancera l'économie dans toute la région Est du pays (Ouyahia)

La signature hier à Tébessa de l'accord de partenariat entre l'Algérie et la Chine pour la concrétisation du projet intégré de transformation du phosphate inaugure une nouvelle ère pour l'industrie nationale et conforte la stratégie économique hors hydrocarbures, s'accordent à dire les artisans de ce projet.

Au cours de la cérémonie de signature de cet accord de partenariat entre les groupes Sonatrach et Asmidal-Manal, et les groupes chinois dirigés par la Société Citic, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a assuré que l'usine de transformation du phosphate est le premier grand et important projet industriel que lance l'Algérie depuis prés d'une décennie et dont le rendement métamorphosera la région Est du pays et consolidera l'économie nationale.

«La bonne gouvernance du président de la République a permis à l'Algérie de gérer une conjoncture économique difficile, d'assurer la continuité et de relever le défi pour atteindre une étape qui augure un avenir promettant pour le pays», a assuré le Premier ministre.

Il a attesté que les relations algéro-chinoises ont enregistré lundi un «saut qualitatif» sur la voie du renforcement et de la consolidation des relations bilatérales.

Pour le PDG de Sonatrach, Abdelmoumene Ould Kaddour, qui a signé l'accord pour la partie algérienne, le projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate et du gaz naturel est «important, imposant et pour lequel tous les moyens seront mobilisés pour le concrétiser».

Le responsable s'est engagé, de ce fait, à mobiliser tous les moyens pour la réalisation de ce projet intégré de phosphate, rappelant que pas moins de 1 500 milliards de dinars ont été mobilisés pour ce projet.

Pour le président directeur général (PDG) de la société chinoise, Citic, Chen Xiaoijia, le projet du phosphate reflète la volonté des autorités chinoises à «accompagner le développement en Afrique et en Algérie particulièrement».

Il a assuré que la société qu'il représente et, à travers

elle, les Fonds chinois engagés dans ce projet, expriment leur volonté à «accompagner la partie algérienne dans la concrétisation du complexe du phosphate pour l'intérêt des deux pays».

Le projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate et du gaz naturel dont la partie algérienne détient 51%, contre 49% pour la partie chinoise, est réparti entre le gisement de Bled El-Hadba à Tebessa, sur 2 045 hectares, la plateforme de Oued Kebrit à Souk Ahras s'étendant sur 1 484 ha , celle de Hadjar Essoud à Skikda, sur 149 ha et le port de Annaba sur 42 ha, selon la fiche technique ce projet.

Mobilisant un volume d'investissement de six (6) milliards de dollars, le complexe de phosphate dont la mise en exploitation est prévu en 2022, créera 3 000 postes de travail directs alors que ses chantiers de réalisation à travers les quatre wilayas assureront 14 000 postes d'emploi, selon le même document.

Il garantira des revenus en devises à hauteur de 1,9 milliard de dollars/an, selon la même source. Le Premier ministre était accompgné, lors de lacérémonie de signature de l'accord, des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, de l'Energie, Mustapha Guitouni et de l'Industrie et des Mines Youcef Yousfi.

La concrétisation du projet intégré du phosphate reflète la volonté des autorités chinoises à accompagner le développement en Algérie (PDG Citic)

La concrétisation du projet intégré de transformation de phosphate reflète la volonté des autorités chinoises à «accompagner le développement en Afrique, et en Algérie particulièrement», a affirmé hier à Tébessa le président directeur général (PDG) de la société chinoise, Citic, Chen Xiaoijia.

S'exprimant lors de la cérémonie de signature de l'accord de partenariat pour la concrétisation de ce projet, entre les groupes Sonatrach et Asmidal-Manal, et les groupes chinois dirigés par la Société Citic, M. Chen xiaoijia a assuré que la société qu'il représente et, à travers elle, les fonds chinois engagés dans ce projet, expriment leur volonté à «accompagner la partie algérienne dans la concrétisation du complexe de phosphate pour l'intérêt des deux pays».

Le PDG de CETIC qui s'est félicité de la signature de cet accord, couronnant, a-t-il rappelé, des séries de rencontres entre les représentants des deux pays et des deux groupes industriels, a souligné que «ce résultat était encourageant et les retombées du projet consolident les relations algéro-chinoises».

L'accord de partenariat a été paraphé par le PDG de Sonatrach, Adelmoumene Ould Kaddour pour la partie algérienne et le PDG de la société Citic, Chen xiaoijia, pour la partie chinoise, à la direction de transfert du gaz dans la localité Oglet Ahmed, à 22km de Bir El Ater, distante de 106 km au Sud du chef lieu de wilaya.

Ce projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate et du gaz naturel dont la partie algérienne détient 51%, contre 49% pour la partie chinoise, est réparti entre le gisement de Bled El-Hadba à Tebessa, sur 2 045 hectares, la plateforme de Oued Kebrit à Souk Ahras s'étendant sur 1 484 ha, celle de Hadjar Essoud à Skikda, sur 149 ha et le port de Annaba sur 42 ha, selon la fiche technique du projet.

Mobilisant un volume d'investissement de six (6) milliards de dollars, le complexe de phosphate dont la mise en exploitation est prévue en 2022, créera 3 000 postes de travail directs alors que ses chantiers de réalisation à travers les quatre wilayas assureront 14 000 postes d'emploi, selon le même document. Ce complexe de phosphate garantira des revenus en devises à hauteur de 1,9 milliard de dollars/an, selon la même source. Etaient présents à la cérémonie de signature, outre les autorités locales civiles et militaires des wilayas concernées par ce projet, les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, de l'Energie, Mustapha Guitouni, et de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi.

Expropriation de 139 familles dans le cadre du complexe du phosphate

La concrétisation sur le terrain du projet intégré d'exportation et de transformation du gisement de Bled El Hadba, dans la commune de Bir El Ater, a débuté bien avant la signature de l'accord de partenariat entre les sociétés algériennes et chinoises.

Selon le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bir El Ater, Mohamed Zergui, pour cause d'utilité publique, 139 familles ont été expropriées de la zone de Bled El Hadba. «L' opération d'expropriation pour utilité publique a été lancée en octobre dernier et a touché 139 familles de Bled El Hadba», a-t-il souligné.

Il a fait savoir qu'au total 250 aides financières à l'habitat rural ont été attribuées aux concernés, indiquant que ces habitations seront réalisés «sous forme de groupements urbains dotés de toutes les commodités nécessaires». «Depuis octobre dernier, 12 des familles concernées par l'expropriation qui habitaient des logements précaires, ont été relogées. Leurs logements précaires ont été démolis et l'opération de libération de la zone de Bled El Hadba, supervisée de prés par le wali, Attallah Moulati, se poursuit dans de bonnes conditions», a-t-il encore ajouté. L'édile a également indiqué que la société des mines de phosphate, Somiphos de Tébessa, filiale Ferphos, a consacré 92 millions DA pour l'indemnisation de ces familles.

Djellab: «2019 proclamée l'année des exportations hors hydrocarbures»

L'Algérie qui est «pratiquement prête» à l'internationalisation de ses produits, proclamera 2019, Année nationale des exportations hors hydrocarbures, a annoncé hier à Alger le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

«Tout est prêt pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures et nous allons déclarer 2019 Année de l'export hors hydrocarbures», a affirmé M. Djellab lors d'une conférence de presse, tenue en marge du salon international du transport et de la logistique (Logistical 2018), qui se déroule du 26 au 29 novembre au Palais des expositions à Alger. Le ministre a considéré que l'Algérie a tous les atouts pour se positionner sur les marchés extérieurs.

«Nous disposons des infrastructures nécessaires, d'une diversification industrielle et agricole qui nous permettront de placer nos produits sur les marchés étrangers», a-t-il estimé, en affirmant que ses déplacements effectués à l'étranger (ces derniers temps) ont permis de prospecter les marchés afin de d'imposer le produit local à l'international. En plus du marché européen, qui est demandeur de produits algériens notamment agricoles et agroalimentaires, le ministre a assuré que les opérateurs versés dans l'export ont actuellement la possibilité de se diriger vers d'autres régions du monde notamment l'Afrique, l'Amérique du nord, la Russie et l'Asie. Pour le ministre du Commerce, les exportations hors hydrocarbures permettraient au pays d'instaurer une croissance économique durable en réduisant sa forte dépendance des hydrocarbures. «Réussir les exportations c'est pérenniser le développement économique de l'Algérie», a-t-il insisté. Par ailleurs, il a mis en avant le rôle primordial de la logistique dans la promotion des exportations, en soutenant que promouvoir les exportations sans logistique relevait de l'impossible.

«La logistique est l'axe central de la promotion des exportations. Car si nous aspirons à être compétitifs sur les marchés internationaux, nous devons respecter le timing, le prix et la qualité et ces trois critères sont étroitement liés à la logistique» a-t-il argué. Dans ce même contexte, M. Djellab a abordé l'impact des couts des services logistiques sur le prix final du produit, en recommandant d'adapter des règles de compétitivité qui permettraient d'optimiser l'utilisation d'outils pour contrôler l'incidence des couts logistiques dans la chaine de transport subis par les opérateurs économique à l'export.

«Il est impératif de gagner la bataille des couts», a-t-il lancé à l'adresse des opérateurs économiques, en considérant que la 3e édition de ce salon est l'occasion pour évaluer les services logistiques disponibles et les couts ainsi que les contraintes auxquelles, il faut faire face». Afin de réduire les couts, tout en améliorant la qualité des services, le ministre a insisté sur l'effet positif de la concurrence entre les différentes entreprises de ce créneau qui devrait jouer en faveur de l'exportateur.

«Nous avons constaté dans ce salon un bon nombre d'entreprises de logistique publiques et privées performantes. Cela permet de créer la concurrence et de réduire les prix des services logistiques aux profits des entreprises exportatrices» a-t-il soutenu. L'autre facteur qui pourrait fortement réduire les couts des services, le ministre a souligné la nécessité d'établir des liens directs entre les services logistiques et les opérateurs versés dans l'export. A ce titre, il a cité l'exemple de l'industrie du ciment où les ports sont directement connectés avec des cimenteries. «Cette

démarche a contribué sensiblement à la réduction des couts de transport de ciment impactant positivement les prix du produit», a-t-il fait valoir. Par ailleurs, il a évoqué la contribution de l'Etat dans le soutien des exportateurs à travers le Fonds de soutien et de promotion des exportations et les conventions signées dernièrement entre le ministère des Transport et des différents entreprises de logistiques dont le groupe Logitrans. «Nous avons éliminé les lourdeurs bureaucratiques et tout opérateur qui veut expédier sa marchandise, n'aura qu'à déposer son dossier au niveau de logitrans pour avoir sa facture subventionnée», a-t-il assuré. Dans ce sens, il a parlé d'un convoi qui sera exporté dans les prochains jours vers Nouakchott (Mauritanie) dans le cadre de cet accord.

SANTÉ

Le ministre de la Santé rencontre les DSP de l'Est du pays

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a présidé dimanche à Alger, une rencontre avec les directeurs de la santé et de la population des wilayas de l'est du pays, indique lundi un communiqué du ministère. La rencontre a vu la participation des directeurs généraux des CHU, des directeurs des établissements hospitaliers spécialisés ainsi que les présidents des conseils scientifiques et des conseils médicaux des établissements des wilayas concernées.

Lors de cette réunion d'évaluation et après avoir entendu les préoccupations des directeurs de la santé et de certains présidents des conseils scientifiques, le ministre «a donné plusieurs instructions visant à améliorer les soins et la prise en charge des patients, en particulier au niveau des urgences et points de garde et la nécessité de créer toutes les conditions favorables aux équipes médicales et paramédicales afin de s'acquitter au mieux de leurs tâches», précise la même source.

Le ministre a également souligné «la nécessité de renforcer la coordination entre les différents services et établissements de santé afin de faciliter la prise en charge de tous les patients en général et des femmes enceintes et des enfants en particulier, selon une organisation hiérarchique aux caractéristiques bien définis», note le communiqué. Dans le même contexte, M. Hasbellaoui a engagé les responsables de la santé «à accélérer et à multiplier les opérations de jumelage, de télémédecine et à développer les unités de soins et hospitalisation à domicile». Il a insisté sur «la nécessité de vacciner les enfants contre la rougeole, conformément au calendrier national de vaccination et de prendre toutes les mesures nécessaires en cas de l'apparition de la maladie en fonction du plan national de surveillance de la rougeole». Le ministre a également relevé «la nécessité d'une adaptation du statut professionnel des professionnels de la santé et la promotion du dialogue social avec tous les partenaires, de garantir la sécurité aux équipes de garde et veiller au bons accueil et orientation des patients et leurs accompagnateurs». Il a exigé, par la même occasion, des directeurs de la santé de «coordonner avec les walis afin d'accélérer la garantie de toutes les conditions matérielles nécessaires pour permettre aux médecins soumis au service civil de s'acquitter au mieux de leurs tâches» et de de «veiller à la garantie de la disponibilité des médicaments, des fournitures médicales, de l'entretien du matériel médical, de la gestion rationnelle de tous les moyens et capacités mis en œuvre par l'Etat au service des citoyens».

FORMATION PROFESSIONNELLE:

Accompagner la mise en œuvre de la nouvelle édition de la nomenclature des spécialités

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Mohamed Mebarki a mis l'accent, hier à Alger, sur l'impératif de mettre en place des mesures unifiées pour les différents opérateurs et acteurs, en vue d'accompagner la mise en œuvre de la nomenclature des branches professionnelles et spécialités de la formation professionnelle de l'édition 2018, qui a relevé "plusieurs observations" lors de son application sur le terrain.

Présidant une rencontre sur l'évaluation de la mise en œuvre de cette nomenclature, le ministre a indiqué que le secteur avait élaboré une nomenclature de la formation professionnelle pour la nouvelle édition 2018 qui comprend 23 branches professionnelles et 478 spécialités, insistant sur l'impératif de mettre en place des mesures unifiées pour les différents acteurs, afin d'accompagner leur mise en œuvre. Plusieurs observations ont été relevées lors de sa mise en application sur le terrain, durant la précédente rentrée professionnelle (session septembre).

Les observations enregistrées concernent "le manque de formateurs au profil requis pour encadrer les nouvelles spécialités", "le volume horaire des enseignants prévu, qui n'a pas pu être appliqué, en raison de l'inadaptation des contenus de formation", "les conditions d'accès à certaines spécialités diplômantes, fixées à la fin du cycle primaire, alors que beaucoup de candidats qui sollicitent ces formations ont quitté l'école avant d'avoir atteint ce niveau scolaire", a-t-il précisé.

Pour M. Mebarki, certaines difficultés rencontrées dans l'application de la nouvelle nomenclature "ne relèvent pas de la méthode ou du contenu, mais sont dues à des considérations liées à la mise en œuvre qui peuvent être solutionnées au niveau local, en procédant notamment à la formation reconversion ou au perfectionnement des formateurs dont le profil se rapproche de la spécialité nouvelle.

La nomenclature de la formation professionnelle se veut "un instrument normalisé de référence" pour les spécialités à enseigner, a-t-il dit, ajoutant qu'elle est actualisée et révisée périodiquement par le réseau d'ingénierie pédagogique, en concertation et en coordination avec les différents partenaires externes pour assurer des formations adaptées aux besoins de l'économie nationale. La nomenclature de la formation professionnelle 2018 a été marquée par l'introduction d'une nouvelle branche professionnelle "art, culture et patrimoine" ainsi que 51 spécialités nouvelles, a-t-il soutenu.

Par ailleurs, le ministre a rappelé que le secteur s'était appuyé sur le partenariat avec le monde économique, précisant qu'il a été procédé à la signature de plus de 135 conventions-cadre avec différents départements ministériels et opérateurs économiques et 14.162 conventions spécifiques au niveau local et ce, de 1991 au premier semestre 2018. Ce partenariat permettra de répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée, a-t-il expliqué.

TIZI-OUZOU :

Une «loi d'orientation» du secteur des Affaires religieuses est «en cours d'élaboration»

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aissa, a indiqué, hier à Tizi-Ouzou, qu'une «loi d'orientation» de son secteur est «en cours d'élaboration» et sera bientôt soumise au Conseil des ministres et aux deux chambres du parlement pour examen puis approbation. «L'islam hérité de nos aïeux a toujours été un islam modéré, de réconciliation, du vivre ensemble et de partage, qui a toujours unifié les Algériens à travers l'Histoire. Et l'objet de cette loi d'orientation est de sécuriser cet héritage et de faire face aux multiples invasions que charrie la mondialisation rampante», a souligné le ministre à l'ouverture des travaux du premier colloque sur «Les zaouïas et l'héritage culturel et cultuel», organisé par la Confrérie Rahmania.

Appelant les Algériens à se rassembler autour des zaouïas qui sont «le porteur de cet héritage», Mohamed Aissa a mis l'accent sur «la nécessaire vulgarisation» de leurs préceptes moraux qui constituent «le seul rempart aux idiologies extrémistes» et aux «velléités néocolonialistes destructrices des Etats et des Nations».

«Il est impératif de promouvoir notre patrimoine cultuel ancestral dont l'âme est foncièrement pacifique pour en faire un rempart contre toutes ces idéologies extérieures et étrangères à nôtre culture de tolérance et de fraternité fortement ancrée dans notre société», a-t-il soutenu à ce propos. Interpellé sur les discours extrémistes véhiculés par certaines chaînes de télévision captées en Algérie, le ministre a révélé que son département «est en phase d'élaborer une charte pour le discours religieux sur les mass médias», en collaboration avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV). «Nous avons déjà entamé un travail profond avec l'ARAV pour l'élaboration d'une charte pour le discours religieux sur les mass médias, qui ne sera pas imposée mais partagée et fruit d'un effort consensuel, pour étouffer cette tendance et dissuader toute tentation», a-t-il indiqué. Par ailleurs, et s'agissant des revendications avancées par le syndicat des imams, le ministre a indiqué qu'il ne lui appartenait pas en tant que ministre des Affaires religieuses de réviser des lois qui auront une incidence financière sur le pays, mais qu'il «garde ouvertes les portes du dialogue», niant l'existence d'une quelconque polémique à ce sujet. Mohamed Aissa a effectué une visite de travail à la mosquée El Atik, située au niveau de la haute ville de Tizi-Ouzou, où des explications lui ont été fournies sur le projet d'extension de cette mosquée.

ALGÉRIE/UMA

UMA: l'importance de la proposition algérienne confirmée par l'écho favorable des organisations régionales et arabes

Le Conseil Consultatif de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) a indiqué, hier, que l'importance de la proposition algérienne sur la tenue d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA, avait été confirmée par l'écho favorable des organisations arabes et régionales pour cette initiative visant à redynamiser l'action bilatérale et multilatérale. S'exprimant en marge des travaux d'une journée d'étude sur «l'adaptation des peines privatives de liberté», le Secrétaire général du Conseil Consultatif de l'UMA, Said Mokadem a relevé une tendance favorable à la validation de la proposition de l'Algérie sur la tenue, dans les plus brefs délais, d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères». L'importance de cette proposition est mise en avant grâce à l'écho favorable de nombreuses organisations arabes et régionales ayant salué cette initiative, principalement la Ligue arabe, l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et l'Union Européenne (UE), la qualifiant de «cadre à même de renforcer les relations bilatérales et multilatérales», a-t-il poursuivi. Cela s'inscrit parmi les objectifs fixés par l'ONU, qui a consacré l'année 2018 au renforcement de la coopération multilatérale ainsi que dans le cadre des recommandations du dernier sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA), au sein de laquelle l'Algérie est membre actif. Ce sommet, a dit M. Mokadem, avait appelé au renforcement du rôle des communautés économiques régionales (CER), compte tenu des défis majeurs auxquels est confronté le continent africain sur tous les plans, notamment en matière de sécurité et de développement. Pour rappel, l'Algérie avait saisi officiellement le Secrétaire général de l'UMA, pour l'appeler à organiser dans les délais les plus rapprochés, une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA», une initiative qui «s'inscrit en droite ligne de la conviction intime et maintes fois exprimée par l'Algérie de la nécessité de la relance de l'édification de l'ensemble maghrébin et de la réactivation de ses instances», avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

EMPLOI:

Près de 26.000 demandeurs placés à Alger durant les 9 premiers mois de 2018

Près de 26.000 demandeurs d'emploi dans le cadre du système classique ont été placés à Alger durant les neuf premiers mois de 2018, a-t-on appris, hier, du directeur de l'emploi de la wilaya. A ce propos, M. Abderrachid Brahimi a précisé que durant les neuf premiers mois de 2018 (de janvier à septembre), 25.709 demandeurs d'emploi ont été placés dans des postes d'emploi dans le cadre classique dont 25.338 sous des contrats de travail à durée déterminée (CDD) et 324 sous contrats de travail à durée indéterminée (CDI).

Ces postes sont répartis à raison de 17.662 pour le secteur économique privé et à raison de 1.886 postes pour les société étrangères activant dans la région, a expliqué M. Brahimi. S'agissant de la répartition de ces postes par secteur d'activité, le même responsable a fait état du placement de 9440 personnes dans le secteur industriel, 4308 personnes dans le bâtiment, 317 personnes dans le secteur agricole, et 11.644 personnes dans les services, soulignant que sur les 25.709 placements effectués, 20.098 ont été au profit des demandeurs de sexe féminin et 5611 au profit des demandeurs de sexe masculin. Détaillant la situation du marché du travail, M. Brahimi a fait état de l'enregistrement de 57 172 demandes d'emploi, dont 38 078 introduites par des demandeurs de sexe masculin et 19 094 de sexe féminin, dont 19 083 sans qualifications, soit un taux de 33%. Chez la catégorie des cadres et cadres supérieurs, 17 931 demandes d'emploi (31%) ont été enregistrées, contre 13 181 demandes (23%) chez la catégorie agents qualifiés et 3 708 demandes introduites par des demandeurs ayant la qualification de technicien supérieur (6%). Pour ce qui des offres d'emploi en fonction des secteurs d'activités, 43 306 offres ont été enregistrées, dont 18 521 dans le secteur des services, 10 747 offres dans le bâtiment et 13 826 offres dans le secteur de l'industrie, en sus de 482 offres dans le secteur agricole. Ces offres concernent le Secteur public avec 11 964 offres, ainsi que le secteur privé avec 28 184 offres, contre 3 158 offres dans les entreprises étrangères activant en Algérie.

Dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), il a indiqué que le nombre d'offres d'emploi selon le type de contrat était estimé à 1664 postes recensés durant les neuf premiers mois de l'année en cours, dont 1372 contrats d'insertion des diplômés (CID), 274 contrats d'insertion professionnelle (CIP) , et 18 installations dans le cadre des contrats de formation-insertion (CFI). Il fait état, également, de 6524 contrats de travail aidé (CTA), et 5323 contrats dans le cadre du dispositif de promotion de l'emploi. Parallèlement à ces chiffres, le nombre de recrutement dans le cadre du DAIP a atteint 1870 postes, dont 1597 dans le cadre des CID, 214 CIP, et 59 CFI. M. Brahimi a salué enfin les efforts déployés par les différents dispositifs mis en place par l'Etat pour assurer le financement, le soutien et l'emploi aux jeunes.

DISPOSITIFS «ANSEJ» ET «CNAC»:

Plus de 9.000 projets financés depuis 2014 à Alger

Plus de 9.000 projets ont été financés à Alger, depuis 2014 jusqu'au neuf (9) premiers mois de 2018, dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC), a indiqué hier le directeur de l'emploi de la wilaya. Concernant l'évolution des projets financés et des postes d'emploi créés dans la capitale, M. Abderrachid Brahimi a fait état, dans une déclaration à l'APS, du financement ,depuis 2014 jusqu'à fin septembre 2018, d'un total de 9.004 projets et de la création de 15.746 nouveaux postes d'emploi dans le cadre des dispositifs «ANSEJ» et «CNAC».

L'intervenant a précisé, dans ce cadre, que la catégorie des femmes avait bénéficié, depuis 2014, d'un taux de 22,75 % sur le total des projets financés qui s'élèvent à 9.004 projets, tandis que le taux de recouvrement des dettes a atteint 52,71 %. Rappelant que la wilaya d'Alger avait enregistré, depuis 2014, un recul du nombre de projets financés dans le cadre des dispositifs «ANSEJ» et «CNAC», en raison du gel de certaines activités arrivée à saturation, M. Brahimi a affirmé que les efforts étaient centrés actuellement sur l'orientation du financement vers des projets efficients dans des secteurs vitaux qui sont le moteur du développement durable et une source de création des richesses, à l'instar de l'agriculture, de la pêche, du bâtiment & travaux public et de l'artisanat.

Il a expliqué, dans ce sens, que le financement sera désormais orienté vers des activités dont les promoteurs détiennent des diplômes universitaires ou des diplômes de formation professionnelle, tout en ouvrant à « accroitre un véritable et efficace accompagnement» à ces jeunes, afin d'assurer la pérennité de leurs entreprises sur le marché national.

Les mécanismes d'emploi de jeunes dispenseront des formations au profit des promoteurs dans le domaine de la gestion des entreprises et s'emploiront à l'orientation des efforts vers l'attrait des titulaires de diplômes universitaires et professionnels, à travers l'organisation de journées d'étude et d'information pour exhorter cette catégorie à créer leurs propres entreprises, notamment dans le domaine de l'agriculture, du tourisme et des technologies de l'information et de la communication (TIC), a souligné le même responsable.

TRANSPORT:

Inauguration du Salon international du transport et de la logistique à Alger

Le Salon international du transport et de la logistique (Logistical 2018), qui se tient du 26 au 29 novembre courant à Alger, a été inauguré hier par le ministre du Commerce, Said Djellab.

Lors de sa visite dans les différents stands, le ministre a appelé les différents exposants à faciliter l'acte d'exporter à travers l'apport des différents modes de transport de marchandises et de logistique.

A ce titre, il a insisté auprès des représentants des sociétés de transports routier, maritime et ferroviaire ainsi que des autres opérateurs concernés à agir pour contribuer dans la promotion des exportations du pays à travers la réduction des coûts et des délais à l'export dans un cadre concurrentiel. Au niveau du stand d'Air Algérie, il s'est ainsi enquis du devenir de la convention-cadre portant sur le transport par voie aérienne de marchandises destinées à l'export, signée il y a une semaine entre son ministère et la filiale Cargo (fret) de cette compagnie nationale aérienne.

A ce sujet, le directeur général de cette filiale, Yahia Hasnaoui, a assuré de l'établissement de contacts entre la compagnie aérienne et des opérateurs économiques dans le cadre d'opérations d'exportations hebdomadaires de marchandises vers Nouakchott (Mauritanie).

Il a également précisé que des contacts ont été établis avec des importateurs algériens de produits halieutiques mauritaniens afin de rentabiliser ces vols à leurs retours à Alger.

Il a également fait savoir que les exportations de fruits et légumes à travers cette filiale Cargo ont augmenté de 20% par rapport à l'année 2017.

Concernant le transport ferroviaire, le représentant de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), Abdelouahab Aktouche, a indiqué que l'ensemble des ports nationaux de fret maritime sont raccordés à la voie ferrée pour faciliter le transit de marchandises lors de l'opération d'export.

Il a également indiqué que la SNTF, via ses filiales, développe des bases logistiques à l'intérieur du pays pour renforcer le réseau logistique dans le cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire.

Pour ce qui concerne le transport maritime, M. Djellab a fait part de la nécessité pour la Compagnie algérienne de transport maritime CNAN Nord d'intégrer pleinement la politique nationale d'export hors hydrocarbures, et ce, suite à la signature d'une convention dans ce sens entre le ministère et cette compagnie maritime.

«Nous voulons que la CNAN soit notre opérateur central pour l'export» en matière de transport, a-t-il souhaité. Concernant les infrastructures portuaires, les représentants de différents ports (Skikda, Béjaia, Djendjen, Oran...) ont fait une présentation succincte des liaisons de leurs structures avec le réseau routier et ferroviaire du pays pour l'optimisation de l'acte d'exportation.

Ainsi, le représentant du port de Skikda a indiqué que cette structure constitue un point de passage de produits agricoles, électroménagers et de dérivés de l'industrie pétrolière vers l'Europe essentiellement.

Il a également soutenu qu'une filiale de ce port, dédiée à l'aspect logistique, accompagne les exportateurs avec des incitations tarifaires, à partir du dépôt de la marchandise jusqu'à son embarquement.

Quant au représentant du port de Béjaia, il indiqué que cette structure voit transiter différents produits dont les céréales et le bois.

Le même responsable a en outre expliqué que des formations sont réalisées au profit des opérateurs économiques locaux pour les informer des possibilités d'export multimodal.

M. Djellab a pour sa part appelé les représentants des ports de fret maritime à densifier leurs connexions avec les zones industrielles du pays.

Pour rappel, le salon Logistical 2018 est organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) sous le thème «Gestion des coûts logistiques, compétitivités et performance».

A travers près d'une soixantaine d'exposants, les secteurs d'activité concernés par ce salon comprennent les administrations et pouvoirs publics, le transport de marchandises, les auxiliaires de transport, les métiers logistiques et les infrastructures spécifiques à la logistique.

ALGÉRIE - GABON:

Exposition des produits algériens au Gabon du 27 novembre au 2 décembre

Une exposition spécifique des produits algériens se tiendra du 27 novembre en cours au 2 décembre à Libreville (Gabon) avec la participation de 70 entreprises algériennes.

Au Jardin botanique de la capitale gabonaise, un stand d'une superficie de 1.500 mètres carrés est affecté aux entreprises algériennes activant essentiellement dans le secteur agricole et agroalimentaire ainsi que dans les industries mécanique, électronique et électroménager, chimique et pétrochimique et dans la branche des travaux publics.

La délégation algérienne est conduite par le secrétaire général du ministère du Commerce, M. Chérif Omari, accompagné des opérateurs économiques algériens représentant les entreprises exposantes. Cette manifestation économique constitue une opportunité pour les entreprises algériennes, hors secteur des hydrocarbures, d'explorer le marché gabonais à même de permettre de développer davantage les relations commerciales entre les entreprises des deux pays, de prospecter les opportunités d'affaires et de chercher des réseaux d'implantation durables, explique à l'APS un représentant du ministère du Commerce. Elle vise principalement à valoriser le potentiel algérien à l'exportation au Gabon et aux pays limitrophes qui sont des marchés à la portée des produits algériens. Bordé par l'Océan atlantique, le Gabon, d'une population de 1,7 million d'habitants, est frontalier de la Guinée équatoriale, du Cameroun et du Congo.

Ses secteurs économiques majeurs sont les hydrocarbures, le bois et les minerais dont essentiellement le manganèse. Cette exposition algérienne intervient dans le cadre des recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a appelé à s'orienter vers les marchés africains et à asseoir des ponts logistiques contribuant dans la dynamisation du commerce et de la coopération économique algéro-africaine qui demeure en-deçà des potentialités existantes. Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique demeurent faibles en ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq (5) pays du continent.

Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre 1,6 milliard de dollars d'exportations algériennes et de 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays africains. Les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers l'Afrique s'élèvent à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent dans lequel l'Algérie ne possède que trois comptoirs commerciaux (Côte d'Ivoire, Sénégal et Cameroun).

Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, celle de Libreville a été précédée, cette année, par celles organisées à Washington, Bruxelles, Nouakchott et Doha. Pour rappel, un comité interministériel de programmation des manifestations économiques algériennes sur les plans africain et international avait été installé en octobre dernier pour le suivi des expositions algériennes et le soutien des opérateurs économiques pour promouvoir leurs produits à l'étranger.

APS

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Haut débit : Le projet du câble sous-marin Alger-Oran-Valence «quasiment achevé»

Le projet relatif au câble sous-marin en fibre optique reliant l'Algérie à l'Espagne (Alger et Oran à Valence) est «quasiment achevé», a indiqué hier le PDG d'Algérie Télécom (AT), Adel Khemane.

«La réalisation du système de câbles sous-marins reliant notre pays à l'Espagne (Alger et Oran à Valence), appelé projet ORVAL/ALVAL, est quasiment achevé, avec le déploiement de 100% de la partie marine et l'achèvement des trois stations d'atterrissement», a déclaré M. Khemane dans un entretien à l'APS. «L'achèvement définitif et la mise en service de ce projet, dépendant de la réalisation de travaux de raccordement devant durer quelques semaines, sont tributaires du consentement des autorités espagnoles», a-t-il fait savoir. Il a affirmé que «ce système, qui va renforcer la bande passante internationale de 400 Gigabits/s, est extensible jusqu'à 10 Terabits/s». Concernant l'autre projet phare MEDEX, le PDG d'AT a indiqué que ce projet, portant sur le raccordement du réseau de fibre optique algérien au système sous-marin international, reliant les Etats-Unis à l'Asie, à travers la Méditerranée, est «en phase d'achèvement». «Les études techniques et la fouille du fond marin sont finalisées. Les procédures administratives et financières sont également achevées», a-t-il précisé, expliquant que ce système «renforcera la bande passante internationale par 200 Gb/s et sera extensible jusqu'à 2,2 Tb/s». Pour M. Khemane, «ces deux projets d'envergure, qui connaissent un avancement substantiel, visent tous les deux à offrir une connectivité plus large, plus sécurisée, et résiliente.

Ils ambitionnent également à soutenir les ambitions économiques algériennes vers le continent africain», a-t-il dit.

Le PDG d'AT a annoncé, à cette occasion, que la bande passante internationale, transitant sur le câble sous-marin SEAMWE4, sortant d'Annaba, a connu une augmentation sensible à près de 1,2 Tb/s au 30 septembre 2018. «La bande passante internationale sur le câble sous-marin SEAMWE4 est passée de 710,15 Gb/s en 2017 à 1171,75 Gb/s au 30 septembre 2018», a-t-il précisé.

Cette bande passante internationale a été, également, consolidée par la mise en place d'une liaison terrestre connectant notre réseau terrestre à celui de la Tunisie, avec un débit de 100 Gb/s afin de servir de liaison de secours, en cas d'incident sur le câble sous-marin, ou d'un pic imprévu dans la consommation de la bande passante internationale, a-t-il ajouté.

Plus de 140.000 km de câble en fibre optique déployés en Algérie

Plus de 140.000 kilomètres de câble en fibre optique ont été déployés en Algérie dans le cadre de la stratégie nationale visant à raccorder entre elles l'ensemble des wilayas au réseau téléphonique et internet haut débit, a indiqué hier le président directeur général d'Algérie Télécom (AT), Adel Khemane. «Le réseau d'Algérie Télécom comporte plusieurs parties dont la dorsale nationale (backbone) en fibre optique qui a atteint actuellement plus de 140.000 km, en comptabilisant l'ensemble des liaisons de transport réalisées et exploitées par Algérie Télécom (environ 93.000 km, dont 14.000 km depuis janvier 2018)», a précisé M. Khemane dans un entretien à l'APS. Il a rappelé, dans ce sens, la mise en service, le 14 novembre, de la liaison de fibre optique Adrar-Tindouf, une opération, a-t-il dit, qui permettra «d'accroitre la capacité haut débit de l'Internet au profit des citoyens et de contribuer à l'amélioration des prestations de la téléphonie dans la région». AT compte aussi une partie appelée «réseau métro» (à l'intérieur des wilayas) qui consiste à raccorder au réseau en fibre optique les différentes communes, agglomérations secondaires et localités de plus de 1.000 habitants.

«Un total de 1.683 communes et localités de plus de 1.000 habitants ont été raccordées au réseau en fibre optique sur une distance totale de plus de 16.230 km», a-t-il relevé, ajoutant que «2.110 annexes communales ont été également raccordées au réseau en fibre optique sur une distance totale de 9.683 km». L'autre partie du réseau d'AT concerne le «dernier kilomètre», consistant à acheminer l'Internet jusqu'à l'abonné. Dans ce sens, il a fait savoir qu'Algérie Télécom dispose actuellement de plus de 5,4 millions d'accès, sur lesquels sont connectés plus de 3 millions de foyers».

ALGÉRIE TÉLÉCOM:

Une panoplie d'actions et de projets pour un service de qualité

Algérie Télécom a lancé, depuis janvier dernier, une panoplie de mesures visant à moderniser ses infrastructures dans le but d'améliorer la qualité de service internet et téléphonique, a indiqué lundi le PDG de l'opérateur historique, Adel Khemane, dans un entretien à l'APS (lire l'intégral de l'entretien sur le site www.aps.dz) «Depuis janvier dernier, AT a lancé plusieurs défis, dont l'amélioration de la qualité de service», a déclaré M. Khemane.

Il s'agissait notamment d'augmenter la bande passante internationale, mettre à niveau le backbone national, augmenter la capacité des boucles, assainir le réseau urbain, moderniser les réseaux et diminuer le taux de dérangements.

Il a fait savoir que la capacité de transport du backbone national de transmission en NG-DWDM, qui est l'épine dorsale du réseau national de télécommunication d'AT, «est passé de 1,95 Térabit/s à 4,20 Tb/s», ajoutant que la bande passante internationale pourra être extensible à plus de 12 Térabits/s après la mise en service prochaine des projets relatifs aux câble sous-marin reliant l'Algérie à l'Espagne et celui de MEDEX, portant sur le raccordement du réseau algérien au système sous-marin international, reliant les Etats-Unis à l'Asie, à travers la Méditerranée.

Ces deux projets visent à offrir une connectivité «plus large, plus sécurisée, et résiliente», a-t-il assuré.

L'autre préoccupation était l'amélioration de la relation client en apportant des solutions et des services visant à donner plus de confort aux abonnés, tout en leur proposant des solutions de paiement notamment en ligne «rapides et efficaces», a-t-il dit.

M. Khemane a souligné que son entreprise a engagé, pour ce faire, «un diagnostic approfondi à tous les niveaux

administratif, financier et opérationnel, qui est suivi par des mesures correctives telles que la mise en œuvre d'une organisation fluide, légère, basée sur la réactivité et l'efficacité du traitement des dossiers».

Il a fait savoir que, depuis l'accélération du déploiement de l'internet, avec sa panoplie de nouvelles technologies, Algérie Télécom s'est retrouvée avec «un noyau archaïque, alourdi par plusieurs systèmes greffés de manière assez précaire, aboutissant à une situation insoutenable qui impactait largement son chiffre d'affaire, et surtout, qui rendait impossible toute initiative d'assainissement du réseau ou d'amélioration de la qualité du service commercial».

«L'entreprise a changé d'une manière systématique son ancien système par un autre plus moderne, opérationnel, dynamique, évolutif et qui répond aux nécessités d'une qualité de service à la hauteur des attentes de nos clients», a-t-il dit, ajoutant que «ce projet a mobilisé, 13 mois durant, des effectifs techniques et a été l'occasion de former plus de 7.000 agents commerciaux sur l'utilisation de la nouvelle plateforme de facturation, à travers l'ensemble des wilayas du pays, garantissant la traçabilité des paiements, ainsi que les réclamations notamment».

Les débits supérieurs à 2 Mbps non intégrés à l'offre de base accessible au public

Concernant l'augmentation du débit minimum de l'Internet à 2 Mbps, il a indiqué que «cette réduction de 24% du prix de son offre de base», passe aujourd'hui de 2.100 à 1.600 DA pour un accès illimité à 2Mbs, que ce soit sur la base d'une connexion ADSL ou FTTX.

«Les débits supérieurs ne sont pas intégrés à notre engagement pour une offre de base accessible au public, sans marge bénéficiaire.

Par contre, et conformément aux pratiques commerciales usitées, ils feront l'objet d'offres commerciales diversifiées, tout au long de l'année qui suit», a-t-il révélé. «Ces offres commerciales seront étudiées avec des business model soigneusement conçues en fonction de l'intérêt de nos abonnés, aussi bien que de la rentabilité économique qui doit être garantie pour continuer à répondre à la mission qui nous est confiée», a-t-il expliqué. S'agissant de l'offre Idoom Fibre, lancée récemment et qui n'a concerné, dans une première phase, que 5 wilayas du pays, il a affirmé que l'ensemble des futurs projets de déploiement d'Algérie Télécom seront en fibre optique et que la concrétisation de ce projet enregistre «un taux d'avancement considérable» au niveau national.

M. Khemane a indiqué, par ailleurs, que son entreprise est «leader» sur le marché algérien des télécommunications «qui connait une forte croissance».

«Offrant une gamme complète de services de voix et de données aux clients résidentiels et professionnels, AT a réussi à fidéliser plus de 3 millions d'abonnés à la téléphonie, plus de 2 millions d'abonnés IDOOM internet et plus de 1 million d'abonnés à la 4G LTE», a-t-il estimé.

Il a souligné, en outre, qu'AT a mis en place plusieurs autres offres et services, dont la digitalisation de ses différents services, le rechargement du compte ADSL à partir des opérateurs mobiles, le lancement d'Idoom fibre moohtarif pour les professionnels, Idoom 4G LTE, le rechargement de secours ainsi que la demande via le web d'une ligne internet et téléphonique.

Sur le vol de câble de cuivre, il a affirmé que «l'ensemble des entités utilisant ce type de matériaux subissent des pertes qui sont de moins en moins récurrentes au niveau d'AT, grâce au recours systématique au raccordement en fibre optique».

APS

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ:
Acquisition de nouveaux chasse-neige en prévision de l'hiver

Le parc de la direction des travaux publics (DTP) de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a été renforcé par l'acquisition de 3 nouveaux chasse-neige en prévision des intempéries et des chutes de neige durant la saison hivernale, a-t-on appris dimanche des responsables du secteur. Ces nouveaux engins permettront aux équipes d'intervention de dégager rapidement les routes qui risquent d'être bloquées à la circulation, a précisé la même source, soulignant que 250 tonnes de sel de déneigement sont aussi mobilisées en cas de besoin.

Tous les moyens humains et matériels nécessaires, dont ceux relevant du secteur privé, sont mobilisés avec la mise en place d'un plan de travail visant à assurer l'intervention en temps réel à travers les tronçons où des difficultés seront enregistrées, a ajouté la même source. La wilaya de Bordj Bou Arreridj a été divisée en pôles d'interventions, à savoir le tronçon de l'autoroute Est-Ouest auquel ont été assignés 3 chasse-neige et 25 agents, les routes des communes de la daïra de Djaâfra et de Bordj Zemoura, celles menant vers les localités de Herraza et de Bendaoud ainsi que le chemin de wilaya (CW) 42 A dans son segment traversant la daïra de Mansoura, a-t-on signalé à la DTP.

ASSISES RÉGIONALES DES ENTREPRENEURS JEUNES DE SAÏDA:
L'importance de la contribution des microentreprises à fournir de nouveaux emplois

Les participants aux assises régionales des jeunes entrepreneurs, qui se poursuivaient dimanche à Saïda, ont mis en exergue l'importance de la contribution des microentreprises à fournir de nouveaux emplois.

A la deuxième journée de cette manifestation organisée à la salle de sports «chahid Djillali Mellah», ils ont insisté sur l'élargissement des activités des micro-entreprises dans divers domaines d'investissement.

Le chef du bureau de wilaya de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, Yamina Labane a affirmé que l'Etat oeuvre à aider les jeunes à créer leurs micro-entreprises dans les différents domaines industriels et de services ayant un impact positif sur l'emploi, invitant les porteurs de projets à se rapprocher des dispositifs de l'emploi mis en place par l'Etat pour pouvoir concrétiser leurs ambitions et créer des micro-entreprises.

A titre illustratif, le responsable de l'unité de production oléicole, Brahim Samir Ouribi de la wilaya de Mascara a fait savoir que sa micro-entreprise créée au titre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) emploie actuellement 100 travailleurs dans le tri et la conservation des olives, se déclarant prêt à développer et élargir son activité dans la production oléicole, s'il bénéficie d'un lot de terrain au titre de l'investissement agricole dans la wilaya de Saida. Pour sa part, le gérant d'une micro-entreprise d'industrie électronique de la wilaya de Tiaret, Khaled Sbihi a indiqué qu'il ambitionne d'élargir son activité à travers la création d'une unité d'industrie d'appareils électroniques pour déficients auditifs, soulignant que sa future unité pourra contribuer à fournir de nouveaux emplois au profit de jeunes diplômés universitaires dans le domaine des industries électroniques.

Organisée par la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, cette rencontre est marquée par une exposition des activités et des produits de 30 micro-entreprises de 12 wilayas de l'Ouest du pays dans différents domaines dont la fabrication de panneaux électroniques, collecte et traitement des ordures ménagères et installation d'avaloirs, entre autres. Placée sous le slogan «La micro-entreprise, un outil de développement local», cette manifestation s'est achevée hier.

GHARDAÏA:
Le système traditionnel ingénieux de captage et de répartition des eaux en péril

Le système ingénieux de captage, de stockage et de répartition des eaux de crue de l'oued M'zab (Ghardaïa), un savoir-faire ancestral d'irrigation, dépérit devant le patrimoine végétal emblématique des palmeraies qui s'étale le long de cette vallée.

Le système appelé «le partage des eaux de la vallée du M'zab», avec ses ouvrages qui stockaient autrefois les eaux de crue de l'oued M'Zab et les redistribuaient pour irriguer les jardins familiaux, est devenu depuis les inondations du 1er octobre 2008 un vestige en péril, abandonné.

Ce patrimoine ancestral de captage, de stockage et de partage des eaux témoigne du style architectural atypique et d'une civilisation exceptionnelle au cœur d'une région saharienne aride ou l'eau raréfiée constituait une préoccupation majeure et primordiale pour la survie.

Ce système, qui récupère et partage l'eau pluviale de l'oued M'zab d'une façon studieuse et équitable, a permis la création d'une palmeraie et d'un écosystème basé sur le principe de l'exploitation optimale des eaux pluviales et l'économie de cette ressource rare, à travers la création de retenues et autres petits barrages souterrains de type «inféro-flux», pouvant être assimilés à des petites nappes sous le lit de l'oued.

Il a été accompagné par la création de rigoles de ruissellement et des canalisations en pierre souterraines, des seguias et autres aqueducs qui épousent la topographie de la région ainsi que des ouvrages de captage de surface et souterrain de l'eau et de régulation du débit de l'eau tel que «Tissembades», des canalisations faites de grandes pierres plates et servant à casser la vitesse de l'eau.

Ainsi, l'eau pluviale arrive directement à l'entrée du fameux partage des eaux où il s'engouffre dans les canalisations «Tissembades» de grandeur moyenne et au nombre de 22, avant de s'engouffrer dans les six (6) grands canaux distributeurs pour toute la palmeraie, suivant un calcul très précis de débit et de quantité d'eau pour chaque parcelle de jardin, selon leur grandeur et le nombre de palmiers s'y trouvant.

Cette infrastructure hydraulique traditionnelle est également accompagnée d'un système de gestion et d'entretien de canalisations et d'ouvrages réalisés le long de la vallée ainsi que des tours de guet pour surveiller l'écoulement et veiller au bon déroulement de sa répartition, tout en parant aux éventuels dégâts qui risquent de subvenir çà et là.

L'association «Oumana El-Sayl», chargée de la gestion de l'ensemble du patrimoine hydraulique, s'applique sur le terrain à instaurer une vision globale intégrée et participative entre les différents acteurs en vue de préserver ce patrimoine ancestral, de le reconsidérer et l'exploiter dans le développement du tourisme culturel local, a indiqué un membre de l'association, Nacer Babker.

«Notre rôle porte sur la valorisation de notre patrimoine ancestral phare (le système de partage des eaux dans le M'zab), qui est une des curiosités touristiques, de préserver ce site historique et civilisationnel, ainsi que d'animer et de stimuler les activités liées à l'écotourisme», a-t-il souligné en appelant à jeter la lumière sur l'ensemble des ouvrages hydrauliques ancestraux et à déterminer la nature des interventions possibles pour préserver cette richesse et la valoriser en étroite collaboration avec l'OPVM, conformément à la réglementation et la loi sur la préservation des biens culturels.

Le béton et l'urbanisation anarchique mettent en péril le système

Les sècheresses récurrentes et la croissance rapide et anarchique de l'urbanisation, ajoutées au mégaprojet d'assainissement et de lutte contre les crues cycliques de l'Oued M'zab, réalisé par les pouvoirs publics, sont autant de facteur de rupture de ce système d'équilibre séculaire entre l'homme et son environnement élaboré par lesaïeux, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Ghardaia, Omar Fekhar.

Les inondations de 2008 ont tout emporté et ont enseveli l'ensemble des ouvrages hydrauliques ancestraux construits depuis des centaines d'années, a-t-il fait observer.

«Il y a eu une transformation quasi-totale de l'oasis et de la palmeraie de Ghardaïa qui a vu s'élever dans cet espace, jadis verdoyant, des maisons édifiées anarchiquement sur des terres à vocation agricole», a affirmé M. Fekhar, ajoutant que le béton a envahi la palmeraie jusqu'à la défigurer. Chaque palmier, chaque lopin de terre de cette palmeraie est chargé d'histoire de cette région aride, renferme une mémoire qui résiste à l'oubli, et déborde d'une chaleur humaine qui ne laisse pas ses visiteurs indifférents, abonde, de son côté, Ammi Bakir, notable de Ghardaia.

Les gens du M'zab ont tendance à construire une petite maison sur la terre agricole héritée des parents, a-t-il souligné avant de préciser que la crise du logement et l'absence d'espaces réservés à l'habitat accentuent la destruction de la palmeraie.

La disparition du système de partage des eaux est une illustration de la transition socioéconomique vers un mode de vie moderne notamment avec le raccordement à l'eau potable de toutes les habitations, a indiqué, pour sa part, M. Touhami Benahmed, responsable à la direction des Ressources en eau de Ghardaia.

Les efforts déployés par les pouvoirs publics pour l'alimentation en eau (AEP) de toutes les localités et zones d'habitation, les puits de pompage modernes qui séduisent par leur débit d'eau et la facilité d'extraction, ont remplacé le système traditionnel de répartition des eaux de crue, jugé comme archaïque, a précisé M.Benahmed.

Aujourd'hui, les vestiges des ouvrages du système traditionnel de Ghardaïa doivent se préparer à leur nouvelle vocation touristique, a-t-il soutenu.

Témoignage vivant d'une civilisation ancienne

Ce système de partage des eaux de la vallée du M'zab apporte un témoignage vivant sur une civilisation ancienne et offre un exemple exceptionnel d'ouvrages hydrauliques œuvrant à l'économie de l'eau dans les zones arides, pour maintenir un équilibre écologique dans la vallée du M'zab, fondé au 12ème siècle par Cheikh Boushaba, puis en 1550 dans la palmeraie de Béni-Isguen par Cheikh Ben Addoun, a fait savoir le chargé de la gestion de l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab (OPVM), Kamel Ramdane.

En dépit du caractère limité des ressources hydriques, de leur irrégularité et des périodes de sécheresse qu'a connues la région du M'zab, les habitants de cette contrée ont de tout temps œuvré pour une stratégie hydrique visant à dépasser les contraintes et d'accompagner les besoins en eau de la population et des différents secteurs de la vie, notamment l'Agriculture oasienne, a-t-il rappelé. Conscient de l'importance et de la nécessité de la protection de ce patrimoine matériel et immatériel notamment le savoir-faire ancestral de drainage des eaux pluviales et leur emmagasinement, de nombreuses associations et membres de la société civile appellent à la préservation de ce capital pour les générations futures dans le cadre d'une approche qui favorise le développement durable et concilie le traditionnel et le moderne.

Pour M.Ramdane, l'OPVM s'attèle avec le ministère de la Culture à achever et approuver l'Etude du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la vallée du M'zab (PPSMVM), lancé depuis 2005 afin d'avoir un outil d'urbanisme en conformité avec le classement de la vallée du M'zab en secteur sauvegardé.

La vallée du M'zab, qui compte quatre communes (Ghardaïa, Bounoura, El-Atteuf et Daya Ben-Dahoua), regroupe une pentapole de ksars fondée au 10ème siècle et édifiée pour une vie communautaire en respectant la structures sociologique des habitants.

Son périmètre, qui couvre une superficie de 4.000 hectares avec son bâti traditionnel, ses palmeraies, son système ancestral d'irrigation, ses monuments et sites historiques estimés à plus de 200 sites, a été classé en tant que patrimoine mondial en 1982.

La vallée du M'zab a été aussi classée par les pouvoirs publics comme «secteur Sauvegardé» en promulguant le 04/06/2005 un décret exécutif (N-05/209) qui permet l'élaboration d'un plan de sauvegarde en conformité avec la loi sur le patrimoine (04/98 du 15/07/1998).

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES:

La lutte reste un défi majeur à relever

La lutte contre les violences faites aux femmes «demeure un défi majeur à relever» par la société algérienne, ont souligné, dimanche, les intervenants lors d'une journée de sensibilisation organisée à la Maison de la culture de Tizi-Ouzou.

Initiée par la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS) dans le cadre de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, cette rencontre a réuni plusieurs partenaires, impliqués dans la lutte contre ce phénomène, à l'exemple des services de sécurité (police et gendarmerie nationales), du mouvement associatif et de certains mécanismes de réinsertion sociale, à l'instar de l'ANGEM.

Le phénomène de la violence exercé sur la femme «demeure une réalité amère qui gangrène notre société.

Elle s'exerce dans l'espace privé ou public et se décline sous de multiples formes, verbale, physique, sexuelle, psychologique, sociale et aussi économique», a relevé, à ce propos, Fazia Laziz, responsable du service de la famille et de la cohésion sociale au niveau de la DASS.

Déplorant la «violence quotidienne» que subit la femme algérienne, Mme Laziz a estimé que «pareil comportement est indigne et alarmant à la fois dans une société où, paradoxalement, la femme prend une place de plus en plus importante dans la vie nationale».

Donnant un aperçu chiffré de cette réalité au niveau de la wilaya, elle a indiqué que «les cellules d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation de la DASS ont enregistré durant les neuf premiers mois de cette année un total de 260 appels de femmes en détresse ou en situation de précarité auxquelles ils sont intervenus pour apporter de l'aide». Parmi les aides octroyées, a-t-elle poursuivi, «l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) ayant bénéficié à 1654 femmes, la pension de handicapée à 83, la prime d'insertion des diplômés (PID) à 325, le Dispositif d'insertion à l'action sociale (DAIS) 1473 , la distribution d'équipements ayant bénéficié à 200 dames, alors que 53 femmes avec 85 enfants ont bénéficié du fond de pension alimentaire et 35 ont été pensionnaires prises en charge au foyer des personnes âgées de Boukhalfa».

Par ailleurs, a souligné la même responsable, «en dépit de l'efficacité enregistré à travers les mécanismes mis en place par l'Etat pour venir en aide à la femme violenté ou en détresse, il faudrait accomplir un travail profond sur les mentalités dont le meilleur moyen demeure la sensibilisation et la prévention».

Abondant dans le même sens, le docteur Saïd Bouizeri, enseignant à la faculté de droit de Tizi-Ouzou, a estimé que la violence faite aux femmes «est un drame qui concerne tout le monde et qui appelle à la responsabilisation, la mobilisation et l'implication de tous, pour permettre une efficacité de la lutte» contre ce phénomène.

En outre, a-t-il ajouté, «plusieurs amendements criminalisant cette violence ont été introduit dans le code pénal à l'exemple de l'article 266 qui évoque la violence verbale ou psychologique et de l'article 330 bis qui définit la violence économique subie par les femmes, et qui prend de l'ampleur au vu des transformations économiques de la société». A ce sujet, a-t-il renchéri, «la femme est souvent victime de privation de ses droits économiques. Que ce soit de son travail ou du fruit de ce travail, à savoir de son héritage». Une privation qu'elle «accepte, pas forcément par consentement, mais, par soucis de sauvegarder son foyer», a-t-il soutenu.

ORAN:

2 condamnations à la perpétuité et deux autres à 12 ans de prison dans une affaire de trafic de drogue

Deux condamnations à la réclusion à perpétuité et deux autres à 12 ans de prison ferme ont été prononcées dimanche par le tribunal criminel de première instance d'Oran dans une affaire de trafic de drogue.

Les nommés A.Z (42 ans) et B.M (37 ans), originaires de la ville de Maghnia (Tlemcen), ont écopé de 12 années de réclusion criminelle, alors que deux complices en fuite au Maroc, A.B et A.M ont été condamnés par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité.

Les faits de cette affaire remontent au mois de décembre 2016, lorsque A.Z a été arrêté par les éléments de la gendarmerie nationale non loin de la station thermale de Hammam Boughrara, à bord d'un véhicule, dont la fouille a permis de découvrir 34 cartouches de fusil de chasse de calibre 12.

Le mis en cause a prétendu les avoir acquises auprès de A.M dans la perspective de les utiliser lors du mariage de son frère.

Trois jours après, un SMS parvient au téléphone mobile de A.Z, alors détenu, dans lequel l'émetteur lui demande de livrer la marchandise à un certain «Mourad Turbo».

Une fouille plus poussée de la voiture a permis de découvrir près de 50 kilos de kif dissimulés dans une cache secrète aménagée près de la roue de secours et A.Z fait d'autres aveux aux enquêteurs, indiquant qu'il devait livrer la drogue à Oran où des complices devaient prendre le relais pour la faire parvenir à Alger contre une somme de 200.000 DA.

Les recherches ont abouti ensuite à l'identification et l'interpellation de Mourad Turbo, nommé B.

Mourad, commerçant à Maghnia qui, à son tour, indiqua que deux autres individus nommés A.B et A.M avaient pris la fuite pour se réfugier dans un pays voisin. Le représentant du ministère public a requis 20 ans de réclusion criminelle contre les deux prévenus présents au procès et la perpétuité à l'encontre des deux fuyards.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN:

2 tentatives de transfert illégal de devises déjouées à l'aéroport international d'Alger

Les éléments de police de la 2ème brigade des frontières aériennes à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene ont réussi à déjouer deux tentatives de transfert illégal de devises vers l'étranger durant les dernières 48 heures, indiquait dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La première affaire englobe une somme en devises estimée à 5.500 euros et 2.100 dollars américains, dissimulée à l'intérieur des bagages d'un passager qui devait prendre un vol à destination de la Turquie, alors que la deuxième 2ème affaire, traitée conjointement avec les services des Douanes algériennes, a permis de récupérer une somme de 16.000 euros d'un voyageur en partance vers la Turquie, ajoute la même source. Par ailleurs, les éléments de la Sureté de wilaya d'Alger qui ont mené des opérations à travers les différents quartiers de la capitale, le week-end dernier, ont arrêté 127 individus et récupéré 175 comprimés psychotropes et 33 armes blanches, précise la même source.

BÉJAÏA:

Un groupe de randonneurs égaré dans les chaînes des Babors, retrouvé saint et sauf

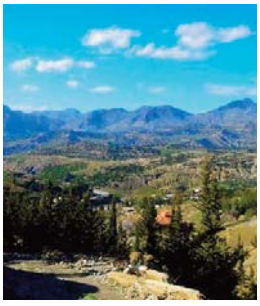

Un groupe de randonneurs, composé de 17 personnes, égaré depuis samedi après-midi, dans la chaîne montagneuse des Babors aux limites de la localité d'Ait-Laziz, à 75 km à l'Est de Bejaia, a été retrouvé saint et sauf par les secours combinés de la gendarmerie, la police et la protection civile, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de wilaya de la protection civile. Le groupe, des personnes âgées entre 40 et 72 ans activant au sein d'une association socioculturelle et touristique de la wilaya, avait pénétré profondément en forêt et perdu son chemin de retour, visiblement désorientés par les conditions météorologiques soudaines qui se sont abattues sur la région, à savoir de fortes chutes de pluie et du brouillard. «Leur progression et leur orientation ont été contrariées et exacerbées par l'état difficile du terrain et l'absence de repères pour se faire», a expliqué à l'APS le chargé de communication, le commandant Fateh Soufi. «L'alerte a été donnée par le chef du groupe via son téléphone portable. Et immédiatement une équipe de secours a été mise en place», a-t-il ajouté, précisant que l'opération de recherche s'est opérée dans des conditions pénibles à cause de la pluie et de l'absence d'accès vers l'endroit indiqué, situé en haute montagne et dans une région densément boisée.

Ce dimanche en fin de matinée, quatre randonneurs expérimentés qui s'étaient détachés expressément de leur groupe ont pu atteindre les équipes de secours, stationnés sur une grande route et donné des informations sur l'emplacement de leurs camarades qui, grâce au téléphone mobile, ont pu être guidés à travers divers sentiers et ainsi aboutir, à la grande route.

«Tous sont rentrés saint et sauf», a indiqué le commandant Soufi, précisant que le groupe a été conduit à l'hôpital pour des examens appropriés et autorisé à rejoindre son foyer.

La chaîne des Babors, est une chaîne montagneuse, située aux confluents de trois wilayas que sont Bejaia, Jijel et Sétif. Ses sommets culminent jusqu'à plus de 2000 mètres et s'étalent en dédales de crêtes et vallées sur plus de 100 km. Les voies de communications y sont désorganisées. Et même les cours d'eau y perdent en plusieurs endroits leur sens de l'orientation.

TISSEMSILT:

Journées de sensibilisation sur la lutte contre la violence exercée sur la femme

Des journées de sensibilisation à la lutte contre la violence exercée sur la femme ont débuté dimanche à Tissemsilt, à l'initiative de la direction de l'action sociale à l'occasion de la journée mondiale sur la violence à l'égard des femmes célébrée le 25 novembre de chaque année. Cette manifestation prévoit des rencontres de proximité en faveur des étudiantes du centre universitaire de Tissemsilt, des lycéennes, des adhérentes des établissements de jeunes et culturels et des associations féminines où seront distribués des dépliants traitant de ce sujet. Le programme de cette manifestation d'une semaine comporte des communications mettant en exergue les efforts déployés par le secteur de la solidarité nationale dans la lutte contre ce fléau social, animées par des cadres de cette direction, ainsi que des expositions d'affiches, de publications et de photos sur les efforts des bureaux d'éducation et d'observation en milieu ouvert du chef-lieu de wilaya et des cellules de solidarité de proximité pour éradiquer le phénomène de violence contre la femme.

Cette manifestation sera clôturée par la projection d'un documentaire sur ce fléau en Algérie et les efforts consentis par l'Etat dans sa lutte avec la participation des secteurs et des associations.

APS

TURQUIE:

4 soldats morts dans un accident d'hélicoptère à Istanbul

Un hélicoptère militaire s'est écrasé hier en pleine rue à Istanbul, causant la mort de quatre soldats, a annoncé le gouvernorat d'Istanbul. Quatre soldats ont été tués et un autre blessé dans le crash, dont la cause n'était pas encore connue en fin de matinée, selon un communiqué publié par le gouvernorat d'Istanbul.

Aucune victime civile n'était à déplorer, affirme le communiqué. L'appareil a frappé un immeuble de quatre étages du quartier de Sancaktepe, sur la rive asiatique d'Istanbul, d'après l'agence Anadolu. Des images diffusées par les médias montraient les débris de l'hélicoptère dans la rue qui apparaissait, elle, peu endommagée. Le soldat blessé a été placé en soins intensifs à l'hôpital, selon le ministre de la Défense, Hulusi Akar, qui s'est rendu sur place.

Le contact avec l'appareil a été coupé à 11h02 (8h02 GMT) et les soldats «ont tenté un atterrissage d'urgence», a déclaré le ministre, expliquant qu'il s'agissait d'un vol d'entraînement. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les causes de cet accident.

AUSTRALIE:

Evacuation de centaines de personnes en raison de feux de forêt dans le nord du pays

Des centaines de personnes habitant près de la ville australienne d'Agnes Water ont dû évacuer leur domicile alors que des feux de forêt incontrôlables ont ravagé hier une grande partie de l'Etat du Queensland.

Au moins deux maisons et un hangar à bateaux ont été détruits par les flammes et plusieurs autres propriétés sont toujours en danger, selon les autorités.

«Les vents forts et la sécheresse dans le centre du Queensland, notamment à Deepwater et à Baffle Creek, ont contribué au mouvement rapide des incendies», a déclaré Katarina Carroll, commissaire du Service d'incendie et d'urgence du Queensland (QFES) dans un communiqué, avant d'ajouter que les équipes de pompiers ont déployé des efforts considérables pour maîtriser les feux de forêt. La température d'aujourd'hui dépassant les 35 degrés Celsius dans certaines régions et une canicule étant prévue pour le reste de la semaine, Mme Carroll a insisté sur l'importance pour les résidents des zones exposées de rester informés et de suivre les instructions données par le service d'urgence, notamment concernant une possible évacuation . Au total, le QFES a du intervenir sur les sites de 240 incendies de forêt ce weekend, qui ont brûlé 11.000 hectares de terres. «Nous constatons des conditions météorologiques sans précédent, marquées par une extrême sécheresse, une faible humidité et une température très élevée», a indiqué la Première ministre du Queensland Annastacia Palaszczuk. «Je tiens à remercier les pompiers et le personnel du QFES qui sont en première ligne pour combattre les incendies et assurer la sécurité du Queensland.» a-t-il ajouté.

INDE:

Au moins 9 morts et 25 blessés dans un accident de la route New Delhi

Au moins neuf personnes ont été tuées et 25 autres blessées, dimanche, dans un accident de la route dans L'Etat d'Himachal Pradesh, dans le nord de l'Inde, ont annoncé des sources policières.

L'accident s'est produit vers 16h30 lorsqu'un bus est tombé d'un pont surplombant une rivière dans le district de Sirmaur à Himachal Pradesh, ont indiqué les sources policières.

Le bus était en route vers la ville de Renuka Ji à Nahan lorsque le chauffeur a perdu le contrôle de son véhicule avant de se précipiter dans la rivière Jalal, a précisé l'officier de police, Virender Singh Thakur.

Quatre passagers, dont trois femmes, sont morts sur le coup, tandis que cinq autres blessés graves ont succombé à leurs blessures dans un hôpital local, a-t-il déclaré. Selon des témoins oculaires, le bus était roulait à vive vitesse lorsqu'il traversait le pont.

LIBYE:

La marine secourt 113 migrants clandestins au large de la côte ouest

La marine libyenne a annoncé dimanche avoir secouru 113 migrants clandestins, y compris des femmes et des enfants, au large de la côte ouest du pays.

Les garde-côtes en patrouille, avec l'aide d'un bateau appartenant à un champ gazier, ont porté secours aux migrants qui se trouvaient à bord d'une embarcation pneumatique, a affirmé la marine libyenne dans un communiqué.

L'opération de secours s'est déroulée à quelque 75 km des côtes de Tripoli. Les migrants se sont avérés originaires de différents pays africains.

Les migrants secourus ont ensuite été évacués vers un centre de réception à Zawiya, ville située à 45 km à l'ouest de Tripoli, précise le communiqué.

Des milliers de migrants clandestins choisissent chaque année de traverser la Méditerranée en direction de l'Europe depuis la Libye, plongée dans le chaos après la chute de Mouammar El-Guedhafi en 2011.

INDE :

3 enfants tués dans l'explosion d'une bombe près d'un champ de tir de l'armée

Trois enfants ont été tués dans l'explosion d'une bombe près d'un champ de tir de l'armée indienne dans le district d'Anjaw, dans l'Arunachal Pradesh (nord-est), a annoncé dimanche une source de la défense.

«Trois enfants ont été tués sur le coup quand une bombe, qu'ils ont pris pour un jouet, a explosé près d'un champ de tir de l'armée indienne dans le district d'Anjaw», a précise la source.

Le ministre en chef de l'Etat d'Arunachal Pradesh, Pema Khandu, a exprimé son étonnement et son chagrin face à cet accident et présenté ses condoléances aux familles des trois enfants tués.

Il a mis en garde les villageois de ne pas s'approcher des zones dangereuses telles que les champs de tir de l'armée et a demandé à l'armée indienne d'émettre des avis ou d'installer des panneaux indiquant les zones à risque.

«De tels incidents ne devraient pas se reproduire, des mesures de précaution extrêmes doivent être mises en place par l'armée, l'administration civile et les anciens du village», a déclaré Khandu.

OUGANDA:

Plus de 1.000 travailleurs sanitaires à haut risque vaccinés contre le virus Ebola

Plus de 1.000 travailleurs sanitaires parmi les plus exposés ont été vaccinés contre le virus Ebola dans les zones à haut risque en Ouganda, a déclaré hier l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au total 1.175 travailleurs sanitaires de première ligne ont été vaccinés dans trois des cinq districts frontaliers situés à l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC), où une épidémie de la maladie s'est déclarée, a indiqué l'OMS dans un communiqué. «Le processus de vaccination se déroule bien. Mardi, l'équipe de vaccination se rendra dans le 4e district», a affirmé l'OMS. L'Ouganda a commencé à vacciner le personnel sanitaire de première ligne contre le virus Ebola le 7 novembre avec le soutien de l'OMS.

Au moins 2.100 doses de vaccin expérimental anti-Ebola sont actuellement disponibles dans ce pays d'Afrique de l'Est, a précisé l'organisation sanitaire mondiale, ajoutant que des doses supplémentaires avaient été demandées.

Avec des taux de mortalité élevés allant de 50% à 89%, le virus Ebola, hautement contagieux, peut provoquer divers symptômes: fièvre, vomissements, diarrhées, douleurs ou malaise généralisé et, dans de nombreux cas, des hémorragies internes et externes.

SANTÉ:

Une enquête internationale dénonce les lacunes du contrôle des implants médicaux

Une enquête internationale réalisée par 59 médias, publiée dimanche, dénonce les lacunes du contrôle des implants médicaux (pacemaker, prothèse de hanche...) en Europe, notamment en France, en évoquant des incidents de plus en plus nombreux, difficiles à quantifier et à identifier.

Cette enquête baptisée «Implant Files» a été menée par plus de 250 journalistes dans 36 pays, dans le cadre du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), dont ceux du Monde, de Radio France et de Premières Lignes (producteur de l'émission «Cash Investigation») en France.

Au terme de leurs recherches, ils affirment le nombre d'incidents liés aux «dispositifs médicaux» (pompes à insuline, pacemakers, prothèses mammaires, de hanche, d'épaule ou de genou) augmente partout dans le monde.

Aux Etats-Unis, qui disposent d'un recueil de déclarations via une base de données, ces incidents auraient causé 82.000 morts et 1,7 million de blessés en dix ans, et auraient été multipliés par cinq, selon les estimations de l'ICIJ.

En France, selon les chiffres de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), qui tient un répertoire des signalements de matériovigilance, le nombre d'incidents lié à ces implants aurait doublé en dix ans, avec plus de 18.000 cas en 2017 et environ 158.000 incidents en dix ans, selon Le Monde. En Belgique, quelque 3.800 «incidents» ont été recensés depuis 2013, mais ce décompte serait «largement sous-estimés», selon Le Soir.

Les données resteraient globalement très incomplètes et souvent confidentielles, selon l'enquête, rendant impossible de dénombrer avec précision les incidents et de connaître la marque et le modèle des implants posés, et donc de retrouver les patients en cas de problème.

En France, «le nombre global» de dispositifs commercialisés n'est ainsi «pas approchable», reconnaît Jean-Claude Ghislain, directeur pour les situations d'urgence, les affaires scientifiques et la stratégie européenne à l'Agence du médicament ANSM, cité par Le Monde.

En France, où les professionnels de santé doivent déclarer ces incidents aux autorités, cette obligation serait peu respectée, alors qu'un nouveau règlement européen de 2017 se contente de demander aux Etats membres de l'UE d'«encourager» les médecins à les déclarer, regrette les auteurs.

L'enquête déplore également des échanges peu transparents entre autorités de santé concernant ces incidents graves, alors qu'une base de données européenne, Eudamed, doit être mise en ligne en 2020, mais que les Etats membres sont en désaccord sur le degré d'informations à donner.

APS

SELON UNE ÉTUDE DE L'ONU:

Le domicile est «l'endroit le plus dangereux» pour les femmes

Plus de la moitié des femmes assassinées dans le monde en 2017 ont été tuées par leur compagnon ou des membres de leur famille, ce qui fait du domicile «l'endroit le plus dangereux pour une femme», selon une étude de l'ONU publiée dimanche.

Dans cette étude diffusée à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes, le Bureau des Nations unies sur la Drogue et la Criminalité a calculé que sur un total de 87.000 homicides de femmes dans le monde en 2017, environ 50.000 (58%) ont été commis par leur compagnon ou des membres de leur famille.

Environ 30.000 (34%) ont été commis par le partenaire de la victime.

«Cela représente environ six femmes tuées toutes les heures par quelqu'un qu'elles connaissent», a observé le Bureau des Nations unies sur la Drogue et la Criminalité, basé à Vienne.

La grande majorité (environ 80%) des victimes d'homicides dans le monde sont des hommes, mais «les femmes continuent à payer le prix le plus élevé en termes d'inégalité hommes-femmes, de discrimination et de stéréotypes négatifs», a déclaré le chef du Bureau de l'ONU, Iouri Fedotov. «Elles sont aussi celles qui ont le plus de probabilité d'être tuées par leur compagnon ou des membres de leur famille (...) ce qui fait du domicile l'endroit le plus dangereux pour une femme», a-t-il souligné.

«Le fait que les femmes continuent à être victimes de ce type de violences davantage que les hommes dénote un déséquilibre dans les rapports de pouvoir entre hommes et femmes dans la sphère domestique».

Selon les calculs du Bureau de l'ONU, le taux global de femmes victimes d'homicide s'élève à 1,3 victime pour 100.000 femmes.

En outre, l'Afrique et les Amériques sont les régions du monde où les femmes ont le plus de risques d'être tuées par leur compagnon ou un membre de leur famille. En Afrique, le taux s'élève à 3,2 victimes pour 100.000 femmes, dans les Amériques 1,6, en Océanie 1,3 et en Asie 0,9. Le taux le plus bas est observé en Europe, où il s'élève à 0,7. Selon le Bureau de l'ONU, «aucun progrès tangible» pour combattre ce fléau n'a été fait ces dernières années «en dépit de législations et de programmes développés pour éradiquer les violences contre les femmes».

Les conclusions du rapport «soulignent le besoin d'une prévention de la criminalité et d'une justice pénale efficaces pour affronter les violences contre les femmes».

Le rapport appelle aussi à une meilleure coordination entre la police et la justice pour que les auteurs de violences soient tenus responsables de leurs actes. Le rapport préconise enfin l'importance d'impliquer les hommes dans les solutions, notamment à travers l'éducation dès le plus jeune âge.

SÉISME EN IRAN:

Plus de 700 blessés

Le bilan du puissant séisme de magnitude 6,4 qui a frappé dimanche la province de Kermanshah dans l'ouest de l'Iran, s'est alourdi à plus de 700 blessés, pour la plupart légèrement, sans causer de dégâts majeurs, selon un nouveau bilan publié hier par la Télévision iranienne.

Selon le Service national d'urgence, «le dernier chiffre des blessés s'établit à 716», indique un bandeau publié à l'antenne.

Seuls 33 blessés restaient hospitalisés en milieu de matinée, a précisé la télévision.

L'épicentre du séisme a été localisé dans la province de Kermanshah, près de la frontière avec l'Irak. Les autorités n'ont fait état d'aucun mort en Iran.

Un précédent bilan des autorités locales, faisait état d'au moins 260 blessés.

Plus tôt, un responsable du Croissant-Rouge iranien, Morteza Salimi, cité par l'AFP, avait indiqué que la plupart des blessés l'avaient été dans un mouvement de panique ayant suivi la première secousse tellurique.

Sur le plan matériel, le séisme, dont l'épicentre était assez profond, n'a occasionné que des dégâts mineurs, selon les médias iraniens.

La télévision s'est limitée à montrer des images de fissures à l'intérieur d'habitations.

Selon l'Institut de géophysique de l'Université de Téhéran, la secousse initiale, d'une magnitude de 6,4 a été suivie de sept répliques dans l'heure qui a suivi, dont la plus forte de magnitude 5.2. Novembre 2017, un séisme de magnitude 7,3 survenu dans la même zone avait fait 620 morts et plus de 12.000 blessés en Iran ainsi que huit morts en Irak. Décembre 2003, un autre séisme avait anéanti la ville historique de Bam, dans la province de Kerman (sud-est), faisant au moins 31.000 morts.

Juin 1990, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,4 avait fait 40.000 morts, plus de 300.000 blessés et 500.000 sans-abri dans le nord du pays.

NOUVELLE-ZÉLANDE:

Près de 150 «dauphins pilotes» meurent sur une plage éloignée

Près de 150 globicéphales, également connus sous le nom de «dauphins pilotes», ont péri après s'être échoués sur une plage éloignée de l'île Stewart, dans le sud de la Nouvelle-Zélande, ont annoncé hier les autorités.

Cet échouement inexpliqué a été découvert par un randonneur samedi soir sur cette île qui est la troisième plus grande de Nouvelle-Zélande, et se situe à une trentaine de kilomètres au sud de l'île du Sud. Sur les 145 mammifères, la moitié étaient morts au moment de leur découverte. Compte tenu de l'éloignement de la plage et de la difficulté à y accéder, les autorités ont décidé d'euthanasier les autres.

«Malheureusement, la probabilité de parvenir à remettre les autres à l'eau était extrêmement faible», a déclaré Ren Leppens, haut fonctionnaire du ministère de la Conservation (DOC) sur l'île Stewart. «Le lieu éloigné, le manque de personnel disponible à proximité et la dégradation de l'état des animaux ont fait que l'euthanasie était la chose la plus humaine à faire. Pour autant, c'est toujours une décision qui vous brise le cœur», a-t-il ajouté. Les échouements de cétacés sont fréquents en Nouvelle-Zélande. Les autorités sont confrontées en moyenne à plus de 80 cas par an. Mais la plupart du temps, seul un animal échoue à la fois.

Dimanche, 10 orques pygmées ont été retrouvés coincés sur la plage de 90 Mile Beach, dans le nord de l'île du Nord. Deux sont déjà morts, et les autorités tenteront mardi de remettre à l'eau les huit autres. Un grand cachalot a par ailleurs péri dans la nuit de samedi à dimanche non loin, à Doubtless Bay. Un cachalot pygmée femelle a également été découvert sur la côte ouest de l'île du Nord. Les causes précises des échouements sont inconnues. Ils peuvent être dus à des maladies, à des erreurs de navigation, à la marée descendante, à une météo défavorable ou au fait d'être poursuivi par un prédateur.

TAÏWAN:

Séisme de magnitude 5,6 au large de la côte ouest

Un séisme de magnitude 5,6 s'est produit hier au large de la côte ouest de Taïwan, selon l'Institut d'études géologiques américain (USGS), et a été ressenti jusqu'à Hong Kong, situé à 470 kilomètres de l'épicentre. Le tremblement de terre a eu lieu à quelque cent kilomètres de l'archipel Pescadores (ou Penghu) dans le détroit de Taïwan, à une profondeur de 13 km, et à 7h57 locales hier matin (23h57 GMT dimanche soir). Aucune victime et aucun dégât matériel n'étaient immédiatement signalés. Des médias locaux ont indiqué que, pris de panique, des habitants quittaient leur domicile après avoir ressenti le séisme à Magong, la principale ville des îles Pescadores, un petit archipel qui dépend de Taïwan. Selon l'office central du climat de Taïwan, la magnitude de ce phénomène naturel est de 6,1.

L'observatoire de Hong Kong a fait état de signalements de secousses ressenties par des habitants, précisant que l'épicentre se situe à 470 km au nord-est de l'ancienne colonie britannique. L'île de Taïwan se trouve près de la jonction de deux plaques tectoniques et est régulièrement secouée par des séismes.

En février, la ville de Hualien (est) avait été frappée par un séisme de magnitude 6,4, qui avait fait 17 morts. Le pire bilan ces dernières décennies a été enregistré en septembre 1999, lorsqu'un séisme de magnitude 7,6 avait fait quelque 2.400 morts.

APS

ÉTATS-UNIS:

Les incendies de Californie maîtrisés

Après plus de deux semaines de lutte, les pompiers ont réussi à maîtriser «à 100%» les incendies de Californie aux Etats Unis dont le «Camp fire», le plus meurtrier de l'histoire de cet Etat de l'Ouest américain ayant fait au moins 85 morts, selon un bilan officiel revu à la baisse.

Un précédent bilan faisait état d'au moins 87 morts et les autorités locales ont admis avoir fourni une information erronée. En revanche, le nombre de personnes portées disparues est désormais passé à 296, contre 249, selon un précédent bilan. Parmi ces personnes, beaucoup pourraient ne pas avoir conscience d'être recherchées, indique-t-on. Les pompiers ont annoncé dimanche être venus à bout de ce feu qui a brûlé quelque 620 km2 dans le nord du «Golden State», rasant notamment la petite ville de Paradise.

Les pluies des derniers jours sur cette région de la côte Ouest des Etats-Unis ont aidé à éteindre le feu mais ont

également rendu difficile la recherche de restes humains par les secours.

L'incendie, qui s'était déclenché le 8 novembre courant, a détruit près de 14.000 habitations, 530 commerces et 4.500 autres bâtiments, ont précisé les pompiers californiens (Cal Fire).

Des milliers de pompiers ont été mobilisés et des dizaines de milliers de personnes ont été forcées d'évacuer. Le président américain Donald Trump, qui s'était rendu sur place il y a une semaine, avait exprimé sa «tristesse». Sa première réaction, pointant la mauvaise gestion selon lui des forêts par l'Etat de Californie, avait été critiquée. Trois personnes ont par ailleurs trouvé la mort dans un autre incendie d'ampleur plus au sud, touchant la célèbre station balnéaire de Malibu. Ce feu, le «Woolsey fire», qui a dévasté plus de 390 km2, est lui aussi entièrement maîtrisé. L'origine des deux incendies n'a pas encore été identifiée mais plusieurs victimes ont lancé une action en justice à San Francisco contre le fournisseur local d'électricité Pacific Gas & Electricity (PG&E). Selon la plainte, l'incendie aurait été causé par des «étincelles» sur une ligne à haute tension de la société.

La Californie, victime de sécheresse chronique depuis plusieurs années, a connu plusieurs incendies majeurs depuis un an.

HYPERACTIVITÉ
Les médicaments ne bloquent pas la croissance

Selon une nouvelle étude de la clinique Mayo, les médicaments utilisés pour soigner le trouble de déficit de l'attention hyperactivité n'auraient aucune répercussion sur la croissance des enfants.

Les médicaments stimulants (comme la Ritaline) prescrits pour traiter le déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ne retarderont pas la croissance des enfants qui en prennent tous les jours. C'est la conclusion d'une étude dirigée par le Dr Slavica Katusic, professeur agrégé de pédiatrie à la clinique Mayo de Rochester (Minnesota).

Le Dr Katusic sait que de nombreuses études, très mitigées, ont déjà été publiées sur le sujet. Certaines concluant que les médicaments bloquent la croissance et d'autres que qu'ils n'empêchent pas les enfants de grandir. Mais selon le médecin de la clinique Mayo, ces études avaient toutes des limites car elles portaient sur trop peu d'enfants.

En revanche, le Dr Katusic affirme (non sans surprise) que son étude à lui est unique, car elle a permis de comparer un groupe personnes atteintes de trouble de déficit de l'attention prenant régulièrement des médicaments à un groupe de personnes hyperactives ne prenant pas de médicaments et un groupe ne souffrant pas de TDAH. Tous ont été suivis de l'enfance à l'âge adulte.

Plus de 20 ans de suivi

La durée moyenne du suivi était de 26 ans pour ceux avec le TDAH et 23 ans pour les personnes sans TDAH. Environ 70% des personnes atteintes de TDAH qui ont terminé l'étude avait pris des médicaments stimulants pendant plus de 3 mois. L'équipe du Dr Katusic a suivi 340 enfants atteints de TDAH et 680 non atteints par la maladie. "Nous avons comparé leur taille quand ils étaient enfants et quand ils ont été adultes," explique le médecin. Les chercheurs n'ont noté aucune différence dans la taille adulte entre ceux qui ont pris des médicaments pour le TDAH et ceux qui n'en ont pas pris.

Une croissance plus tardive malgré tout

Les chercheurs ont noté que les garçons atteints de TDAH traités avec des stimulants pendant 3 mois ou plus avaient une poussée de croissance plus tardive que les garçons qui ne prenaient pas ces médicaments. Mais ils n'ont pas noté de différence de taille une fois parvenus à l'âge adulte.

"Ni le TDAH chez l'enfant lui-même, ni les médicaments stimulants n'ont pu être associés à une différence de stature chez les adultes", a affirmé le Dr Katusic.

L'ALIROCUMAB DIVISE PAR DEUX LES CRISES CARDIAQUES

Un anticholestérol expérimental conçu par le laboratoire Sanofi et son partenaire américain Regeneron Pharmaceuticals a divisé par deux le nombre de crises cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux dans le cadre d'un essai clinique, selon les résultats d'une étude scientifique américaine présentée au Congrès de la société européenne de cardiologie.

Le traitement développé par Sanofi et Regeneron, l'alirocumab, fait partie d'une nouvelle catégorie de molécules, les inhibiteurs de PCSK9 (un gène du foie connu pour réguler le taux de mauvais cholestérol).

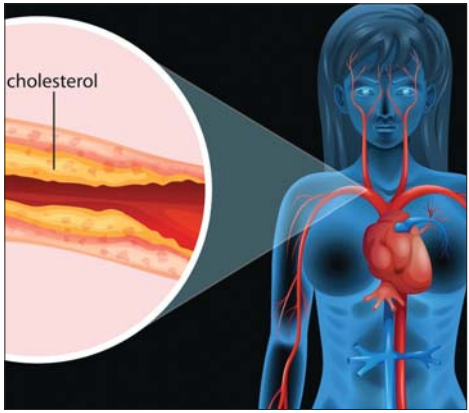

Une diminution du taux de mauvais cholestérol et des maladies cardiaques

Les chercheurs de l'Université de l'Iowa ont testé l'efficacité du médicament anticholestérol alirocumab sur les risques de maladies cardiovasculaires et le taux de mauvais cholestérol. Les scientifiques ont analysé les résultats de l'essai clinique de phase 3 Odyssey réalisé sur 5000 malades pendant 104 semaines.

Les résultats de leur étude révèlent que ce nouveau médicament a permis une réduction de 62% du mauvais cholestérol (LDL). En effet, l'alirocumab, associé à un traitement hypolipémiant (statines) à la dose maximale tolérée, a permis d'obtenir au bout de 24 semaines, une forte réduction du mauvais cholestérol (LDL). Et pendant la durée de l'étude, il a aussi divisé par deux le nombre de crises cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux.

« D'avoir un tel résultat si vite dans cette étude est très encourageant », a déclaré Jennifer Robinson, cardiologue à l'Université de l'Iowa et co-auteur de l'étude. En revanche, comme ces essais ont été réalisés de manière rétrospective, il est important de mettre en place d'autres études pour valider ces résultats ».

Des chiffres alarmants

Les maladies cardiovasculaires provoquent en Europe deux fois plus décès que les cancers et tuent environ 4 millions de personnes par an. 1,8 millions d'entre elles souffrent de maladies coronariennes, un million des suites d'un AVC et 1,2 d'autres maladies cardiaques. Ces chiffres ont été publiés par les chercheurs de l'Université d'Oxford qui ont regroupé et analysé les données médicales et scientifiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le Motilium partiellement retiré de la vente

Les formes les plus dosées du Motilium, un médicament prescrit contre les nausées et les vomissements, seront retirées de la vente la semaine prochaine. On reproche à ce médicament de provoquer des troubles cardiaques.

Le Motilium (et tous les médicaments génériques à base de dompéridone) est un médicament qui lutte contre les nausées et les vomissements commercialisé en France depuis plus de 30 ans. Mais en mars 2013, l'Agence européenne du médicament a décidé de lancer une évaluation du rapport bénéfice/risque car la dompéridone est suspectée de provoquer des troubles cardiaques comme des altérations de l'activité électrique du cœur ainsi que des arythmies (des battements du cœur irréguliers). Cette réévaluation s'est terminée en juillet dernier. Elle a confirmé le risque d'effets indésirables cardiaques graves associés à l'utilisation de dompéridone. Ce risque est accru chez les patients de plus de 60 ans, chez ceux qui reçoivent une dose quotidienne de plus de 30 mg ou en cas de prise concomitante d'autres médicaments pour le cœur.

De ce fait, de nouvelles mesures ont été mises en place pour minimiser les risques dans l'usage du médicament, sans pour autant le retirer totalement de la vente. Seules les formes les plus fortement dosées (c'est-à-dire celles qui contiennent plus de 20 mg de dompéridone) ne seront plus disponibles chez le pharmacien à compter du 10 septembre.

Pour les formes les plus faiblement dosées, les recommandations sont les suivantes :

- Le médicament reste indiqué pour le « soulagement des symptômes de type nausées ou vomissements » et dans cette indication uniquement.
- Une dose maximale quotidienne de 30 mg chez l'adulte et l'adolescent à partir de 12 ans, et de 0,75 mg/kg chez le nouveau-né, le nourrisson, l'enfant de moins de 12 ans) et l'adolescent de moins de 35 kg.
- La durée du traitement ne doit pas dépasser une semaine.

En outre, de nouvelle contre-indications ont été ajoutées : insuffisance hépatique modérée ou sévère, affections qui allongent ou pourraient modifier la conduction cardiaque, affections cardiaques sous-jacentes, prise concomitante de certains médicaments (qui allongent l'intervalle QT, inhibiteurs du cytochrome P450 3A4)

In topsante.fr

L'Agence européenne du médicament recommande de moins utiliser la bromocriptine

Les médicaments à base de bromocriptine, (qui arrêtent la lactation) ne doivent plus être autant prescrits, selon les recommandations de l'Agence européenne du médicament (EMA).

Vendue sous la marque Parlodel (Meda Pharma) et sous forme de génériques, la bromocriptine est la substance active qui agit sur les circuits nerveux de la dopamine. Elle est utilisée pour les patients atteints de la maladie de Parkinson, et elle est très souvent prescrite aux femmes qui viennent d'accoucher et ne désirent pas allaiter.

L'agence française du médicament, l'ANSM, avait déjà révélé des effets secondaires « rares mais parfois graves », principalement cardiovasculaires (accident vasculaire cérébral, infarctus et hypertension artérielle) mais aussi neurologiques (convulsions) et psychiatriques (hallucinations). Pour cela l'Agence avait demandé une réévaluation de la bromocriptine.

«La bromocriptine ne doit pas être utilisée de manière systématique pour prévenir ou stopper la lactation », indique une recommandation approuvée par le comité européen de coordination (CMDh) qui est l'entité européenne représentant les différentes agences nationales du médicament.

Les médicaments contenant cette substance ne devraient plus désormais être prescrits que lorsqu'il existe des "raisons impérieuses" d'arrêter la lactation, comme l'infection par le virus du sida ou pour éviter tout stress supplémentaire après la perte d'un bébé pendant ou juste après l'accouchement, selon le CMDh. En effet, si la femme n'allaite pas, la lactation s'interrompt d'elle-même en une à deux semaines. « De plus, existe des alternatives thérapeutiques à la bromocriptine dans le cas où la lactation doit être stoppée pour des raisons médicales » rappelle l'agence française du médicament ANSM.

«La bromocriptine est disponible dans les pays de l'Union européenne depuis 1973 et le nombre absolu d'effets secondaires graves rapportés aux autorités est très bas, avec un taux d'incidence estimé entre 0,005 % à 0,4%» rappelle le CMDh.

Moins de surdosage d'antidouleurs avec le cannabis thérapeutique

Une nouvelle étude laisse entendre que dans les état américains où le cannabis thérapeutique est légal, il y a moins de surdosage d'antidouleurs et moins de risques mortels avec les médicaments opiacés.

Pour les patients souffrant de douleurs chroniques ou de fortes douleurs après une opération, il est courant, du moins aux Etats-Unis, de se voir prescrire des antidouleurs très puissants à base d'opiacés. Ces médicaments sont particulièrement addictifs et peuvent se révéler mortels s'ils sont combinés avec de l'alcool ou d'autres substances. Leur prescription est devenue tellement courante que, récemment, des chercheurs de l'Université Mc Gill de Montréal (Canada) ont publié une étude indiquant que le nombre d'overdoses impliquant des analgésiques était plus élevé que le nombre d'overdoses d'héroïne et de cocaïne réunies.

Or, une nouvelle étude, publiée récemment dans le JAMA Internal Medicine, laisse entendre que ces "accidents" provoqués par une trop forte consommation d'antidouleurs, sont beaucoup moins fréquents dans les états américains où l'usage du cannabis est légalement autorisé à des fins thérapeutiques.

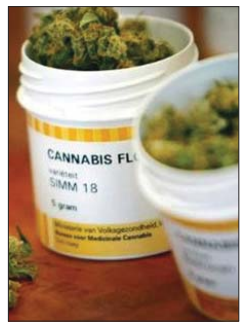

Pour arriver à cette conclusion, des chercheurs de Philadelphie ont étudié les certificats de décès recueillis par le Centre de contrôle et de prévention des maladies des Etats-Unis. Ils ont constaté comme les chercheurs canadiens, que le nombre de décès par overdose aux analgésiques opiacés avait considérablement augmentés depuis 2009. En revanche, dans les 10 états qui autorisent l'usage du cannabis thérapeutique, les overdoses de médicaments opiacés ont diminué de 25 %. Selon les auteurs de l'étude, cela est dû au fait que nombre de personnes qui souffrent de douleurs chroniques choisissent, de préférence, de les soulager avec du cannabis. Or, même si cette plante est addictive et peut être à l'origine de différents troubles, elle présente moins de danger que l'excès de médicaments antidouleur.

Ebola : un nouveau test détecte le virus en 30 minutes

Les Japonais annoncent avoir mis au point une nouvelle méthode pour détecter le virus Ebola en seulement 30 minutes. Le Professeur Jiro Yasuda et son équipe de l'Université de Nagasaki (Japon) ont révélé avoir mis au point un nouveau processus, plus rapide et moins cher que celui qui est utilisé actuellement en Afrique de l'Ouest, pour détecter le virus Ebola. Ce nouveau test permettrait de diagnostiquer la présence du virus en 30 minutes, avec un simple équipement permettant de chauffer des éprouvettes de sang. Actuellement, la méthode utilisée pour détecter le virus consiste à répliquer un gène plusieurs fois de suite pour avoir suffisamment de matière à analyser. L'inconvénient de cette méthode est qu'elle demande un équipement spécifique et qu'elle prend entre une et deux heures. "Le nouveau procédé japonais, lui, ne nécessite qu'un simple équipement de chauffe, alimenté par une batterie, et le tout ne coûte que quelques centaines de dollars, un prix que les pays en développement devraient être en mesure de payer", a précisé le Professeur Jiro Yasuda. En utilisant des techniques existantes, de l'acide ribonucléique (les molécules biologiques utilisés dans le codage des gènes) est extrait à partir de tous les virus présents dans un échantillon de sang. Celui-ci est ensuite mélangé avec une "amorce" qui amplifie les gènes spécifiques du virus Ebola et chauffé à 60-65°. Si le virus Ebola est présent, le liquide devient trouble.
On a alors la confirmation de sa présence en une demi-heure chrono.
Le dernier bilan de l'OMS démontre l'aggravation de l'épidémie en Afrique de l'Ouest. Le virus continue de progresser de manière accélérée et pourrait toucher 20 000 personnes, selon les estimations des autorités sanitaires.

SOUDAN - EGYPTE

Le Caire et Khartoum décident d'organiser des patrouilles militaires conjointes le long de leur frontière

Le Soudan et l'Egypte ont décidé dimanche d'organiser des patrouilles militaires conjointes sur leur frontière commune, et de créer à l'avenir une force conjointe pour lutter contre le terrorisme, a rapporté l'agence de presse soudanaise SUNA. Le ministre soudanais de la Défense, Awad Ibn Aouf, a rencontré son homologue égyptien Mohamed Zaki dimanche à Khartoum, la capitale soudanaise.»Les deux parties sont convenues de déployer des patrouilles conjointes sur la frontière, de former de nouveaux mécanismes frontaliers, et d'établir à l'avenir une force conjointe pour lutter contre le terrorisme et le crime transfrontalier», a indiqué Kamal Abdul Marouf, chef d'état-major de l'armée soudanaise, cité par la presse.

Les pourparlers entre les deux ministres ont été «fructueux et réussis», a-t-il déclaré, soulignant que les deux parties ont convenu de lancer plusieurs nouveaux projets conjoints en renforçant notamment les échanges de formations destinées aux officiers. Le Soudan et l'Egypte ont également convenu de maintenir leurs relations à tous les niveaux, d'améliorer leur coopération, et de nouer plus de partenariats stratégiques dans le domaine de la coopération militaire, a indiqué M. Marouf. Le ministre égyptien de la Défense est arrivé à Khartoum samedi pour une visite officielle de deux jours au Soudan.

BURKINA FASO/PUTSCH DE 2015:

Le général Diendéré devant le tribunal militaire de Ouagadougou

Le général Gilbert Diendéré a comparu hier devant le tribunal militaire de Ouagadougou dans le procès sur l'affaire de la tentative de coup d'Etat avorté de 2015 au Burkina Faso, ont rapporté des médias.

Lors de l'audience, Diendéré a nié avoir été «le cerveau» de la tentative de putsch, indiquant à la barre qu'il n'a «ni commandité, ni planifié, ni organisé, ni exécuté ce que d'aucuns appellent le coup d'Etat du 16 septembre 2015».

Le mis en cause, dont la comparution était attendue depuis le début du procès en février, et qui avait pris la tête du putsch manqué, est accusé «d'atteinte à la sûreté de l'Etat, trahison et meurtre», lors des événements qui ont fait 14 morts et 270 blessés. Ancien Chef du Régiment de sécurité présidentiel (RSP), l'unité d'élite de l'armée qui a perpétré le coup d'Etat, le général Diendéré avait pris la tête du Conseil national pour la démocratie, organe dirigeant des putschistes, avant de rendre le pouvoir face à la pression populaire et à l'armée loyaliste. Le second cerveau présumé du putsch, le général Djibrill Bassolé, était présent lui aussi lundi matin. Ancien ministre des Affaires étrangères du gouvernement Compaoré, il bénéficie d'une liberté provisoire, tandis que le général Diendéré est en détention.

Le 16 septembre 2015, des soldats du RSP avaient tenté en vain de renverser le gouvernement de transition mis en place après la chute du président Blaise Compaoré.

Le RSP était la garde prétorienne de Compaoré, évincé le 31 octobre 2014 par une mobilisation populaire après 27 ans au pouvoir. Au total, 84 accusés sont jugés dans cette affaire, dont les généraux Gilbert Diendéré et Djibrill Bassolé, cerveaux présumés du coup d'Etat manqué qui a fait 14 morts et 270 blessés. Une trentaine d'accusés ont déjà été auditionnés depuis le début du procès au mois de février dernier.

TUNISIE:

Chahed : «La crise politique a empêché de réaliser un taux élevé de croissance »

Le chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a déclaré que la Tunisie était incapable de réaliser un taux de croissance élevé au cours de cette année «à cause de la crise politique».

«Nul ne peut nier les répercussions de cette crise sur les indices de croissance. On aurait du réaliser un taux de croissance meilleur», a-t-il souligné lors du débat général sur le projet de budget de l'Etat et le projet de la loi de finances pour l'exercice 2019, à l'issue de la présentation de la déclaration du gouvernement.

Il s'exprimait lors d'une séance plénière à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), samedi soir, consacrée à l'examen du projet de budget de l'Etat et du budget économique pour l'exercice 2019.

«Bien que l'année 2019 soit difficile, il est encore possible de changer la donne, une fois que la confiance en la valeur du travail soit rétablie», a-t-il lancé, estimant indispensable de «trouver les consensus nécessaires pour surmonter les difficultés».

«Ma main demeure tendue à toutes les parties pour engager un dialogue et aplanir les difficultés», a encore indiqué M. Chahed.

Du haut de la tribune de l'hémicycle du Bardo, Youssef Chahed a suscité l'«urgence» d'examiner les projets de loi soumis au parlement, faisant remarquer que nombre de ces projets sont à caractère financier.

Il a également fait état de l'augmentation des budgets alloués à nombre de départements, en l'occurrence le ministère des Affaires étrangères qui a bénéficié d'une «augmentation de 20%». Les budgets alloués au ministère de la Justice, au ministère de l'Intérieur et au ministère de la Défense pour l'année 2019 s'élève totalement à «6 milliards de dinars, soit une augmentation de 900 millions de dinars» par rapport à l'année 2018, a souligné Chahed.

«Ces fonds ont été réservés à ces départements au détriment d'autres secteurs», a-t-il précisé.

La mobilisation de ces fonds est motivée, a-t-il dit, par «le souci de garantir la sécurité nationale, la sécurisation des frontières et la lutte contre le terrorisme qui représentent la principale préoccupation du gouvernement».

«Le gouvernement a aussi augmenté le montant des indemnités allouées aux familles des martyrs des institutions sécuritaires et militaires», a-t-il ajouté.

Selon l'agence de presse tunisienne TAP, l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) de Tunisie devrait poursuivre lundi la discussion des différents chapitres du budget de l'Etat et voter les allocations, avant d'examiner et d'adopter le projet de loi de finances pour l'exercice 2019.

Elle devrait entamer ensuite l'examen des projets de budgets de l'ARP, de la présidence de la République et de la présidence du gouvernement.

NORD MALI:

1.500 combattants ont déposé les armes depuis le lancement du DDR

Quelque 1.500 combattants ont déposé les armes dans le nord du Mali, plus de deux semaines après le lancement du processus « Désarmement, Démobilisation et Réinsertion» (DDR) le 6 novembre, a-t-on indiqué dimanche auprès de la commission nationale en charge du programme DDR et de source diplomatique.

«Environ mille cinq cent combattants ont volontairement déposé les armes à Tombouctou, Gao et Kidal (nord). C'est vérifiable sur le terrain. Nous nous attelons à lever d'éventuels d'écueils», a déclaré le président de la Commission nationale chargée du programme DDR, Zahabi Ould Sidi Mohamed, cité par les médias. L'information a été confirmée par Mohamed El Maouloud Ramadane, un responsable de la coordination des mouvements de l'Azawad (CMA).

«Malgré les difficultés, l'espoir de paix est vraiment permis», a ajouté M. Ramadane. «Je suis à Tombouctou (...) l'ambiance est conviviale. On courrait pour faire la guerre, maintenant on court pour faire la paix», a-t-il ajouté.

Il a en outre félicité la commission nationale DDR, la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) et les partenaires du Mali pour la réussite de l'évènement.

«Un problème qui avait ralenti le début de l'opération DDR est maintenant résolu», a affirmé pour sa part un diplomate en poste à Bamako. «Certains combattants exigeaient d'être recrutés +avec le grade de général+ par exemple alors qu'ils n'ont aucune formation militaire. Cette exigence a été refusée par tout le monde, y compris les partenaires étrangers du processus de paix», a précisé la source diplomatique, citée par des médias. «L'enregistrement a donné un effectif de 34.000 combattants (en principe concernés par le désarmement).

Pour la suite, il s'agit de voir ceux qui se présenteront au screening (sélection) car l'exercice est volontaire», avait expliqué le président de la Commission nationale DDR, Zahabi Sidi Ould Mohamed, au début du processus DDR, le 6 novembre.

L'accord de paix et de réconciliation au Mali, de 2015, issu du processus d'Alger, et dont l'application a accusé des retards, permet par ce processus de DDR, aux anciens combattants des groupes signataires de rendre leurs armes pour intégrer l'armée régulière ou bien bénéficier d'un programme de soutien à la réinsertion dans la vie civile.

L'exécution du programme DDR est censée constituer une nouvelle étape importante vers le retour de la stabilité dans le nord du Mali, qui était tombé sous la coupe de groupes terroristes qui ont été ensuite défaits à la faveur d'une intervention militaire internationale.

CÔTE D'IVOIRE/CRISE DE 2011:

97% des «exilés» ont regagné le pays

Quelque 97% des personnes ayant quitté la Côte-d'Ivoire dans la foulée de la crise post-électorale de 2011 ont regagné le pays, a déclaré la ministre ivoirienne en charge de la Cohésion sociale, Mariatou Koné.

S'exprimant dimanche sur les ondes de la radio nationale, la ministre a précisé que sur «les 326 000 Ivoiriens qui sont partis de la Côte d'Ivoire, plus de 97% sont rentrés» au pays.

«Les actions menées par le gouvernement dans le sens de la réconciliation ont», selon la ministre, «contribué à favoriser le retour des exilés et notamment la signature en août 2018 d'une ordonnance d'amnistie par le président de la République». La responsable a assuré que les exilés de retour, bénéficient d'un plan d'insertion qui englobe leur intégration socio-professionnelle, la scolarisation des enfants et la réparation des préjudices subis. Elle a révélé dans la foulée, être encore «en contact» avec des exilés et annoncé leur retour pour bientôt. La crise qui avait fait plus de 3.000 morts en cinq mois avait été provoquée par le refus de l`ex-président Laurent Gbagbo de reconnaître la victoire de son rival Alassane Ouattara à la présidentielle de novembre 2010.

APS

FRONTIÈRE USA-MEXIQUE:

Usage de la force contre les migrants

Quelques centaines de migrants parmi ceux qui ont parcouru le Mexique regroupés en caravane pour rallier la frontière avec les Etats-Unis ont du faire face dimanche aux gaz lacrymogènes des forces de l'ordre américaines pour mettre à l'échec leur tentative de forcer des barrières métalliques de délimitation.

Environ 5.000 migrants de la caravane, principalement en provenance du Honduras mais aussi du Salvador et du Guatemala, sont arrivés cette semaine à Tijuana, dans le nord-ouest du Mexique après avoir parcouru plus de 4.000 kilomètres en un peu plus d'un mois pour fuir la violence et la pauvreté au Honduras, dans l'espoir d'entrer aux Etats-Unis.

Venus initialement pour réclamer la possibilité de déposer une demande d'asile, ces Centraméricains ont tenté, après une manifestation pacifique aux abords de la frontière au niveau de la ville de Tijuana, de grimper sur une barrière pour approcher le sol américain.

Une tentative qui a été réprimée sans ménagement par les forces de l'ordre, qui ont fait usage de balles de caoutchouc ainsi que de gaz lacrymogène, ont rapporté des médias sur place.

Des hélicoptères de l'armée américaine survolaient également la zone alors que des milliers de militaires ont été stationnés par Washington en prévision de ces différentes percées. Cet incident a contraint les garde-frontières américains à la fermeture dimanche des points de passage entre la ville mexicaine de Tijuana et la ville américaine mitoyenne de San Diego. La frontière était fermée aux voitures et aux piétons jusqu'à nouvel ordre, a déclaré sur Twitter l'antenne de San Diego de l'agence fédérale des douanes et de la protection des frontières. Elle a finalement été rouverte dans la soirée, après de longues heures à rester close.

Les menaces de Trump ne dissuadent pas les migrants

L'incident est intervenu quelques heures après que le président américain Donald Trump eut renouvelé ses menaces de fermeture de la frontière américano-mexicaine «si c'est nécessaire, pour une raison ou une autre». «Les migrants à la frontière sud ne seront pas autorisés à entrer aux Etats-Unis en attendant que leurs demandes soient individuellement approuvées par la justice», a tweeté M. Trump samedi soir, ajoutant que «tous resteront au Mexique».

Ces tweets sont intervenus après que le Washington Post eut rapporté, le jour même, que le nouveau gouvernement du Mexique avait convenu de soutenir le plan du gouvernement américain visant à refondre sa politique d'asile.

Selon le Washington Post, cet accord stipule que les demandeurs d'asile restent au Mexique pendant que leur demande d'asile est examinée aux Etats-Unis.

Cependant, la nouvelle ministre mexicaine de l'Intérieur, Olga Sanchez Cordero, qui entrera en fonctions le 1er décembre prochain, a démenti samedi dans un communiqué l'existence d'un tel accord.

Mésaventure et situation entre deux feux

Selon la presse mexicaine, la police à Tijuana aurait dispersé dimanche la manifestation de migrants, générant des scènes de chaos. En fin de journée, des forces anti-émeutes mexicaines ont été déployées en certains points stratégiques de la ville. Le ministre mexicain de l'Intérieur actuel , Alfonso Navarrete, a fait savoir que la tentative de traverser la frontière de force par un groupe de demandeurs a incité, les autorités mexicaines à renforcer la présence policière à plusieurs postes frontaliers de Tijuana (nord-ouest), à 3 km des Etats-Unis. «Ce sera une opération policière. Nous n'allons en aucun cas déployer des troupes militaires, car cela ne correspond ni aux ordres ni aux convictions du président Enrique Pena», a affirmé le ministre lors d'une interview avec la chaîne d'informations Milenio. Les instigateurs de l'incident seront renvoyés dans leur pays une fois leur identité établie, a averti le ministre. «Ce n'est pas la façon de le faire et ils savaient d'une manière ou d'une autre qu'ils ne pourraient pas entrer sur le territoire américain de cette façon», a-t-il souligné. Vendredi dernier, le maire de Tijuana, Juan Manuel Gastélum, avait déclaré l'état de crise humanitaire, indiquant que sa ville ne possédait pas assez d'infrastructures pour répondre à l'afflux de 5.000 migrants.

PALESTINE:

Les forces d'occupation procèdent à une large campagne d'arrestations de Palestiniens

Les forces d'occupation israéliennes procèdent à une large campagne d'arrestations de Palestiniens, dont des enfants et des dirigeants du Fatah à El-Khelil en Cisjordanie et à El-Qods occupés, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa.

«Les forces israéliennes de l'occupation ont arrêté huit Palestiniens dont deux enfants à El-Khelil au sud de la Cisjordanie occupée, sachant que les soldats de l'occupation ont envahi différentes régions», a indiqué l'agence.

Deux autres enfants de dix (10) ans ont été arrêtés la veille pendant la nuit, près d'Al-Haram Al-Ibrahimi dans la ville d'Al-Khelil, a ajouté Wafa.

Au total, 32 Palestiniens ont été arrêtés lundi à El-Qods Occupée dont des dirigeants du mouvement «Fatah». «La campagne d'arrestation a touché tous les quartiers et les localités de la ville sainte», selon des sources locales.

Ces actes de répression interviennent dans la foulée d'un sit-in tenu par des Palestiniens en protestation contre la prolongation de l'arrestation du gouverneur d'El-Qods occupée, Adnan Ghaith, jusqu'à jeudi. Il est à signaler que 908 enfants palestiniens ont été arrêtés par les forces d'occupation israéliennes, depuis le début de l'année en cours, jusqu'au mois d'octobre écoulé, selon le Club du prisonnier palestinien. Mardi et Mercredi derniers, dix autres Palestiniens de différentes régions de la Cisjordanie occupée, dont un parlementaire, ont été également arrêtés, a ajouté la même source. Un rapport mensuel des institutions palestiniennes des prisonniers et des droits de l'Homme a fait état de 511 personnes de différentes régions des territoires palestiniens occupés, arrêtées durant le mois d'octobre écoulé par les forces d'occupation, parmi elles 74 enfants et 15 femmes.

SYRIE:

L'attaque chimique contre la ville d'Alep, une tentative de torpiller le processus politique

La ville septentrionale syrienne, Alep, a été la cible samedi soir d'une attaque terroriste au gaz toxique, qui a provoqué une centaine de cas de suffocation parmi les civils, suscitant l'inquiétude du gouvernement syrien qui affirme que ces actes visent à torpiller la relance du processus politique.

Le gouvernement syrien a imputé l'attaque aux groupes terroristes qui se trouvent à Alep, où des dizaines de personnes, dont des femmes et des enfants, ont afflué la nuit vers un hôpital de la ville, certains allongés sur les brancards du Croissant-Rouge, ou alors portés par des proches, selon des journalistes sur place.

«Les groupes terroristes armés ont visé en soirée les quartiers de Khaldiyé et Al-Nil dans la ville d'Alep avec des roquettes contenant des gaz toxiques», a rapporté l'agence de presse syrienne Sana.

L'agence a fait état de «107 cas de suffocation», après l'utilisation par les groupes terroristes des «roquettes contenant des gaz toxiques» dans cette région «démilitarisée». En représailles, «des frappes ont été menées par des avions de l'armée russe» contre des positions de terroristes, selon le ministère de la Défense russe qui a assuré que «toutes les cibles ont été détruites». Sur le front politique, le ministre turc de la Défense Hulusi Akar et son homologue russe Serguei Choïgou ont «échangé leurs opinions sur les dernières provocations, qui selon les deux responsables, visent à nuire à l'accord de Sotchi», conclu le 17 septembre par Ankara et Moscou prévoyant la création de «zones démilitarisées» pour séparer les territoires insurgés des régions sous contrôle du gouvernement syrien.

L'accord devait officiellement entrer en vigueur à la mi-octobre, mais sur le terrain certaines dispositions n'ont pas été respectées, et des escarmouches opposent régulièrement les forces syriennes aux groupes terroristes. Un nouveau round de pourparlers sur la Syrie est également prévu les 28 et 29 novembre à Astana, capitale du Kazakhstan. Des émissaires de l'Iran, de la Russie et de la Turquie devront discuter notamment de la situation à Idleb (nord-ouest) syrien et la création des conditions pour le retour des réfugiés et déplacés, et le rétablissement du pays post-conflit», explique le ministre kazakh des Affaires étrangères Kaïrat Abdrakhmanov.

Parrainé par la Russie et l'Iran ainsi que la Turquie, le processus d'Astana réunit depuis janvier 2017, sans implication de Washington, des représentants du gouvernement syrien et une délégation de l'opposition.

Le Conseil de sécurité de l'ONU sommé de condamner l'attaque chimique

Au lendemain de l'attaque, le ministère syrien des Affaires étrangères a, dans un communiqué, demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de condamner l'attaque aux armes chimiques commise par les terroristes dans la ville d'Alep, dans le nord de la Syrie, au cours de laquelle ils ont tiré des dizaines de projectiles contenant du gaz chloré.

Il a également demandé au Conseil de sécurité de prendre des mesures à la fois préventives et punitives contre les pays soutenant les groupes terroristes en Syrie. Le communiqué, transmis à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), montre du doigt également les soi-disant «Casques blancs», affirmant qu'il s'agissait en réalité d'une organisation soutenue par l'Occident qui, sous couvert d'apporter une prétendue aide humanitaire dans les zones insurgées, mettait fréquemment en scène des attaques à seule fin d'incriminer le gouvernement syrien.

La veille de l'attaque, l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, Staffan De Mistura, avait appelé à Rome à la relance du processus politique en Syrie, affirmant que «le statu quo n'est pas dans l'intérêt d'aucune partie».

Il a, de ce fait, insisté sur un accord d'ici fin décembre pour la mise sur pied d'un comité chargé de rédiger une nouvelle Constitution pour ce pays, affirmant qu'il était prêt à jeter l'éponge dans le cas contraire, alors que doivent se tenir les pourparlers tripartites les 28 et 29 novembre à Astana (Kazakhstan) pour discuter de la situation dans la ville syrienne d'Idleb.

Depuis janvier, le médiateur, Staffan de Mistura, qui doit quitter ses fonctions fin novembre, travaille sur la composition du Comité qui doit comprendre selon son plan 150 personnes: 50 choisies par le gouvernement, 50 par l'opposition et 50 par l'ONU pour inclure dans la réflexion des représentants de la société civile et des experts.

Ce comité serait chargé de plancher sur une loi fondamentale permettant de mener à des élections, afin de tourner la page de sept années de conflit.

Les Nations unies espèrent toutefois toujours pouvoir envoyer les invitations aux membres du comité d'ici la mi-décembre, et convenir d'une première réunion avant le 31 décembre, a dit l'émissaire, qui doit par la suite être remplacé par le diplomate norvégien Geir Pedersen. Les dirigeants de la Russie, de la Turquie, de l'Allemagne et de la France ont appelé à ce que le comité soit formé avant la fin de l'année.

APS

RÉCUPÉRATION DES CRÂNES DE CHOUHADA :

M.Zitouni : «*Réunion de la commission technique dans les prochains jours*»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a annoncé, dimanche à Relizane, qu'une réunion de la commission technique chargée du dossier de récupération des crânes de chouhada aura lieu dans les prochains jours.

En marge de sa visite dans la wilaya, le ministre a déclaré à la presse : «nous avons franchi un nouveau pas dans le dossier de récupération des crânes de chouhada de la résistance, passant des réunions de la commission mixte algéro-française à celle d'une commission technique créée dernièrement et qui a visité deux fois le Musée de l'humanité à Paris (France)».

A ce sujet, Tayeb Zitouni a fait savoir que cette commission a réussi à reconnaître 31 crânes conservés au Musée de l'humanité de Paris, affirmant que l'opération est dans la bonne voie pour la récupération des crânes de martyrs pour les inhumer dans leur patrie l'Algérie.

Par ailleurs, le ministre a indiqué, lors d'une émission à la radio de Relizane, que son département ministériel a achevé dernièrement le recensement des sites historiques (cimetières, centres de torture du colonisateur français, postes de commandement et de réunions de l'Armée de libération nationale et hauts faits de la guerre de libération au niveau national) et la numérisation de toutes leurs données. En inaugurant le siège de la Direction des moudjahidine, Tayeb Zitouni a fait part de l'achèvement de l'opération de modernisation des structures administratives du secteur au niveau central et des Directions de wilayas, lancée en début d'année courante, et qui a abouti à la numérisation de tous les dossiers des pensions de moudjahidine et ayants droit, signalant que les décisions sont établies au niveau local de même que le versement des pensions.

Le ministre s'est enquis, lors de sa visite, du projet de réalisation du Musée du moudjahid au chef-lieu de wilaya dont les travaux ont été lancés en 2014 pour une enveloppe financière de 220 millions DA et qui accuse un grand retard. A ce propos, il a insisté sur sa réception en fin mars prochain.

Tayeb Zitouni a aussi visité le centre de torture du colonisateur français à la zone zéro, située sur les hauteurs de la commune de Sidi Khettab, et a inspecté le projet de réfection du centre qui compte les ossements de 700 chouhada, avant de rendre visite à un moudjahid de la région.

En outre, le ministre a procédé à la dénomination d'un carrefour du centre ville de Relizane «Vivre ensemble en paix» et s'est enquis des travaux d'achèvement d'une trémie de la daira de Zemmoura inscrit dans le cadre du projet de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Tiaret-Relizane. Le ministre des Moudjahidine poursuivra sa visite lundi dans la wilaya où il présidera, au siège de la wilaya, une conférence historique et honorera des membres de la famille révolutionnaire.

APS

Aïn Témouchent abritera les festivités nationales de commémoration du 58e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960

La wilaya d'Ain Témouchent abritera les festivités nationales de commémoration du 58e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, a annoncé, hier à Relizane, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni . En présidant l'ouverture des travaux d'une conférence sur l'Emir Abdelkader, le ministre a indiqué que la commission nationale de préparation des fêtes et cérémonies nationales a choisi la wilaya d'Ain Témouchent pour abriter cette année les festivités officielles du 58e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, organisées sous le haut patronage du président de la Républ que, Abdelaziz Bouteflika et sous le slogan «11 décembre victoire de la volonté libre». «Nous œuvrons à généraliser les commémorations à différentes wilayas du pays pour ancrer les valeurs de novembre, en application du programme du président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika visant à valoriser le patrimoine historique et culturel lié à la résistance, au mouvement national et à la guerre de libération nationale» a souligné Tayeb Zitouni. Lors de sa visite de deux jours dans la wilaya de relizane, le ministre a inauguré le siège de la direction des moudjahidine et inspecté le projet de réalisation du Musée du moudjahid au chef-lieu de wilaya. Tayeb Zitouni a visité aussi le centre de torture du colonisateur français dans la zone zéro située sur les hauteurs de la commune de Sidi Khettab et s'est enquis du projet de restauration de ce camp qui renferme les ossements de 700 chahid, avant de rendre visite à un moudjahid de la région, d'honorer un nombre de moudjahidine et de baptiser le carrefour du centre-ville de relizane au nom du «Vivre ensemble en paix».

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION OPÉRATIONNELLE - ADRAR
SOUS-DIRECTION FONCTION SUPPORT
Département des Achats et de la Logistique
SERVICE DES ACHATS

Avis d'Appel D'OFFRES National restreint N° 57 /2018
(RELANCE)

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'ADRAR lance un avis d'appel d'offres national restreint N°: 57 /2018, pour la construction d'un siège pour centre de maintenance et production d'Adrar.

Les entreprises intéressées par le présent avis (ayant un certificat de qualification 03 et plus dont le secteur du bâtiment est l'activité principale) peuvent retirer le cahier des charges, après versement au profit de la DO d'Adrar (compte BNA d'Adrar N° : 00100.250.0300.000.135/43) de la somme de cinq mille dinars (5 000,00 DA), auprès de :

Direction Opérationnelle d'Adrar
Rue 08 mars (prés Hôpital Adrar) 01000 Adrar
SERVICE DES ACHATS

L'offre sera présentée dans deux (02) enveloppes distinctes:

1 - Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « *Offre Technique* »
2 - Une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « *Offre Financière* »

Les deux offres technique et financière accompagnées des pièces réglementaires (exigées dans le cahier des charges). Ces deux (02) enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure, qui devra être anonyme, aucun signe d'identification de l'entreprise soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure, et ne devra porter que la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL D'ADRAR
Construction d'un siège pour centre de maintenance et production d'Adrar
«SOUMISSION A NE PAS OUVRIR»
Avis D'appel D'offres National restreint N° : 57 /2018

- Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans l'instruction aux soumissionnaires, partie intégrante du cahier des charges, sous peine de rejet.
- La date limite de dépôt des offres est fixée à **QUINZE (15) jours** à 12H00 mn, à partir de la date de la 1ère parution dans la presse nationale.
- Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.
- Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00mn à l'adresse précitée.
- La validité de l'offre est fixée à cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite du dépôt des offres, délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé.

DK NEWS — Anep : 836 091 du 27/11/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT DE LA WILAYA DE OUARGLA
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE: 408015000030082

DEUXIÈME MISE EN DEMEURE AVANT RÉSILIATION

Conformément à l'article N° 149 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés et des délégations de service public.

- Vu le Marché N° 93/2018 approuvé le : 26/03/2018 portant : **(Réalisation de dédoublement de la route-reliant le carrefour Megarine et carrefour-Elksour)**
- Vu l'ordre de service de commencement des travaux N°093/2018 du : 24/04/2018.
- Vu le retard considérable enregistrée pour la livraison du projet.
- Vu l'expiration du délai contractuel
- Vu l'abondant total du chantier
- Vu notre envoi N°122/SIA/2455/D.T.P/2018 du 15/10/2018 restant sans suite
- Suite à la première mise en demeure restante sans suite

L'Entreprise ETS Hafri Mohamed sis à Tebesbest – Touggourt est **mise en demeure** pour la **deuxième fois** de reprendre les travaux et renforcer le chantier par les moyens humains et matériels **sous huitaine** à partir de la première parution dans les journaux ou le BOMOP.
Faute de quoi, une résiliation au tort exclusif sera prononcée à l'encontre de votre entreprise.

DK NEWS — Anep : 835 469 du 27/11/2018

JOURNÉES NATIONALES DU COURT MÉTRAGE AMATEUR À BOUIRA :

23 films seront projetés

Vingt-trois (23) films seront projetés lors de la 1re édition des journées nationales du court métrage amateur à Bouira, qui a débuté dimanche à la maison de la culture Ali Zaâmoum et qui s'étalera jusqu'à aujourd'hui, a indiqué la directrice de la maison de la culture .

«Il y'a 23 films qui seront projetés lors de ces journées nationales du court métrage et une récompense sera remise au premier meilleur film court métrage amateur», a expliqué Saliha Cherbi à l'APS, précisant que Bouira est présente avec 11 films qui devront être projetés lors de ces journées. Mme Cherbi a déclaré que 12 wilayas sont également présentes à cet évènement, dont l'objectif est d'encourager notamment les échanges de connaissances dans le domaine du septième art entre les différents acteurs et réalisateurs.

«Il s'agit d'une occasion pour eux d'échanger des idées, des projets, en vue de booster la production du film court métrage», a-t-elle dit. «Une enveloppe financière de 100 000 dinars ainsi qu'un cadeau symbolique seront remis à l'auteur du meilleur film. Des montants de 50 000 et 30 000 dinars seront aussi décernés au deuxième et au troisième films», a fait savoir la responsable. Selon les détails fournis par Mme Cherbi, un jury procèdera à la sélection des trois vainqueurs . Un vibrant hommage sera rendu au réalisateur Larbi Rachid, connu pour ses films notamment celui «El-Maâssara» réalisé en 1986 et par lequel il a pu récolter quatre titres d'encouragement au niveau national, a relevé Mme Cherbi. «La majorité des films court métrage qui seront projetés à cette occasion racontent en général les souffrances qu'endure la jeunesse algérienne», a encore expliqué la même responsable, qui a donné le coup d'envoi officiel de cette manifestation culturelle en présence des autorités locales de la wilaya.

BATNA:

Reprise de l'étude du plan de protection et préservation du site archéologique numide d'Imedghassen

L'étude du plan de protection et préservation du site archéologique numide d'Imedghassen, dans la commune de Boumia (30 km de Batna), vient d'être relancé, après un arrêt depuis 2012 en raison de problèmes techniques, a indiqué dimanche, à l'APS, le directeur local de la culture.

A ce propos, M. Amar Kebbour a révélé que le bureau d'études algérois, ayant mené la deuxième phase de l'étude du plan de protection et préservation de ce site vient d'être recontacté, soulignant que même si cette étude a été approuvée il audra, toutefois, attendre la levée de certaines réserves.

La troisième et dernière phase de cette étude sera lancée très prochainement afin de déterminer avec précision la gestion de l'environnement immédiat du site, y compris les normes techniques et la hauteur des constructions qui seront réalisées ultérieurement en dehors du périmètre de la zone protégée, a-t-il ajouté.

Le directeur de la culture a, par ailleurs, fait état de l'existence en parallèle d'un projet visant la protection du tombeau numide royal d'Imedghassen s'inscrivant dans le cadre d'un programme de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne.

Datant du III ème siècle av. J.-C, le tombeau d'Imdeghassen est, selon les historiens, le plus ancien mausolée royal antique conservé d'Afrique du Nord, un monument typiquement berbère du fait de sa forme cylindrique, connu sous le nom de «Bazina» (monument funéraire berbère).

Classé patrimoine national protégé en 1967, le site est depuis quelques années dans un état de dégradation avancée, ce qui a nécessité la mise en place d'un plan d'urgence pour éviter que le mausolée ne soit détruit totalement.

UNESCO:

Une demande conjointe des deux Corées acceptée au patrimoine de l'Humanité

Les deux Corées ont présenté hier une candidature conjointe pour l'inscription de la lutte coréenne au patrimoine de l'Humanité, qui a été approuvée par l'Unesco, ont rapporté les médias. «Le fait que les deux Corées aient accepté de fusionner leurs candidatures respectives est sans précédent», a déclaré la directrice générale de l'Unesco Audrey Azoulay, pour laquelle «ce résultat est une nouvelle illustration du pouvoir extraordinaire du patrimoine culturel comme vecteur de paix et trait d'union entre les peuples». Le comité ad hoc de l'Unesco, réuni à Port-Louis, capitale de l'île Maurice, a classé la lutte traditionnelle coréenne sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité sur «proposition conjointe» de Pyongyang et Séoul, qui ont fusionné au dernier moment leurs candidatures après les avoir d'abord présentées séparément. Le «Ssirum» en Corée du Nord ou «Ssireum» en Corée du Sud, fondamentalement lié à la terre et à l'agriculture, est à la fois un sport national et une pratique culturelle. Des compétitions sont organisées périodiquement à l'occasion d'événements ou de fêtes agricoles liées au cycle des saisons. Les deux Corées avaient jusqu'ici toujours entrepris des démarches concurrentes auprès de l'Unesco pour l'inscription de traditions nationales au patrimoine de l'Humanité. Cette fusion inédite de candidatures fait suite à une rencontre entre Mme Azoulay et le président sud-coréen Moon Jae-In en octobre à Paris et à des «échanges de même nature» avec Pyongyang ces dernières semaines, a précisé l'Unesco dans un communiqué.

L'organisation travaille sur d'autres projets concrets de réconciliation, dont la rédaction d'un dictionnaire étymologique coréen, recensant les pratiques linguistiques du nord et du sud.

«D'une certaine manière, il n'y a que nous qui puissions avancer vraiment de manière décidée en ce moment», relève une source diplomatique à l'Unesco en rappelant les lourdes sanctions internationales qui frappent tout projet économique avec la Corée du Nord.

Une zone de biosphère pourrait aussi être créée dans la «DMZ», no man's land de 4 km de large et 248 km de long sur la frontière intercoréenne où la nature a retrouvé ses droits en plusieurs décennies de Guerre froide. Sécurisée par un mur de fils barbelés, un tapis de mines et des milliers de soldats de part et d'autre, elle est paradoxalement appelée «zone démilitarisée» (DMZ).

APS

ALGER

Présentation aujourd'hui à Alger du programme de la Semaine théâtrale oranaise

Le programme de la Semaine théâtrale oranaise, prévue à partir du 1er décembre prochain au Théâtre municipal d'Alger-centre, sera présenté aujourd'hui au niveau de cette structure culturelle, a annoncé hierle directeur du Théâtre régional d'Oran (TRO).

Sept productions récentes du TRO sont au menu de cette rencontre dont le contenu sera développé lors d'une conférence de presse prévue au Théâtre d'Alger-centre, a précisé à l'APS Mourad Senouci. La ville d'Alger constitue la première étape d'une tournée nationale programmée par le TRO à la demande de plusieurs salles théâtrales du pays, a-t-il fait savoir. Le directeur du TRO a annoncé dans ce cadre que la Semaine artistique proposée par son établissement sera rééditée dans d'autres structures culturelles à l'instar du Théâtre régional de Constantine, qui met à l'affiche cet événement du 22 au 27 janvier prochain.

CINÉMA

Bon démarrage pour «Ralph 2.0», en tête du box-office nord-américain

Le film d'animation de Disney «Ralph 2.0» a pris la tête du box-office nord-américain dès sa sortie, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations, effectuant ainsi le deuxième meilleur lancement pour un week-end de Thangsgiving.

La suite du premier opus «Les mondes de Ralph» a récolté près de 55,7 millions de dollars pour ses premiers jours d'exploitation, soit le deuxième meilleur lancement à cette période de fête aux Etats-Unis, derrière un autre film d'animation des studios Disney, «La Reine des neiges», selon le site Variety.com. Et il n'en faudra pas moins pour rembourser un budget de production de 175 millions de dollars. Le personnage de Ralph, doublé par l'acteur John C. Reilly, ainsi que son acolyte Vanellope (Sarah Silverman), s'aventurent cette fois dans le vaste monde d'internet, où ils rencontrent de nombreux personnages célèbres. La seconde place du box-office est aussi occupée par une nouvelle sortie, «Creed II», qui récolte près de 35,3 millions de dollars. Ce huitième chapitre de la série «Rocky» a pour vedette Michael B. Jordan, Dolph Lundgren, et bien sûr Sylvester Stallone, qui incarne un Rocky Balboa vieillissant. Michael Jordan y tient le rôle d'Adonis Creed, qui défie le fils du boxeur ayant tué son propre père.

En troisième position, le film d'animation des studios Universal «Le Grinch», grincheuse créature verte, a amassé 30,2 millions de dollars dans les cinémas des Etats-Unis et du Canada (180,4 millions depuis sa sortie). Dégringolant de la première à la quatrième place, «Les Animaux fantastiques 2: Les crimes de Grindelwald», produit dérivé des aventures du sorcier Harry Potter, empoche 29,6 millions de dollars (117,1 au total). «Bohemian Rhapsody», le biopic retraçant l'histoire du chanteur Freddie Mercury et de son groupe légendaire, Queen, se place en cinquième position, avec 13,9 millions de dollars de recettes (152 millions au total). Voici le reste du Top 10: 6- «Apprentis parents» (12,5 millions, 35.7 au total)

7- «Robin des Bois» (9,1 millions, 14,2 au total)

8- «Les veuves» (8 millions, 25,6 au total)

9- «Green Book: Sur les routes du sud» (5,4 millions, 7,8 au total)

10- «A star is born» (3 millions, 191 millions au total).

Programme de la soirée

TF1 21:00

Les Chamois

Réalisateur : Philippe Lefebvre
Avec : Isabelle Gélinas , François Berléand

Les Leroy reviennent aux Gets pour assister à l'enterrement de Garcin, le propriétaire des Chamois, où ils ont régulièrement séjourné. Peu après leur arrivée à l'église, Emma, enceinte de huit mois, perd les eaux. L'accès à l'hôpital étant rendu difficile à cause d'un événement local, la jeune femme doit accoucher au refuge. Ne parvenant pas à contacter de médecin, Etienne demande à deux pompiers dans la rue de venir s'occuper de sa fille.

France 2 21:00

Cash investigation

MAGAZINE D'INFORMATION 6 saisons / 40 épisodes

Ce nouveau numéro propose de pénétrer dans les coulisses de l'industrie de la santé, qui échappe bien souvent au contrôle des autorités sanitaires. Elise Lucet et ses équipes s'interrogent notamment sur la dangerosité de certaines substances chimiques introduites dans notre organisme. Une enquête choc qui lève le voile sur les secrets d'un secteur qui engendre des milliards d'euros de bénéfices. A l'issue du reportage, la journaliste reçoit des acteurs, des experts et des responsables politiques.

France 3 21:00

Jusqu'à ce que la mort nous unisse

Réalisateur : Delphine Lemoine
Avec : Bruno Debrandt, Ophelia Kolb

Le village de Colmars-les-Alpes est en plein émoi après la découverte du corps sans vie d'un garde-moniteur du Parc national du Mercantour. La victime est l'ami d'enfance de l'adjudante Servane Breintenbach, fraîchement arrivée. Le guide de haute montagne Vincent Lapaz est persuadé - malgré l'avis général - qu'il s'agit d'un assassinat. Servane décide de le croire et se lance avec lui dans une enquête qui va faire trembler les piliers de la communauté...

Canal+ 21:05

Les gardiennes

Réalisateur : Xavier Beauvois
Avec : Nathalie Baye, Laura Smet

En 1916, Constant Sandrail, instituteur dans le civil, devenu lieutenant dans l'armée française, revient très éprouvé du front pour passer une permission de quelques jours dans son village natal, où les femmes ont remplacé les hommes dans les champs. Il rend visite à sa mère, Hortense, avant de retrouver avec émotion sa salle de classe et sa soeur Solange. Les mois passent et, devant le travail agricole toujours plus dur, Hortense, embauche la jeune Francine Riant, pour l'aider à la maison et dans les champs.

M6 21:00

La France a un incroyable talent

DIVERTISSEMENT 13 saisons / 81 épisodes

Les auditions de cette 13e saison s'achèvent ce soir avec de nouveaux candidats plus motivés que jamais. Parmi les artistes que le jury découvre figure Loïc, un étudiant en médecine à la voix atypique. Saura-t-il séduire Marianne James et Hélène Ségara ? Au programme également : Tareek, animateur radio et humoriste qui propose une séquence 100 % improvisée, le binôme Techno Médiévale qui présente un mariage entre musique moyenâgeuse et son électro ou encore le duo Tengis, originaire de Mongolie, qui offre une démonstration de chant diphonique.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2027

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

Niveau : Facile — Lundi, 26 Novembre 2018

			7		5								3		2					
		1	8		9	5						9	4		6	8				
	6		3		4		9				4		5		7		1			
1	5	3				4	8	9		4	2	6				7	5	1		
6	8	2				1	7	5		7	1	5				3	9	8		
	9		1		7		5				7		6		3		8			
		8	2		6	9						3	1		8	4				
			4		8			1		7		8		9		5				
									2		9									
								6				4								
									7		1									
			2		7			9		2		7			9		2			
		8	3		9	7							6		5		1	7		
	9		4		6		8					4			7		8		6	
4	8	2				9	7	6		9	5	2				4	7	3		
9	5	1				2	3	8		4	7	1				6	8	2		
	6		9		8		4				9		4		3		2			
		4	7		5	8						4	8		7	9				
			1		3								6		5					

«Qui n'avouera pas qu'il y a plus de fous que de sages, et que, dans le sage même, il y a plus de folie que de sagesse ? Personne n'a jamais cueilli le fruit du bonheur sur l'arbre de l'injustice.»

Citation de Jean-Étienne-Judith Forestier ; Les leçons d'orthographe corrigées (1803)

Mots croisés n°2027

Horizontalement :

1 - Envahissante et incontrôlable
2 - Briserais la glace
3 - Caractère de voix eraillée - Café léger
4 - Blonde de pub - Disposeras de tes biens
5 - Donner une troisième façon à la terre - Vaisseau principal
6 - Le noir rapporte le jaune - Muse de poète - A compter désormais
7 - Très ressemblante si elle l'est toute - Etain du chimiste
8 - Propos rapporté - Flétrissure
9 - Ne reconnaissons pas - Récentes
10- Choisis - Installera sur un siège

Verticalement :

A - Créateur de monstre
B - Montrer sans vergogne - Poil protecteur
C - Etablir des liens - Terme d'affection
D - Attitude répétitive - Deviendrons
E - Couchera de force
F - Fougère des murailles
G - Bovins du passé - Poissons à sang chaud
H - Et pas ailleurs - Arbustes à haie
I - Appuyée - Douille
J - Passage alpin - Symbole féminin
K - Soutes - Marque d'infinitif
L - Elargi à l'extrémité - Lanceuse de navettes

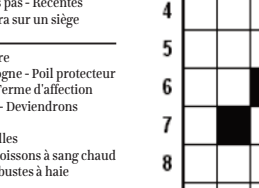

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2											■	
3								■				
4				■								
5							■					
6			■						■			■
7		■								■		
8					■						■	
9						■						
10					■							

7 erreurs

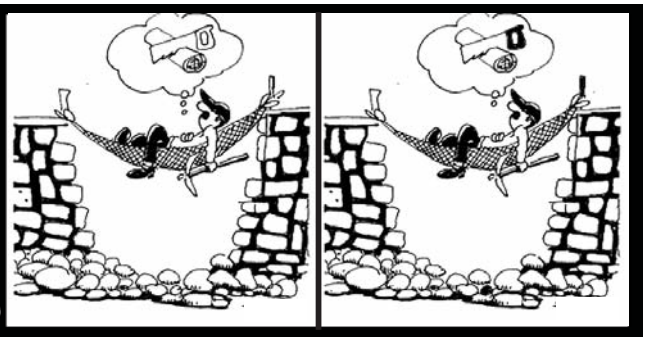

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°727

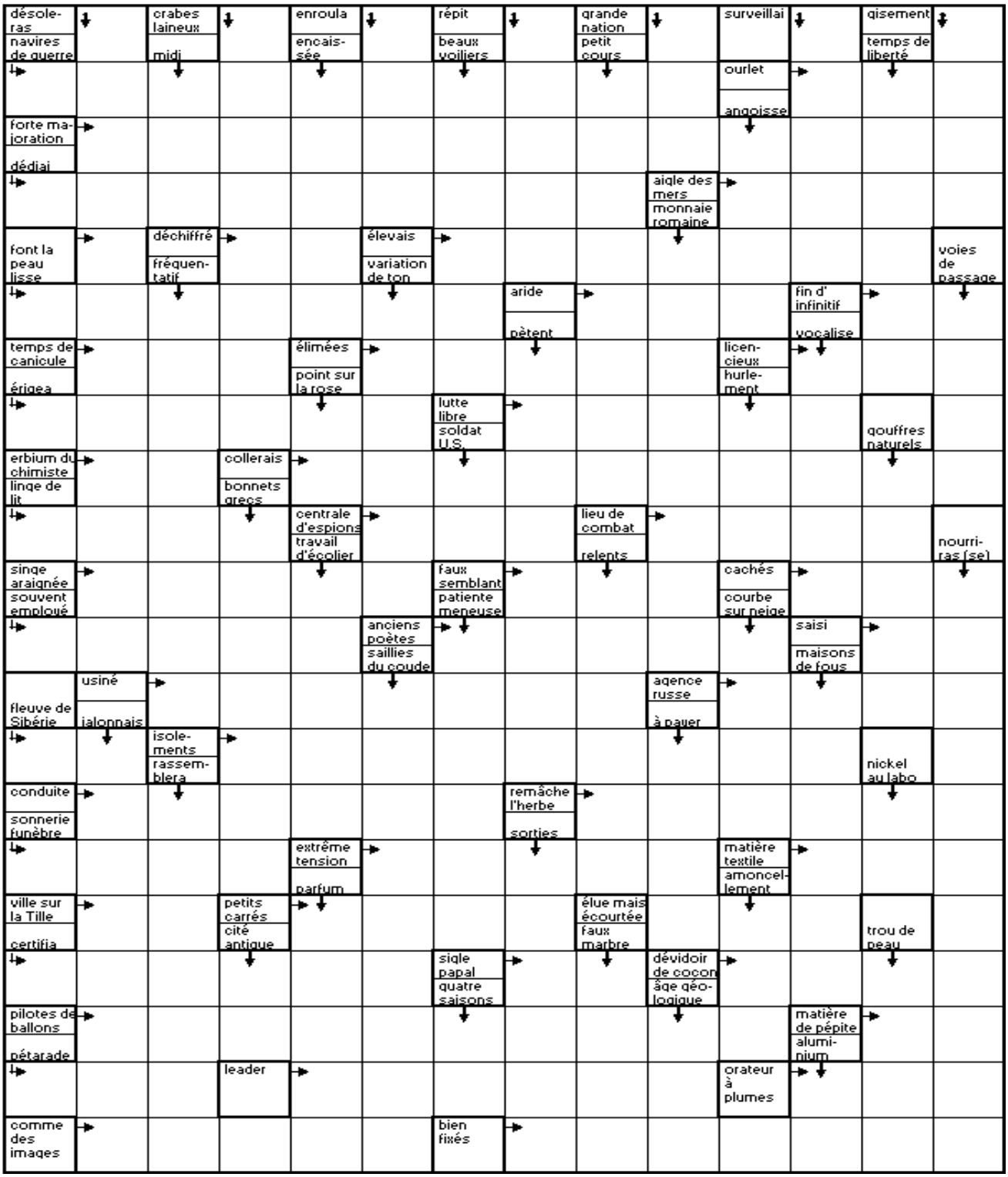

Solution

Sudoku n°2027

4	2	9	7	6	5	8	1	3
7	3	1	8	2	9	5	6	4
8	6	5	3	1	4	7	9	2
1	5	3	6	7	2	4	8	9
9	4	7	5	8	1	3	2	6
6	8	2	9	4	3	1	7	5
2	9	4	1	3	7	6	5	8
3	1	8	2	5	6	9	4	7
5	7	6	4	9	8	2	3	1

1	8	7	3	9	2	5	4	6
5	3	9	4	1	6	8	7	2
6	4	2	5	8	7	9	1	3
4	2	6	8	3	9	7	5	1
3	9	8	7	5	1	6	2	4
7	1	5	2	6	4	3	9	8
9	7	1	6	4	3	2	8	5
8	6	4	9	2	5	1	3	7
2	5	3	1	7	8	4	6	9

			4	7	3	2	6	9
			1	2	6	8	5	3
			8	9	5	7	4	1

1	4	3	2	8	7	5	6	9
6	2	8	3	5	9	7	1	4
5	9	7	4	1	6	3	8	2
4	8	2	5	3	1	9	7	6
7	3	6	8	9	2	4	5	1
9	5	1	6	7	4	2	3	8
3	6	5	9	2	8	1	4	7
2	1	4	7	6	5	8	9	3
8	7	9	1	4	3	6	2	5

3	2	4	7	1	8	9	6	2
6	1	7	5	9	8	3	2	6
5	4	9	7	3	8	2	6	1
9	5	2	1	8	6	4	7	3
8	6	3	2	7	4	5	1	9
4	7	1	3	5	9	6	8	2
6	9	5	4	1	3	8	2	7
1	3	4	8	2	7	9	5	6
2	8	7	6	9	5	1	3	4

Mots Croisés n°2027

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	T	E	N	T	A	C	U	L	A	I	R	E
2	E	T	O	I	L	E	R	A	I	S	■	V
3	R	A	U	C	I	T	E	■	D	E	C	A
4	A	L	E	■	T	E	S	T	E	R	A	S
5	T	E	R	S	E	R	■	R	E	A	L	E
6	O	R	■	E	R	A	T	O	■	N	E	■
7	G	■	C	R	A	C	H	E	E	■	S	N
8	E	C	H	O	■	H	O	N	T	E	■	A
9	N	I	O	N	S	■	N	E	U	V	E	S
10	E	L	U	S	■	A	S	S	I	E	R	A

Grille géante n°727

| | | | | | | | |

PRÉSIDENCE DE L'ACNOA :

Berraf estime être le «candidat de consensus»

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, qui s'est prêté au jeu des questions-réponses, a estimé être le «candidat de consensus» en briguant la présidence de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) dont l'assemblée extraordinaire et élective est prévue jeudi à Tokyo.

Quand et pourquoi avez-vous décidé de vous présenter à la présidence de l'ACNOA dont l'élection aura lieu jeudi à Tokyo ?

Berraf: «J'exerce les fonctions de vice-président depuis quatre mandats avec toute la loyauté et la disponibilité nécessaires. J'ai quand même, avec mes collègues du Comité exécutif, réalisé de bons résultats dans la gestion et la résolution de conflits ainsi que dans le fonctionnement de notre institution. Nous avons mis en application des réformes qui ont propulsé l'ACNOA au-devant de la scène sportive internationale. Le départ anticipé du Général Lassana Palenfo a fait qu'avec les autres collègues nous avons décidé d'assurer une continuité tout en veillant à procéder à quelques réaménagements indispensables et rendre l'ACNOA plus performante et mieux respectée. C'est ce que nous nous sommes attelés à faire depuis notre intérim et c'est d'un commun accord que la décision a été prise. J'estime être le candidat de Par ailleurs, mon Comité olympique m'ayant donné son accord pour postuler à la plus haute fonction élective du sport et de l'olympisme en Afrique, j'ai sollicité l'accord du président de la République qui a bien voulu m'autoriser à me porter candidat. C'est déjà un grand honneur pour moi de représenter mon pays dans ce grand challenge».

Comment jugez-vous l'état du mouvement olympique africain ?

«La situation est complètement rétablie et la sérénité totalement retrouvée, il faut souligner là les progrès réalisés ces dernières années par rapport à d'autres continents, puisque l'Afrique organise régulièrement les Jeux africains de la jeunesse, les Jeux africains et bientôt les Jeux africains de plage. Elle a organisé une Coupe du monde (de football) et va organiser les Jeux olympiques de la jeunesse en 2022. C'est un grand héritage pour tous les peuples africains. Les programmes de la solidarité ont été exécutés à presque 100% par les Comités nationaux olympiques (CNO) africains et beaucoup d'exemples méritent d'être cités. Nous possédons actuellement une académie africaine aux actions très relevées ainsi qu'un musée olympique africain de niveau international. La fondation «Olympafrica» va bientôt créer son 50e centre sportif à travers le continent.

Personne ne peut s'enorgueillir de mieux gérer sans connaître toutes ces données. Dans toutes les disciplines, l'Afrique décroche aujourd'hui des médailles olympiques. Et ceci se fait grâce aux femmes et aux hommes qui dirigent les associations et aux techniciens. Des potentiels importants existent qui nécessitent d'être exploités et accompagnés comme nous le faisons déjà depuis plusieurs années.

Au niveau de l'ACNOA, nous sommes dans une logique d'intérim avec une concertation permanente de tous les membres du Comité exécutif. Les informations sont immédiatement répercutées auprès de tous les membres de l'assemblée générale et auprès de tous les membres du mouvement sportif africain. Jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pas eu de soucis, ni entre nous, ni avec nos pairs, pour faire fonctionner l'ACNOA».

Quels sont les principaux axes de votre programme?

«Il s'agira d'abord de continuité dans les activités déjà menées et de parfaire l'organisation. Le plan d'action est peut-être ambitieux mais nous ferons tout pour le mener à bien. Il conviendra tout d'abord de redorer l'image du sport africain basé sur les valeurs de la Charte olympique, toujours dans un esprit de fraternité, de solidarité et de tolérance. Puis, nous nous attellerons à établir des relations plus responsables, sincères et durables entre les Confédérations, les instances ministérielles des sports et les CNO et créer un rapprochement étroit avec les CNO pour contribuer à la préparation optimale de notre élite sportive. Afin de mener à bien notre programme et d'atteindre nos objectifs de développement, nous doterons l'ACNOA de tous les moyens humains et matériels nécessaires à son administration et nous comptons numériser les systèmes de gestion et professionnaliser les méthodes de communication. Un plan de formation et de mise à niveau continue sera également mis en place. Par ailleurs, l'équité et la parité entre les deux sexes constituent des éléments fondamentaux de notre gouvernance. Nous amenderons donc nos statuts pour y incorporer des mesures incitatives en direction des femmes. Bien évidemment, et toujours en adéquation avec les valeurs de la Charte olympique, nous allons marquer un grand intérêt à la protection de l'environnement et aux questions humanitaires par le biais de la promotion du sport et de l'olympisme. La problématique des réfugiés sera d'ailleurs l'une de nos préoccupations majeures, nous avons le devoir de redonner l'espoir aux sportifs qui s'extirpent des zones de guerre. Nous comptons renforcer nos capacités managériales et d'organisation afin d'assurer à l'ACNOA les ressources financières et matérielles nécessaires. Un programme de marketing et de recherche de sponsors sera mis en application et nous professionnaliserons la gestion des produits et propriétés de l'ACNOA. Nous veillerons enfin à rendre nos Jeux plus attractifs en leur octroyant un caractère plus qualificatif et nous oeuvrerons à récolter le maximum de moyens pour la création de centres de préparation olympique zonaux. Une rétrocession équitable des soutiens financiers est aussi prévue».

APS

OLYMPISME / ACNOA :

4 candidats en course pour la présidence

Quatre candidats dont l'Algérien Mustapha Berraf postulent au poste de président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), lors des élections prévues en marge de la réunion de la Commission exécutive du Comité international olympique (CIO), de demain à vendredi à Tokyo.

Outre Mustapha Berraf, président du Comité olympique et sportif algérien (COA), 1er vice-président de l'ACNOA et son président par intérim depuis plusieurs mois, la course au trône de la branche africaine du CIO concernera également le Camerounais Kalkaba Malboum, la Burundaise Lydia Nsekera et le Botswanais Negroes Malealea Kgosietsile. Mustapha Berraf (64 ans) était parmi les premiers à avoir annoncé sa candidature pour diriger l'ACNOA dont il est membre de son Comité exécutif depuis 5 mandats.

En dehors du fait qu'il connaisse parfaitement la maison, étant vice-président de l'ACNOA et N.1 par intérim depuis la mise à l'écart de l'Ivoirien Lassana Palenfo, Berraf semble jouir du soutien d'un grand nombre de ses pairs du continent, en raison non seulement de son aura sur le ciel olympique africain, mais également des réalisations sur le terrain.

«A travers les cinq mandats que j'ai passés à l'ACNOA, je pense avoir acquis une vision claire de ce que pouvait être cette instance continentale en tant qu'association encore plus respectueuse et plus performante. Avec mes camarades, on a discuté de cette question.

Et on s'est mis d'accord pour que je sois candidat et que nous entrions dans une ère de gestion plus participative», a indiqué Mustapha Berraf, estimant avoir toutes les chances d'être élu à la tête de l'instance. De son côté, le président de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) et patron du Comité olympique du Cameroun (COC), Kalkaba Malboum (69 ans) a officialisé sa candidature à travers un tweet où il a tenu à informer la grande famille olympique africaine de son intention de postuler pour prendre les destinées de l'ACNOA où il était jadis au bureau exécutif.

Le 3e candidat est la présidente du Comité olympique burundais (COB), Lydia Nsekera (51 ans) qui est également la première femme présidente d'une Fédération de football sur le continent (2004) et à faire partie du Comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA) et membre du CIO.

Enfin, il y a le Botswanais Negroes Malealea Kgosietsile (68 ans), membre du Conseil de l'ACNOA et du Comité des finances de l'ACNOA. C'est un ancien volleyeur et ex-président du Comité national olympique du Botswana (BNOC) pendant 16 ans et patron de la Confédération des comités nationaux olympiques d'Afrique australe (CNOCSA).

Genèse d'un malaise

Les quatre postulants se sont engagés en premier lieu, s'ils sont élus, à restaurer un climat de «confiance, à l'unification du continent et à l'établissement des principes de bonne gouvernance». Ce qui est sûr, c'est que les quatre candidats sont de grosses pointures dans le mouvement sportif local, continental et international et chacun se présente avec un programme riche et porteur d'espoir pour le sport africain, mais aura la lourde tâche d'être à la hauteur des attentes afin de permettre à la jeunesse sportive du continent de s'affirmer davantage. Pour rappel, l'ACNOA a traversé des zones de turbulences à son sommet il y a plusieurs mois. Ainsi, l'élection de l'Ivoirien Palenfo pour un 4e mandat à la tête de l'instance en mai 2017 à Djibouti a été annulée par le Tribunal arbitral du sport (TAS) après de longs mois d'attente, tandis que les sanctions prononcées par l'ACNOA à l'encontre de Kalkaba Malboum, candidat aux élections mais finalement disqualifié pour «violation du code d'éthique», ont été annulées.

Le Camerounais avait été accusé d'avoir utilisé de l'aide et des ressources de son gouvernement pour mener sa campagne. Une accusation qui s'est avérée finalement infondée et le TAS l'a rétabli dans ses droits. Quant à Palenfo, il a été évincé lors de l'Assemblée générale extraordinaire de Prague en novembre 2017 pour le manque de transparence des élections de Djibouti, pointées du doigt par une trentaine de Comités olympiques africains conduits par la présidente du Comité olympique djiboutien, Aïcha Garad Ali. C'est dans toute cette cacophonie que les représentants des 53 pays membres de l'assemblée générale de l'ACNOA se réunissent à Tokyo pour choisir celui qui va les guider et oeuvrer au développement du sport dans le continent.

L'assemblée extraordinaire et élective de l'ACNOA se tiendra jeudi, en marge de plusieurs réunions de la Commission exécutive du CIO se rapportant aux Jeux olympiques Tokyo-2020. Une conférence de presse du président du CIO, Thomas Bach, est prévue samedi.

VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (DAMES ET MESSIEURS) :

Réunion de concertation le 1er décembre à Blida (FAVB)

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a annoncé qu'une réunion de «concertation et de sensibilisation» pour le lancement de la saison 2018-2019, avec les présidents des clubs de la Super-Divison (messieurs) et de la Nationale 1 (dames), est prévue le 1er décembre (10h00) au Centre de loisirs et scientifique de Blida. Cette rencontre intervient après la décision des présidents de 22 clubs qui animent les Championnats nationaux de la discipline, de maintenir le boycott de la compétition, à l'issue d'une réunion tenue jeudi à Béjaïa. «La réunion d'aujourd'hui (jeudi) a rassemblé les présidents de 9 clubs féminins sur les 10 du championnat et 13 présidents des clubs masculins sur 14 de la Super-Division. Nous avons décidé de maintenir le boycott jusqu'à la tenue d'une réunion avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, afin de trouver une solution aux problèmes financiers dont souffrent nos clubs», avait déclaré à l'APS le président du NR Bordj Bou Arréridj, Djamel Kharissat. De son côté, le président de la FAVB, Mustapha Lemouchi, a appelé les clubs de la Nationale "Une" dames et de la Super-Division messieurs à «assumer leurs responsabilités» après avoir boycotté la compétition. "Selon les clubs, les subventions qu'ils reçoivent ne sont pas suffisantes pour jouer pendant toute l'année. Nous avons fait de notre mieux pour les sensibiliser mais ils refusent toujours», a indiqué le président de la fédération. Chez les dames, si le GS Pétroliers, sous la coupe de Sonatrach, s'est présenté normalement sur le terrain lors de la première journée, ce n'est pas le cas du reste des équipes qui ont déclaré forfait, notamment celles de Béjaïa qui constituent le gros des pensionnaires de l'élite du volley féminin. Chez les messieurs, la première journée de Super-Division prévue le week-end dernier a également été boycottée par tous les clubs à l'exception du GSP.

OUARGLA :

Près de 200 jeunes attendus aux prochaines olympiades des activités de jeunes (DJS)

Près de 200 jeunes, des deux sexes, issus des différentes régions du pays, devront prendre part aux olympiades des activités de jeunes, prévues du 26 au 30 décembre prochain dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris hier de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Placée sous le signe «Vivons ensemble en paix» , cette manifestation nationale, qui intervient en application du programme de 2018 du ministère de tutelle, s'assigne comme objectifs la formation d'une jeune génération innovante dans les arts et les sciences et imbue des valeurs de citoyenneté, ainsi que la promotion de l'émulation intellectuelle et scientifique, a indiqué le DJS, Boubekeur Chethouna.

L'ancrage et le renforcement du sens patriotique en milieu des jeunes, les bonnes mœurs, la cohésion, l'épanouissement des jeunes dans le domaine de l'innovation scientifique et culturelle dans différentes spécialités, l'éveil du sens civique, la pratique des activités développant la saine émulation, ainsi que la promotion du sens esthétique et artistique chez les jeunes, sont autant d'objectifs escomptés de ce regroupement national, a-t-il ajouté.

Initiées en coordination avec la ligue de wilaya d'animation de proximité des jeunes et l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), ces olympiades permettront aussi aux invités d'Ouargla de découvrir la région, son patrimoine immatériel et matériel, ses sites touristiques, économiques et culturels.

Destinées aux catégories d'âge oscillant entre 10 et 30 ans, ces olympiades prévoient l'organisation de quatre compétitions en Soroban, jeu individuel de guitare, théâtre (monologue) et jeu d'échecs. Le programme de ces activités de jeunes comporte aussi des expositions sur les créativités de jeunes, des soirées artistiques au niveau des structures de jeunes, une conférence sur ''la promotion des activités des olympiades à travers les établissements de jeunes'', ainsi que des concours des meilleures œuvres des participants.

TENNIS/CLASSEMENT ITF JUNIORS:

Des gains de 22 et 66 places pour les Algériens Rihane et Reguig

Les Algériens Youcef Rihane et Hamza Samir Reguig ont gagné respectivement 22 et 66 places dans le nouveau classement international juniors, dévoilé hier, par la Fédération internationale de tennis (ITF). Cette belle ascension des jeunes joueurs algériens s'explique par leur parcours honorable lors du tournoi international ITF "juniors" Smash Academy, grade 3, disputé au Caire (Egypte) du 18 au 23 novembre . Rihane (168e mondial) avait atteint la finale avant de perdre contre l'Espagnol Carlos Gimeno Valero (6-2, 6-2), alors que Reguig (763e) a perdu au second tour contre l'Italien Riccardo Trione 6-2, 6-4.

Leur compatriote Mohamed Racym Rahim a gagné 4 places et occupe le 1918 rang. Par contre, Ryad Anseur et Mohamed Ali Abibsi ont perdu respectivement 10 et 14 places et se classent aux 1360e et 1563e rangs. Chez les filles, Houria Boukholda est l'unique algérienne a avoir gagné des places et se positionne au 1386 rang (+3). La meilleure algérienne juniors classée, Lynda Benkaddour, a perdu 2 places et prend la 179e position. La jeune Ines Bekrar a également perdu 4 places et se trouve à la 545e position. Le prochain classement ITF Juniors sera publié le lundi 3 décembre 2018.

LUTTE:

Les sélections algériennes juniors et seniors en stage à Tikjda

Les sélections algériennes de lutte juniors et seniors (garçons et filles) effectueront un stage de préparation au Centre national des sports et des loisirs de Tikjda (Bouira), en prévision des prochaines échéances internationales, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Le staff technique national, composé du Roumain Cornel Rusu et des Algériens,Bendjada Maazouz, Aoune Fayçal, Hidaoui Ramdane et Nouiga Sofiane, a fait appel à 35 athlètes dont 6 filles pour prendre part à ce stage, prévu du 1er au 20 décembre. «Ce premier stage programmé pour la saison 2018-2019 sera axé sur la préparation physique générale des lutteurs qui seront appelés à donner le maximum d'eux-mêmes en vue des prochaines échéances continentales et internationales», a déclaré Idriss Haoues, directeur des équipes nationales (DEN).

Les sélections algériennes de différentes catégories seront appelées à prendre part aux différents stages de préparation selon le programme établi par la direction technique nationale en prévision des prochaines rendez-vous inscrits au titre de cette nouvelle saison.

ESCRIME/COUPE DU MONDE DE FLEURET FÉMININ :

La France sacrée par équipes

La sélection française a été sacrée par équipes de la Coupe du monde de fleuret féminin, dimanche à l'issue des finales qui se sont déroulées à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Les Françaises se sont imposées devant leurs homologues russes sur le score de 38 touches à 37, un résultat qui reflète le niveau de cette finale qui a clôturé la première étape de la Coupe du monde consacrée au fleuret féminin.

En demi-finale, la sélection française avait battu l'Italie sur le score de 45 touches à 39, alors que la Russie a largement pris le dessus sur la Hongrie (45-26). La troisième place de l'étape d'Alger est revenue à l'Italie qui s'est imposée devant la Hongrie sur le score de 43 touches à 36. «Nous sommes très contents de cette consécration, d'autant plus qu'elle est arrachée devant une excellente sélection russe, 1ère au classement mondial. Depuis 2014 à Shanghai (Chine) qu'on n'a pas gagné ce titre qui vient achever une série de préparation très pointue.», a déclaré à l'APS Clos Emeric, manager général de l'équipe de France, 4e au classement mondial.

De son côté, la sélection algérienne composée de Meriem Mebarki, Sonia Zeboudj, Inès Fellah et Narimène El Houari avait été éliminée après sa défaite au Tableau des 32 contre l'Irlande (45-32). Samedi, lors des épreuves individuelles, c'est l'Italienne Elisa Di Francisca qui a été sacrée pour la deuxième fois à Alger, en battant en finale la Japonaise Sera Azuma, sur le score de 15 touches à 11.

Les médailles de bronze de cette étape de Coupe du monde sont revenues à la Russe Inna Deriglazova et à l'Italienne Marina Batini, alors que les Algériennes n'ont pas réussi à franchir le premier tour de la compétition. L'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), l'unique en Afrique, en est à sa 6e édition consécutive.

HAND/NATIONALE 1 :

Départ en fanfare du MB Oued Tlélat malgré la crise financière

En dépit du déclin que connait le handball à Oran ces dernières années, et traduit par la relégation du club-phare de la ville le MC Oran en Nationale 1 en fin de saison passée, certaines formations naissantes dans cette région ne cessent de s'illustrer à l'image du MB Oued Tlélat.

En effet, le MBOT est en train de réussir un début de saison extraordinaire traduit par un carton plein, lors des quatre premières journées. La dernière victime des gars d'Oued Tlélat furent les Algérois de l'Ittihad d'El Madania, le week-end passé, une équipe qui a réussi elle aussi un bon départ, mais qui n'a pu résister face à la belle forme affichée par les locaux.

Ce parcours de premier ordre du MBOT a constitué une agréable surprise pour les amateurs de la petite balle du côté de la capitale de l'Ouest du pays qui tablaient plutôt sur un sursaut d'orgueil de la part du grand club de la ville, le MC Oran. Ce dernier joue dans le même groupe que son voisin d'Oued Tlélat, à savoir le Centre-Ouest.

Du coup, les espoirs des handballeurs oranais sont désormais placés sur le MBOT pour réhabiliter la discipline au niveau de la région, surtout que la seule formation oranaise activant encore dans le premier palier, à savoir, l'ES Arzew, est en train de trouver toutes les peines du monde pour préserver sa place parmi l'élite en fin de saison, comme l'illustre l'enchainement des mauvais résultats depuis le début de la compétition.

Seulement, et si l'on se réfère aux dirigeants de la formation d'Oued Tlélat, leur équipe risque d'être freinée dans son élan à cause d'énormes problèmes financiers auxquels le club fait face.

Une situation ayant incité ces mêmes dirigeants à lancer un appel de détresse en direction des autorités locales pour venir au secours de l'équipe qui commencent à mobiliser toute une population derrière elle afin de réaliser l'accession en division d'Excellence.

Les désagréments de la formation oranaise auraient pu s'accroitre encore si la Direction locale de la jeunesse et des sports ne s'était pas empressée pour engager des travaux de réhabilitation au niveau de la salle omnisports de la commune qui a été sérieusement endommagée par les inondations qui ont touché la région il y a quelques semaines. Les travaux en question ont permis à l'équipe locale de retrouver vite son lieu d'entrainement et de domiciliation, au grand bonheur des joueurs.

JUDO/OPEN AFRICAIN DE YAOUNDÉ :

L'Algérie termine avec 12 médailles dont 8 en or

La sélection algérienne de judo (messieurs et dames) a remporté 12 médailles (8 or, 2 argent et 2 en bronze) au tournoi international «Open africain» de Yaoundé qui a pris fin dimanche au Cameroun. Les médailles d'or ont été l'œuvre d'Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg), Salim Rebahi (-60 kg) et Fethi Nourine (-73 kg) chez les messieurs, alors que Kaouthar Ouallal (-78 kg), Mecerem Hadjer (-48 kg), Faïza Aïssahine (-52 kg) et Amina Belkadi (-63 kg) ont été sacrées chez les dames. De leur côté, Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg) chez les messieurs et Yamina Halata (-57 kg) chez les dames se sont contentées de l'argent. Les deux médailles de bronze ont été décrochées par Asselah Sonia (+78 kg) et Kenza Naït Amar (-63 kg).

Au classement général de la compétition, l'Algérie a pris la première place devant le Cameroun, pays organisateur, qui a décroché 17 médailles (2 or, 2 argent et 14 en bronze) et le Sénégal avec 4 médailles (1 or, 2 argent et 1 en bronze). La sélection algérienne a pris part au tournoi de Yaoundé avec un total de 14 judokas (8 dames et 6 messieurs), alors que le Cameroun, pays organisateur, a engagé un nombre record de 62 judokas (39 messieurs et 23 dames).

LIGUE 1 FRANÇAISE:

Atal dans l'équipe type de la 14e journée

Le défenseur international algérien Youcef Atal, auteur d'une excellente prestation lors du match remporté par son équipe l'OGC Nice contre Lille (2-0) dimanche, figure dans l'équipe type de la 14e journée du championnat de France de Ligue 1.

«Le latéral algérien occupait le couloir droit niçois dimanche et ce n'est certainement pas un hasard si plus de 40% des attaques des Aiglons sont passées par ce côté. Le jeune joueur de 22 ans a livré un match plein et s'en voit récompensé par une seconde présence consécutive dans le onze type», a écrit le journal spécialisé l'Equipe. «Sérieux en défense et très en vue dans un rôle de contre-attaquant, il symbolise la bonne forme du club azuréen qui enchaîne les victoires en championnat (4) sans prendre de but», a-t-il ajouté.

L'ancien joueur de Paradou, qui s'est mis en valeur contre les Lillois, a obtenu la note de 7 à l'instar de tous les joueurs composant ce onze type à l'exception du gardien Butelle (Angers) et de l'attaquant Thauvin (Marseille) lesquels ont récolté une note de 8.

Atal avait largement contribué au dernier succès de la sélection algérienne contre le Togo le 18 novembre à Lomé en qualifications de la CAN-2019 en inscrivant l'un des quatre buts des Verts après un exploit individuel.

ALGÉRIE - DÉVELOPPEMENT :

Saïd Haddouche : «Se mettre à l'ère du numérique»

Il est indispensable d'introduire le sport algérien, le football en particulier, dans l'ère du numérique, comme cela se fait partout dans le monde au XXIe siècle» a insisté hier à Alger l'expert algérien Saïd Haddouche.

«De nos jours, tout est numérisé, car au fil du temps, le progrès a gagné tellement de terrain qu'il a fini par atteindre tous les domaines, y compris le sport» a indiqué l'ancien Directeur technique national de la FAF, en soulignant que «le sport algérien présente un manque flagrant sur ce plan», d'où le projet de l'entreprise Kuma Consulting & Facilities, qui cherche actuellement à trouver des voies pour le moderniser, et par conséquent, le rendre plus performant.

Cette société à responsabilité limitée, dirigée par Zoubir Addi, est spécialisée en effet dans la récolte de données et leur numérisation. Ce qui représente une mine d'informations pour les différents acteurs du monde du sport, comme entraîneurs, mais aussi les médecins, les journalistes et les acteurs économiques.

En effet, outre le domaine sportif, Kuma Consulting & Facilities s'intéresse à d'autres volets, comme l'économie, la santé et le management, pour lesquels elle fourni expertise, conseil et formation, tout en prêtant assistance à ses clients dans la réalisation de leurs projets. Depuis quelques années, on voit des entraîneurs de football prendre des notes pendant un match. Ce qui leur permettra d'y revenir ultérieurement, pendant l'entraînement, avec l'objectif de corriger ce qui n'allait pas. Cependant, le nombre d'informations relevées par un entraîneur pendant un match excède rarement la vingtaine ou la trentaine de données. Or, selon Haddouche «un match de football, c'est environ quatre millions de données». Un chiffre astronomique, qui a surpris l'assistance, car pratiquement personne ne s'attendait à ce qu'un évènement sportif, aussi important soit-il, contienne autant de données, et qui outre le domaine sportif, peuvent intéresser des personnes activant dans d'autres secteurs, comme la santé, l'économie et le management. «Outre le nombre précis de passes, de tirs et de kilomètres parcourus par les joueurs, les données réunies pendant un match peuvent concerner d'autres domaines, comme la santé, en leur donnant des informations sur les blessures et ce qui les provoque. Elles peuvent servir également les acteurs du monde économique, en les informant sur le nombre exact de supporters qui achètent régulièrement des produits dérivés, comme les maillots officiels du club» a-t-il cité, entre autres.

Des informations capitales, selon Haddouche, y compris pour les journalistes, car leurs analyses deviennent plus précises et plus fiables grâce aux chiffres, car ces derniers comportent des montagnes d'informations.

«L'analyse numérique du jeu n'est pas faite pour porter un jugement critique, mais plutôt pour expliquer, et aider à mieux comprendre» a insisté Haddouche, d'où la nécessité de prendre cet aspect sous un angle positif. Plusieurs personnalités connues sur la scène footballistique algériennes étaient présente à cette conférence. Parmi elles, Aziz Derouaz, Mustapha Dahleb, Abdelhafid Tasfaout, Réda Matem et Hocine Yahi. Les organisateurs ont profité de l'occasion pour honorer certains d'entre eux, notamment Derouaz, Tasfaout et Dahlenb, ainsi que l'ancien journaliste sportif, Driss Dakik.

APS

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS :

Entrée en lice des Algériens

Les quatre représentants algériens dans les deux compétitions africaines interclubs de football, le CS Constantine, la JS Saoura, l'USM Bel-Abbès et le NA Husseïn-Dey, feront leur entrée en lice aujourd'hui à l'occasion du tour préliminaire de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.

En C1, le CS Constantine, champion d'Algérie sortant, effectuera son retour sur la scène continentale aujourd'hui à domicile face aux Gambiens de Gamtel (17h00). Le club de Cirta, qui a bouclé la phase aller du championnat en s'imposant en déplacement face à la JS Kabylie (2-0), espère réaliser un bon résultat en attendant la seconde manche décisive prévue à Banjul le 4 décembre prochain. Le CSC sera dirigé sur le banc par l'ancien-nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, revenu dimanche sur sa décision de démissionner, trois semaines après avoir jeté l'éponge à l'issue du match nul concédé à la maison face au MC Oran (0-0) en championnat. L'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition, la JS Saoura, recevra mardi les Ivoiriens du SC Gagnoa (17h45), pour sa deuxième expérience dans cette épreuve.

Les gars de Béchar s'étaient fait éliminer au tour préliminaire lors de l'édition 2017 par les Nigérians d'Enugu Rangers (aller : 1-1, retour 0-0). Les joueurs de l'entraîneur Nabil Neghiz, 3es au classement de Ligue 1 à l'issue de la phase aller, devront rester vigilants face à Gagnoa, actuel 3e au classement du championnat ivoirien (5 victoires, 4 nuls, 2 défaites).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION :

L'USMBA, 26 ans après !

En Coupe de la Confédération africaine, l'USM Bel-Abbès, détentrice de la Coupe d'Algérie 2017-2018, effectuera son retour à l'échelle africaine, 26 ans après sa participation à l'ancienne Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes, où elle avait atteint les 1/8 de finale. Les coéquipiers du capitaine Abdelkrim Zouari défieront aujourd'hui au stade 24-Février-1956 (15h45) la formation libérienne de Ship Corporate Registry, après une phase aller de championnat achevée à une position de relégable (14es, 15 pts).

Même si cette compétition ne constitue pas un objectif majeur pour l'équipe de la «Mekerra» au vu de sa position délicate en championnat, il n'en demeure pas moins que les joueurs de l'entraîneur Youcef Bouzidi comptent jouer leur va-tout jusqu'au bout. Enfin le NA Husseïn-Dey, 3e au classement du précèdent exercice de Ligue 1, accueillera mardi au stade 5-Juillet-1962 (18h00) la redoutable formation congolaise des Diables rouges. La mission s'annonce difficile pour les «Sang et Or», appelés à faire le plein à Alger avant le match retour prévu le 4 ou 5 décembre à Brazzaville. Pour rappel, la Confédération africaine de football a décidé cette année de changer la périodicité de ses compétitions interclubs pour les aligner avec le calendrier européen. En guise de transition, la nouvelle saison débute en novembre pour s'achever en mai. Dès 2019, le cycle ira de septembre à mai de l'année suivante.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION :

L'USM Bel Abbès renoue avec la compétition africaine sur fond de turbulences

L'USM Bel Abbès renouera aujourd'hui avec la compétition continentale après 26 ans d'absence de la scène africaine, mais sur fond de crise financière qui risque de jouer un mauvais tour à l'équipe face aux Libériens de Lisker dans le cadre du tour préliminaire aller de la Coupe de la Confédération. Un rendez-vous intervenant dans une conjoncture difficile que traverse la formation de la «Mekerra» dont les joueurs sont montés au créneau dernièrement pour réclamer la régularisation de leur situation financière.

L'entraineur de l'USMBA, Youcef Bouzidi, en place depuis quelques semaines seulement, n'a pas hésité d'ailleurs à tirer la sonnette d'alarme à l'issue du précédent match de championnat remporté jeudi passé à domicile contre le CR Belouizdad (1-0) et ayant permis aux « Vert et Rouge» de respirer un tant soit peu dans le bas du tableau.

Bouzidi avait même révélé que ses joueurs menaçaient de boycotter le rendez-vous africain, ajoutant qu'il n'était plus prêt personnellement à tempérer leurs ardeurs et les motiver davantage pour qu'ils se concentrent sur leur sujet et oublient leurs problèmes financiers.

«C'est difficile de motiver à chaque fois des joueurs qui attendent d'être payés depuis six mois», avait déploré l'ex-coach de la JS Kabylie, non sans envoyer la balle dans le camp de la direction du club ainsi que les autorités locales. Le message de l'entraineur a été bien reçu par les dirigeants, sauf que ces derniers se sont montrés incapables de satisfaire entièrement la doléance des joueurs. La preuve : ils viennent de leur proposer une régularisation partielle de leur situation financière en leur débloquant deux salaires.

Une proposition rejetée par les concernés, provoquant un climat de tension dans le club avant quelques jours de son entrée en lice dans la compétition africaine. Pour autant dire, cette Coupe de la Confédération à laquelle les Vert et Rouge prennent part pour la deuxième fois de l'histoire du club grâce à leur trophée de Coupe d'Algérie, remporté en fin de saison passée, ne constitue pas un objectif pour la formation de l'Ouest du pays, selon ses dirigeants eux-mêmes. Ces derniers sont plutôt concentrés sur le sort de l'équipe en championnat où elle lutte pour son maintien après avoir terminé à la 13e place (premier club non relégable), la phase aller. Il n'empêche que pour la réception des Libériens, tout le monde à Sidi Bel Abbès table sur une qualification au prochain tour, car l'adversaire est loin d'être un foudre de guerre, selon l'avis des supporters locaux et des spécialistes.

Mais tout dépendra de l'état d'esprit des joueurs et s'ils parviennent à mettre de côté leurs problèmes extra-sportifs, une fois sur le terrain, pour faire le plein à domicile afin d'éviter toute mauvaise surprise lors du match retour, estiment les observateurs.

Dortmund veut conserver Hakimi

Après Paco Alcacer, le Borussia Dortmund veut faire en sorte de garder Achraf Hakimi dans son effectif. En marge de l'assemblée générale du club allemand, le président du BVB, Hans-Joachim Watzke, s'est prononcé sur la situation du défenseur marocain. "Cher Paco Alcacer, bienvenue au Borussia Dortmund. Nous espérons faire la même chose avec Achraf Hakimi, mais ce ne sera pas facile." Le footballeur de 20 ans a été prêté pendant deux ans par le Real Madrid, au mercato estival. Le natif de Madrid a disputé onze rencontres cette saison, toutes compétitions confondues.

HAZARD NE QUITTERA PAS CHELSEA CET HIVER

Annoncé au Real Madrid, l'ailier a réaffirmé qu'il ne quitterait pas son club au

Le Real Madrid connaît un changement de cycle, c'est indéniable. Après le départ de Zinedine Zidane et de Cristiano Ronaldo cet été, Julen Lopetegui a échoué dans sa mission de transition. Santiago Solari nommé intérimaire puis entraîneur principal a un temps redressé la barre, avant de sombrer ce week-end à Eibar.

Lors du prochain mercato donc, le club merengue est attendu au tournant, et pourrait décider d'amorcer la construction d'une nouvelle équipe dès cet hiver. En ligne de mire pour le secteur offensif, Eden Hazard est le joueur annoncé avec insistance pour l'été prochain.

Interrogé à plusieurs reprises, le Belge a refusé d'évoquer un transfert hivernal, et une fois de plus sur le plateau du Canal Football Club, il a balayé cette possibilité.

"Je ne me vois pas partir au mois de janvier, pour le club, pour les supporters. Au mois d'août ? C'est une autre question, c'est possible, mais comme je le répète à chaque fois il est possible que je reste toute ma carrière à Chelsea." confie t-il.

Lukaku : 14 heures sans but à Old Trafford

Après que Manchester United ait concédé un deuxième match consécutif sans victoire lors de la 13e journée de Premier League (0-0, face à Crystal Palace), l'inefficacité offensive de Romelu Lukaku est de plus en plus problématique. L'International belge n'a plus inscrit le moindre but à Old Trafford depuis 238 jours, soit 14 heures de football !

Lukaku, qui n'a donc plus marquer dans l'antre des Red Devils depuis le mois de mars dernier, a pourtant cru que son calvaire prenait fin au moment de scorer ce samedi face à Palace. Malheureusement pour lui, son but était refusé pour un hors-jeu évident. La période de disette se poursuit donc pour l'ancien d'Everton, à la recherche d'une confiance perdue.

Guardiola n'attend aucun renfort

Manchester City ne devrait pas recruter à l'occasion du mercato hivernal. Pep Guardiola est satisfait de son effectif. "Non, nous n'allons rien dépenser. Je suis satisfait de l'équipe, certains vont revenir (de blessure), donc non, non", a déclaré le technicien espagnol face aux médias. Pour rappel, Manchester City est premier du classement de Premier League, avec deux points d'avance sur Liverpool.

Navas a repris l'entraînement collectif

Opéré durant la trêve hivernale et absent de la feuille de match lors de la déroute face à Eibar (3-0), Keylor Navas a repris le chemin de l'entraînement avec le reste du groupe madrilène. Ce mardi lors de la 5e journée, les Merengue se déplacent à Rome avec la première place du groupe F en jeu. L'AS Rome et le Real comptent pour l'instant 9 points au compteur et le club espagnol, vainqueur de la Roma 3-0 à Santiago-Bernabeu, possède une meilleure différence de buts générale.

Le portier international costaricien ne devrait cependant pas être titulaire.

POGBA PISTÉ PAR L'INTER ?

Selon The Mirror, le champion du monde devrait faire l'objet d'une offre de la part des Nerazzurri.

Et si Paul Pogba revenait en Serie A ? C'est un rêve que les supporters de la Juventus entretiennent depuis maintenant plusieurs semaines, la Vieille Dame ayant régulièrement été dite désireuse de faire revenir le milieu de terrain dans le club l'ayant révélé. Son association à Cristiano Ronaldo et Paulo Dybala en fait saliver beaucoup, mais La Pioche pourrait également atterrir dans une autre écurie italienne, l'Inter.

Car le transfert du championnat italien ce week-end, c'est celui de Giuseppe Marotta, dirigeant de la Juve parti à l'Inter, même si le club milanais n'a pas encore officialisé le deal. Celui qui devrait être intronisé rapidement directeur sportif des Nerazzurri aurait donc dans l'idée de signer un grand nom : Paul Pogba.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mardi 27 novembre 2018 / 18 Rabî` al-awwal 1440 - N° 2073 - 6e année

GCTF:
L'Algérie abritera deux rencontres sur le renforcement des capacités des pays d'Afrique de l'Ouest

L'Algérie abritera, à partir d'aujourd'hui, respectivement la 2ème réunion plénière du Groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest et un atelier sur «la coopération policière entre les pays de l'Afrique de l'Ouest», a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La cérémonie d'ouverture des travaux de ces deux rencontres, qui s'étaleront sur trois jours et s'inscrivant dans le cadre des activités du GCTF, dont l'Algérie est membre fondateur, sera faite par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. «Les questions ayant trait à l'évolution de la menace terroriste dans la région sahélo-saharienne, la gestion de la sécurité des frontières, le retour des combattants terroristes étrangers, le financement du terrorisme, la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, et pour la première fois, le rôle de la femme dans la lutte contre ces fléaux, seront examinées à l'occasion de cette réunion», a-t-on précisé de même source. Plus de 100 experts dans les domaines de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, représentant les pays membres du GCTF, les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest ainsi que des organisations internationales et régionales dont l'ONU, l'Union africaine, la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union européenne, AFRIPOL, EUROPOL et INTERPOL prendront part aux travaux de cette deuxième réunion du Groupe de travail du GCTF et de l'atelier sur «la coopération policière entre les pays de l'Afrique de l'Ouest», ajoute le communiqué.

RELOGEMENT À ALGER :
180 familles bénéficient de logements sociaux aux Eucalyptus et à Baraki

Quelque 180 familles occupant des bidonvilles et des habitations précaires de la capitale ont été relogées dans les nouvelles cités au niveau des communes des Eucalyptus et de Baraki, dans le cadre de la 2e tranche de la troisième phase de la 24e opération de relogement dans la wilaya d'Alger.

176 familles qui occupaient le bidonville «Gomez» longeant Oued Boukraa dans la commune de Staoueli ainsi que 04 autres familles qui occupaient des habitations précaires dans la commune de Zéralda ont été relogés à la cité 1200 logements Haouch El Mihoub dans commune de Baraki et la cité 264/1200 logements Salmani dans la commune des Eucalyptus.

L'assiette foncière qu'occupaient les habitations précaires de la commune de Zéralda abritera «un stade communal» au profit des habitants de la commune, ont fait savoir les services de la wilaya, indiquant que le quartier HLM existant dans cette commune sera aménagé. Dans une déclaration à l'APS, Mme Nacera Benyaakoub, chef d'unité à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Bir Mourad Raïs a précisé que «tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour accueillir ces famille dans de bonnes conditions», indiquant que ces appartements qui disposent de trois pièces, cuisine et salle de bain sont alimentés en eau et en électricité.

La wilaya d'Alger avait lancé, le 15 novembre dernier, la 1e tranche de la 3e phase de la 24e opération de relogement au profit de quelque 251 familles issues des bidonvilles et habitations précaires dans les communes des Eucalyptus, Oued Smar, El Magharia, Bouzareah, Ben Aknoun, Dely Brahim, Alger-centre et de Mohammadia, tandis que la 2e tranche de cette opération a été organisée, le 19 novembre dernier, au profit de 70 familles issues de la commune d'El-Hammamet dans la circonscription administrative de Cheraga. Le relogement de ces 70 familles qui occupaient la base de vie de l'entreprise Netcom dans la commune d'El-Hammamet a permis la récupération d'une assiette foncière pour la réalisation d'un lycée d'une capacité d'accueil de 800 places pédagogiques, ce qui allégera la pression sur les lycées limitrophes, à l'instar de ceux des communes de Rais Hamidou et de Ain Benian ouest. Selon le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, la 3ème phase de la 24ème opération de relogement concerne, dans son ensemble, quelque 580 familles occupant des habitations précaires.

A rappeler que la première phase de la 24ème opération de relogement dans la wilaya d'Alger, avait été lancée en juillet dernier au profit de plus de 1000 familles, alors que la 2e phase a touché en octobre dernier quelque 2.000 de familles, sachant que la 24ème opération de relogement est divisée en 4 étapes et concerne 8.000 familles. Le wali d'Alger avait souligné, à maintes occasions, que la 25e opération de relogement dans la wilaya était en cours de préparation, précisant qu'elle concernera les algérois qui vivent dans des logements exigus (plusieurs familles dans un seul appartement) ou dans des habitations précaires.

«La 25e opération sera lancée dès l'achèvement de la 3e phase de la 24e opération», a-t-il précisé. «En totalisant le nombre des familles relogées depuis 2014 à ce jour, plus de 47.000 familles ont bénéficié de la formule logement public locatif (LPL), plus de 18.000 familles de la formule logement social participatif (LSP), plus de 24.000 familles dans le cadre du programme AADL et plus de 5000 familles dans le cadre de la formule logement public promotionnel (LPP), outre le nombre des familles relogées dans le cadre de la 2ème phase de la 24e opération (quelque 2000 familles seront relogées mercredi) ainsi que les logements AADL qui ont été distribués ce lundi (2500 familles) et ceux distribués le 1er novembre dernier (3.500 familles), le nombre global des familles ayant bénéficié de logements dans la wilaya d'Alger a atteint jusqu'au mois de novembre 100.518 familles».

GÉNIE CIVIL:
Séminaire international sur les matériaux cimentaires les 27 et 28 novembre à l'ENP

Un séminaire international de Génie civil sur les matériaux cimentaires (SIGC 2018) sera organisé mardi et mercredi à Oran, a-t-on appris hier des organisateurs. Cette manifestation scientifique, organisée par le département de Génie civil de l'Ecole nationale Polytechnique d'Oran (ENPO) «Maurice Audin», en collaboration avec le laboratoire des matériaux «LABMAT» de la même école, verra la participation d'experts, de chercheurs et d'enseignants qui débattront des différentes questions d'actualité liées au domaine. Il s'agit des questions relatives aux matériaux innovants, à la durabilité des matériaux, aux différentes pathologies liés aux types de sol, aux matériaux nouveaux comme les géo-polymères, aux nano matériaux et aux composites entre autres, a-t-on noté. La conférence ambitionne, selon ses organisateurs, de «promouvoir l'échange d'expériences, de connaissances et d'informations sur l'Etat d'avancement des travaux de recherches dans le domaine entre la communauté universitaire nationale et étrangère». Elle vise également à dégager un cadre de partenariat entre les différents participants et institutions, et à permettre, également, aux entreprises socio économiques d'exposer leurs problématiques susceptibles d'être solutionnées par les chercheurs universitaires, a-t-on fait savoir de même source. Aussi, les organisateurs aspirent à travers ce séminaire, à mobiliser les chercheurs du domaine et à contribuer ainsi à l'émergence d'une communauté scientifique internationale en lien avec la thématique de la conférence.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
4 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Bouira et Mila

Quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes, ont été arrêtés dimanche à Bouira et Mila, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 25 novembre 2018 à Bouira (1e Région militaire) et Mila (5e RM), quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP «a intercepté, à Blida (1e RM), deux (02) individus en possession de faux billets de banque en monnaie nationale s'élevant à (4.372.000,00) DA, ainsi que des équipements informatiques servant à la falsification d'argents», D'autres détachements de l'ANP «ont appréhendé, à In Salah et In Guezzam (6e RM), sept (7) contrebandiers et saisi trois (3) véhicules tout-terrain, un téléphone satellitaire et des outils d'orpaillage». Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, lors d'opérations distinctes, (39) tonnes de datte à In Salah (6e RM), (4.434) comprimés psychotropes à Tlemcen (2e RM) et Skikda (5e RM), (7.450) unités de différentes boissons à Sétif, Souk Ahras et Guelma (5e RM), ainsi que (3,5) kilogrammes de mercure blanc à El-Taref (5e RM), tandis que (10,6) quintaux de feuilles de tabac ont été saisies à El-Oued (4e RM)». En outre, et suite à un appel de détresse, une unité des Garde-côtes «a porté secours à quatre (4) marins pêcheurs de nationalité marocaine à bord d'une embarcation en panne, et ce, lors d'une opération de recherche et de sauvetage menée à (4) miles au Nord-est d'El-Ghazaouet (2e RM)». «Les naufragés ont été évacués, sains et saufs, vers le Port d'El-Ghazaouet», rapporte le communiqué.

APS

«Implant Files» :
Plus de 82 000 morts, 1,7 million de blessés et 3,6 millions de défaillances

Un consortium de 250 journalistes européens et 59 médias ont révélé hier le scandale des dispositifs médicaux d'implant jamais testés sur des patients ayant fait, selon les premiers résultats de l'enquête, plus de 82 000 morts, 1,7 million de blessés et 3,6 millions de défaillances. Cette enquête de grande ampleur, publiée par Le Monde et la cellule investigation de Radio France, partenaires du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), a mis en cause les pacemakers, les prothèses de hanches, les prothèses mammaires PIP (Poly Implant Prothèse) et les implants contraceptifs Essure (méthode de contraception définitive pour les femmes). Le scandale des «Implants Files» montre que c'est tout le système européen qui est défaillant, précisant que le taux de rappel des implants européens est plus élevé qu'aux Etats-Unis où tout est contrôlé par Food and Drug Administration (FDA). Cependant, les carences du contrôle de ces dispositifs médicaux a causé au seul pays des Etats-Unis 82 000 morts et 1,7 million de blessés en dix ans. L'enquête révèle que le nombre total d'incidents est de l'ordre de 5 477 285, ce qui laisse indiquer qu'il s'agit, en dix ans, de plus de 82 000 morts, 1,7 million de blessés et 3,6 millions de défaillances, précise le consortium, auteur de l'enquête qui dit avoir bataillé «ferme» contre l'opacité des administrations de 36 pays pour «arracher des chiffres». «Ces chiffres vertigineux, ce sont les dommages causés ces dix dernières années rien qu'aux Etats-Unis par les dispositifs médicaux, une famille d'outils de la médecine qui comprend les pompes à insuline, les pacemakers ou les prothèses de hanche», qui ne représentent qu'une «infime partie» de la réalité, précise-ton. Pour la France, on indique que le nombre d'incidents a doublé?, en dix ans, avec plus de 18.000 en 2017, soit environ 158 000 incidents, alors que dans de nombreux pays européens, les incidents ont triplé en dix ans. Les journalistes d'investigations affirment que derrière ces chiffres, il y a souvent des corps et des familles «meurtris», des existences «rythmées par les examens», les opérations et l'apprivoisement de la douleur, soulignant que l'histoire de ces implants féminins est traversée d'incidents que les autorités balayent comme autant de «fraudes», «scandales» ou «exceptions», et non comme un dysfonctionnement fondamental du système de santé qui semble être sans contrôle en Europe.